

@

KOUE-YÜ

Discours

des royaumes

Première partie

traduits et annotés par
Charles de HARLEZ

Koue-Yü
Discours des Royaumes

à partir de :

KOUE-YÜ, Discours des royaumes,
première partie

traduits et annotés par Charles de HARLEZ (1832-1899)

Journal asiatique, 1893, Sér. 9, T. 2, pp. 373-419, et 1894, sér. 9, T. 3, pp. 5-91.

Mise en format texte par
Pierre Palpant

www.chineancienne.fr
février 2014

TABLE DES MATIÈRES

Introduction — Notes

PREMIÈRE PARTIE

- I. Mou-wang était sur le point d'attaquer les Kiuen-Jong pour les châtier.
- II. Kong-wang se promenait sur les bords du King.
- III. Li-wang se conduisait d'une manière oppressive.
- IV. Siuen-wang ne fit point la cérémonie de l'inauguration du labourage.
- V. Le duc Wou de Lou avait envoyé Kue et Hi présenter leurs hommages au souverain.
- VI. Siuen-wang institue Hiao-kong prince de Lou.
- VII. Siuen-wang voulut compter ses sujets.
- VIII. Les trois fleuves du Tsi-tcheou se soulevèrent.
- IX. L'an III de Hoi-wang, Pien-pe, Shi-shu et Wei-kué chassèrent le souverain.
- X. La quinzième année de Hoi-wang, un esprit descendit dans la région de Sin.
- XI. Siang Wang avait envoyé Kuo porter au duc Hoi de Tsin le sceau insigne de son pouvoir.
- XII. Siang-wang s'empressa d'envoyer au nouveau prince les insignes d'investiture.

DEUXIÈME PARTIE

- I. La 13^e année du règne de l'empereur Siang, l'État de Tcheng attaqua celui de Hwa.
- II. Quand Siang-wang revint de Tcheng, il donna Yang et Fan au prince Wen de Tsin.
- III. Au meeting princier de Wen, les gens de Tsin saisirent Sheng-kong de Wei.
- IV. La conduite légère des guerriers de Tsin fait augurer leur défaite.
- V. Le prince de Tsin envoya son premier ministre Sui-tsang présenter ses hommages à l'empereur Ting-wang.
- VI. Ting-wang avait envoyé Tan siang-kong en mission à la cour de Song.
- VII. La 8^e année de son règne, Ting-wang envoya Lao-k'eng-kong en mission auprès de la cour de Lou.
- VIII. La 8^e année de Kien-wang, Tcheng, prince de Lou, vint faire visite à la cour souveraine.
- IX. (L'armée de) Tsin avait vaincu celle de Tsou à Yen-ling.

Koue-Yü
Discours des Royaumes

TROISIÈME PARTIE

- I. Au congrès de Ko-ling, Tan-siang-kong alla visiter le prince Li de Tsin.
- II. Le fils de Sun-tan de Tsin, Tcheou, se plaisait à employer en tout Siang-kong.
- III. La 22^e année de Lin-wang, les eaux du Kuh, du Lo et du Tchan renversèrent le palais du souverain.
- IV. Yat, (Ta-fou) de Tsin, était venu pour rendre hommage à la cour de Tcheou.
- V. Kong-wang voulait faire fondre de grosses pièces de monnaie.
- VI. King-wang voulut faire fondre les *wu-yi* pour leur donner le son ta-lin.
- VII. Le roi, voulant faire faire un *wou-yi*, interrogea Tcheou kao sur la nature des lu.
- VIII. King-wang avait fait tuer Hia-meng-tze.
- IX. Liu-wen-kong et Tchang-hwang voulaient fortifier la ville de Tcheng-tcheou.

INTRODUCTION

@

Les *Koue-Yü* ou « Discours des royaumes, des États », sont, de l'aveu de tout le monde, un ouvrage historique d'une importance notable. Les renseignements historiques concernant l'époque, où régna la dynastie Tcheou sont très rares. Ce qu'en donnent Sze-ma-tsien, le *Shou-King* et le *Tchouk-shou* ou « livre de bambou » se borne à très peu de chose, en dehors de l'histoire de Wou-wang, le fondateur de la dynastie. Le Tcheou-shou, ou Histoire (soi-disant officielle) des Tcheou, est regardé par tous les sinologues et les Chinois eux-mêmes, comme peu digne de foi. Les *Annales de Tso-Kiu-ming* — le fameux *Tso-tchuen*, commentaire du *Tchun-tsiou* rangé parmi les Kings, bien que très détaillé en ses récits, n'en est pas moins très incomplet. Il n'embrasse qu'une période de 255 ans et, de plus, ne développe que certains faits, choisis à cause de leurs rapports intimes avec les éphémérides ou épiménides de Lou.

Les lacunes sont donc encore nombreuses et larges dans l'histoire de la troisième dynastie qui régna sur les tribus ^{p.374} chinoises primitives, et tout ce qui peut contribuer à les combler doit être accueilli avec faveur. C'est ce qui nous a déterminé à nous occuper de ce livre et spécialement de la partie qui concerne la dynastie impériale.

Les *Koue-Yü* sont ainsi appelés parce qu'en réalité ils sont composés d'entretiens, de discours historiques distribués d'après les États chinois et autres, où se passèrent les événements qui en ont été l'occasion ou la cause. Ils sont divisés en 21 livres dont les trois premiers sont consacrés au royaume de Tcheou, le quatrième et le cinquième à l'État de Lou, le sixième à celui de

Koue-Yü
Discours des Royaumes

Tsi, les dix suivants à la principauté de Tsin. Le seizième traité de l'État de Tcheng, le dix-septième et le dix-huitième du pays de Tsou, le dix-neuvième de la principauté de Wou ; les deux derniers enfin rapportent les discours de Yue ([101](#)).

Ce livre est bien et dûment authentique et ce n'est pas un petit avantage pour une œuvre d'une antiquité aussi éloignée.

Le catalogue de la bibliothèque des Han le porte avec indication de ses 21 livres ou *kiuen*.

Yen Kue Yü erh shih yih Kiuen et, qui plus est, Sze-ma tsien en a fait entrer des pages entières dans ses grandes annales, sans y rien modifier, comme on le verra plus loin.

Le catalogue des Tang a la même mention conçue en termes identiques.

Celui de la dynastie Sui, il est vrai, lui attribua 22 sections au lieu de 21, mais ce ne peut être que le résultat d'une faute d'écriture : = y aura été mis au lieu de — .

D'autre part la composition de ce recueil est antérieure aux Han, puisque le catalogue des ouvrages publiés sous cette dynastie ne contient point son titre. (Voir à ce sujet le *Han Wei-tsong-Shu*.)

De plus, tous les auteurs chinois s'accordent à en attribuer la rédaction, la compilation à Tso-Kiu-ming, l'auteur du *Tso-tchuen*. C'est Tso qui l'a composé, l'a rédigé, dit le ^{p.375} *Tsong Wen-tsong-muk*. Jadis, ajoute *Sun-Yen-li-shi*, Tso-Kiu-ming, voulant transmettre un livre d'annales (*tsiang tchuen tsun-tchiou*), réunit d'abord les annales des différents États. Il y a là des récits, des discours pour chaque État. Il en prit la fleur et en fit le commentaire du *Tchun-tsiou*.

Koue-Yü Discours des Royaumes

De ces récits les beautés ([102](#)) recueillies par lui subsistent encore, c'est ce qu'on appelle *Koue-Yü*.

Toutefois, ajoute le même auteur, ce n'est point un texte composé primitivement par le disciple de Kong-tze, mais comme une réunion de rameaux détachés ; aussi diffère-t-il beaucoup du *Tso-tchuen*. Aussi Tcheng-shi dit-il de son côté que les deux ouvrages ont été jusqu'alors transmis en double et placés sur un même pied, mais qu'ils diffèrent trop pour être sortis d'une même main, *fei tchut yih jin tchi yeu*. C'est ce qui s'explique par ce fait que les *Koue-Yü* ne forment qu'une compilation, une réunion d'extraits, de morceaux historiques rédigés antérieurement par d'autres. Nous reviendrons du reste sur ce point. Sze-ma-tcheng cite aussi Tso Kiu-ming comme auteur de notre recueil.

Les *Koue-Yü* n'ont pas eu beaucoup de commentaires. Ma-Tuan-lin cite le *Fei-Kuo-Yü* de Leu-Tsong-Yuen des Tang en deux kiuen, le *Tso-tchuen-Koue-Yü-lei-pien* en deux kiuen également, le *Kue-Yü-pu-yun* en trois kiuen donnant les sons anciens et modernes des caractères douteux.

L'édition dont nous avons fait usage avait été rééditée sous Kien-long, puis la 5^e année de Kia-King (1801). Elle est accompagnée du commentaire de Wei-shi des Songs et porte pour titre : *Tien sheng Ming tao pen Koue-Yü*. « Les *Koue-Yü*, textes des années Tien-sheng et Ming-tao », et aussi *Tchong K'an Ming-tao erh mien Koue-Yü*, c'est-à-dire « Les *Koue-Yü* de la deuxième année *Ming-tao* ([103](#)), éditée « à p.376 nouveau » (gravée une deuxième fois). Cette édition de Jin-tsong était restée célèbre, mais elle était presque entièrement perdue et ses caractères effacés. C'est pourquoi Kien-long avait fait entreprendre cette réédition, reprise quelque temps après par Kia-King.

Koue-Yü Discours des Royaumes

Le texte est précédé d'une triple préface ; la première des éditeurs de Kia-King, la seconde de Kien-long, la troisième du commentateur Wei-shi.

En outre, les 19 derniers folios du quatrième volume (il y en a cinq) et le cinquième entier sont consacrés à des remarques critiques, ainsi qu'à l'exposé, avec application des variantes du texte et du commentaire de Wei-shi. La première partie occupe les 19 derniers folios du quatrième volume ; la seconde tout le cinquième divisé en 6 piens de 11, 15, 14, 4, 7 et 19 feuillets.

Nous devons avant de clore cette courte préface, dire encore un mot du titre de notre ouvrage. Nous avons rendu les mots *Koue-Yü*, contrairement à l'usage général, par « discours, entretiens des royaumes ». C'est bien là, en effet, la matière qui le compose, les entretiens que les empereurs ou les princes ont eus avec leurs ministres, les discours que ces derniers ont adressés à leurs souverains, les remontrances qu'ils leur ont faites. On dirait même que l'auteur des *Koue-Yü* s'est attaché à ce dernier genre de discours.

Où a-t-il puisé ces matériaux ? Ne sont-ce point des produits de sa plume comme les discours qui émaillent les Histoires de Rome et de la Grèce ? Cela ne semble pas admissible, vu l'importance que les lettrés chinois ont toujours attachée à ce recueil et son authenticité reconnue ([104](#)). Il est du reste, facile d'en deviner la source. Nous savons que les historiographes chinois étaient partagés en deux classes intitulées « de la gauche » et « de la droite ». Ceux de la gauche consignaient par écrit les faits, les actes des princes, les événements ; ceux de la droite conservaient par le même moyen ^{p.377} les discours, les entretiens gouvernementaux. Il y avait donc partout, à toutes les

Koue-Yü
Discours des Royaumes

cours, une collection de ces matériaux, où l'historien pouvait puiser à pleines mains.

Ici se présente une question assez intéressante au point de vue de la valeur historique de ces documents. Bon nombre de *Yü* qui composent notre livre se retrouvent en substance dans le *Tso-tchuen*. Le sens général est le même dans les deux ouvrages, mais les détails diffèrent assez notablement, comme on le verra plus loin. Plusieurs fois le *Koue-Yü* reproduit uniquement les discours, les paroles qu'on lit au *Tso-tchuen* au milieu du récit d'un événement ; comme aussi deux faits séparés par un espace de temps plus ou moins considérable sont racontés dans les préliminaires des discours comme s'étant passés au même moment, et les discours tenus lors de ces deux faits sont rapportés comme n'en faisant qu'un. L'auteur des *Koue-Yü* ne pouvait se tromper puisque le *Tso-tchuen* était sous ses yeux. On ne peut guère expliquer ces divergences qu'en supposant que ces entretiens étaient rapportés sommairement par les annalistes et que les historiens littérateurs les amplifiaient quelque peu à leur fantaisie. Souvent, toutefois, les deux textes sont identiques, ou peu s'en faut. Mais ces variantes ne favorisent guère l'opinion admise que le *Tso-tchuen* et les *Koue-Yü* soient sortis de la même plume. La question reste indécise. En tout cas il est évident que l'auteur de ce dernier ouvrage ne s'est pas proposé « de livrer à la publicité la masse des matériaux qu'il avait réunis et qui n'avaient point trouvé place dans le *Tso-tchuen* », mais de collectionner tous les discours et entretiens dont la connaissance pouvait être utile aux gouvernants. Son livre ressemble à nos *Conciones* classiques et pourrait s'appeler *Regnorum conciones* (*Staaten reden*).

Quoi qu'il en soit, l'usage que Sze-ma tsien a fait des *Koue-Yü* démontre qu'ils étaient tenus par les esprits les plus éclairés pour

Koue-Yü
Discours des Royaumes

des documents authentiques, et c'est à ce titre que nous nous en sommes occupé pour le faire mieux connaître, en en extrayant les passages les plus importants.

p.378 Il ne pouvait être question de le traduire en entier ; car c'eût été, pour une bonne partie, répéter la besogne déjà faite. Les historiens subséquents l'ayant mis à contribution, de nombreux feuillets des *Koue-Yü* se trouvent déjà traduits dans *l'Histoire générale de la Chine de M. de Mailla*. Il en est ainsi spécialement des Discours de l'empire de Tcheou. Dans les autres parties, il y a, en outre, bon nombre de traits insignifiants qui rempliraient nos pages sans aucune utilité. Nous nous sommes borné à l'utile.

Nous donnerons cette fois la traduction de la première partie, des trois premiers kiuen qui la composent et qui renferment les *Tcheou-Yü* ou « discours de l'État de Tcheou ». Dans cette première section, les passages que nous avons omis ne sont pas nombreux, comme on le verra dans la suite de notre ouvrage.

@

PREMIÈRE PARTIE

TCHEOU KUE. DISCOURS DE TCHEOU

I. I

p.379 Mou-wang (105) était sur le point d'attaquer les Kiuen-Jong (106) pour les châtier. Mao-fou, prince de Tsi (107), lui adressa les observations suivantes :

— Cela ne doit point se faire. Les anciens rois faisaient briller leurs vertus (108) et ne montraient point leurs armes. Quand les armées sont formées et mises en mouvement au temps convenable (109), elles répandent la terreur et la p.380 désolation (110). Si l'on déploie ses armes et n'en use pas sérieusement (111), alors elle n'inspirent plus la crainte. C'est pourquoi Tcheou-wen-kong (112) disait dans ses vers :

« Bien qu'ayant réuni des boucliers, des cuirasses et des lances en grand nombre, tenant ses flèches en leur carquois et son arc, il cherche à faire briller la vertu et à l'établir dans ces vastes régions (113). »

J'ai confiance que le souverain observera ces maximes.

Les anciens rois agissaient ainsi envers le peuple. Ils s'efforçaient de rectifier leur vertu et d'élargir leur nature, de développer leurs biens ; de mettre à profit leurs instruments de paix et de guerre, leurs moyens de production. Ils apprenaient ainsi à reconnaître l'utile et le nuisible, et à régler ce qui les concerne d'après les convenances et les lois. Ils s'appliquaient surtout à ce qui pouvait produire quelque avantage et à éviter le mal, à chérir la vertu, à craindre ce qui mérite le respect. Ainsi ils tenaient le monde en paix et bonheur et savaient augmenter ses biens. Au temps de nos anciens

Koue-Yü Discours des Royaumes

rois, les ministres héréditaires de l'agriculture servaient avec dévouement les souverains (114). Lorsque l'empire des ^{p.381} Hia perdit sa puissance, la culture négligée ne fut plus l'objet de leurs soins (115). Les Ki, les Tsi, n'y furent plus adonnés. Puh-ku perdit ses fonctions et alla se cacher entre les Jongs et les Tis (116). Mais il ne se relâcha pas, il continua à cultiver la vertu, à soigner les affaires, à s'appliquer à l'étude des lois. Tout le long du jour il exerçait son activité, veillant sur tout avec diligence et abnégation, cherchant à consolider le bien avec une droiture parfaite, établissant l'ordre partout, soutenant les gens vertueux, sans avoir jamais à rougir devant les hommes.

Sous Wou-wang, la vertu brilla encore d'un plus vif éclat et la prospérité s'accrut parce que ce prince s'efforça de se concilier et de servir convenablement les esprits, d'entretenir le peuple et de lui donner le bonheur.

L'empereur Shang, Tcheou-sin, causa de grands maux au peuple.

Le peuple ne put le supporter et soutint Wou Wang dans sa guerre contre le souverain des Shang.

Ainsi nos anciens rois ne recouraient pas principalement aux armes : ils avaient surtout à cœur de montrer leur bienveillance au peuple en ses peines, de lui donner la paix et d'écarter de lui tous les maux. Ainsi nos anciens rois réglaient les choses de ^{p.382} leur domaine (117) à l'intérieur de leurs États particuliers (118) et celles des princes feudataires en dehors de ces États (119). Ainsi ils déterminaient les frontières des États (120), les limites du pouvoir et les visites des princes vassaux à la cour comme

Koue-Yü
Discours des Royaumes

leurs tributs (121) : les biens, les dépendances, les redevances, des *I*, des *Man* amis ^{p.383} comme celles des *Jong* et des *Ti* au pays sauvage. Ils réglait les sacrifices du territoire impérial, les sacrifices *ki* des principautés, les dons des princes à la cour (122), les tributs des territoires amis, les prestations des pays sauvages, le sacrifice à l'ancêtre originaire, les prières et offrandes à l'ancêtre supérieur (123), les oblations aux deux *Tiao*, les offrandes sur l'autel de la terre et l'aire qui l'entoure (124), les cérémonies de l'inauguration d'un nouveau souverain.

Tels étaient les devoirs des rois et leurs doctrines.

Quand ils n'avaient point de sacrifice à offrir, ils s'occupaient à régler, perfectionner leurs pensées et leurs volontés. Quand ils n'avaient point de prières et cérémonies d'offrandes, ils réglait leur parler. Quand ils n'avaient point d'hommages en don à recevoir, ils réglait leur extérieur, leurs lois (125). Quand ce n'était point le temps des prestations, ils s'occupaient à régulariser les noms (126). Quand ils ^{p.384} n'exerçaient point leurs fonctions royales, ils cultivaient leur vertu (127).

Quand tout cela était parfaitement achevé selon l'ordre voulu, et que les peuples ne se soumettaient point, alors ils préparaient et ordonnaient les châtiments.

Alors ils punissaient ceux qui ne payaient pas les redevances, ils attaquaient ceux qui ne faisaient pas les dons d'hommages, ils châtiaient ceux qui ne présentaient pas les offrandes voulues, ils réprimandaient ceux qui ne payaient pas les tributs, ils sommaient de comparaître ceux qui ne venaient pas à la cour. Alors ils exerçaient les châtiments des fautes, ils

levaient leurs armes et attaquaient pour rappeler au devoir, ils préparaient les instruments des châtiments, ils exécutaient avec sévérité les ordres de réprimande, ils rédigeaient les sommations aux absentéistes ([128](#)).

Quand ils avaient ainsi publié leurs ordres en termes précis, si les princes ou peuples ne se soumettaient pas, alors ils redoublaient de vertu, sans exciter, troubler leurs peuples au loin. Alors tous les peuples rapprochés obéissaient, tous les éloignés se soumettaient volontairement.

^{p.385} Depuis la mort de Ta-pi et de Pe-shi ([129](#)), les chefs des Khiuen-jong sont venus à la cour rendre hommage ([130](#)).

Ainsi parla Mao-fou ([131](#)). Lorsqu'il eut terminé son discours, le Fils du Ciel répondit :

— Je dois punir ceux qui ne rendent pas les hommages dus au souverain ([132](#)) et leur montrer la puissance de mes armes. Sans cela, je répudierais les principes des anciens rois et la puissance souveraine serait en danger de périr.

D'après de que j'ai entendu dire, les Khiuen-jong ont une nature fermement honnête ; ils observent les vertus antiques et gardent en eux les principes immuables ([133](#)). Mais ils me résistent ; et quand le souverain n'est pas écouté, il doit châtier les insoumis. J'ai reçu le tribut des quatre loups blancs et des quatre cerfs blancs ([134](#)), mais, depuis lors, les gens du désert ne sont plus venus à la cour.

I. II

Kong-wang ([135](#)) se promenait sur les bords du King ([136](#)). Le duc Kien de Mi l'y suivit. Il avait trois filles que le roi eut pu prendre comme épouses secondaires ([137](#)). Sa mère lui dit :

— (Prenez garde). Vous devriez les présenter au roi ([138](#)). Trois brebis ([139](#)) forment un troupeau ; trois hommes forment une pluralité ([140](#)). Trois filles forment un beau trio ([141](#)). Le roi à la chasse ne prend pas un troupeau ([142](#)). Un prince doit agir de manière à satisfaire le grand nombre ([143](#)). L'entourage du roi ne doit pas ^{p.387} réunir trois membres d'une même famille. Un trio de belles femmes est chose délectable ; beaucoup, pour le posséder, ont répudié leurs épouses. Que de vertus pour résister à cette tentation ! Un roi ne supporterait de céder en ce point à un être inférieur comme vous... Le faible qui s'expose à un risque extrême y périt.

Persuadé, par sa mère, le prince de Mi n'alla point rendre hommage au roi, n'offrit point ses filles et l'année suivante Kong-wang (irrité) anéantit sa principauté ([144](#)).

@

I. III

Li-wang ([145](#)) se conduisait d'une manière oppressive ; le peuple le décriait. Le kong de Tai ([146](#)) l'en avertit et lui dit :

— Le peuple ne supporte plus votre domination.

Le roi, irrité, fit venir des devins de Wei ([147](#)) pour surveiller et découvrir les médisants, et ceux qui lui étaient dénoncés étaient mis à mort. Les gens alors n'osèrent plus rien dire, mais se regardèrent seulement d'un regard significatif ([148](#)).

Le roi, tout joyeux, dit au kong de Tai :

— J'ai su arrêter les méchantes langues ; maintenant elles n'osent plus rien dire.

Le kong lui répondit :

— Cela c'est simplement endiguer. Endiguer, fermer la bouche, du peuple, c'est plus difficile encore que d'arrêter un torrent. Le torrent que l'on veut obstruer rebondit et cause encore plus de dommages aux hommes ; il en est ainsi du peuple. (Il s'élèvera encore davantage contre son chef et lui nuira plus encore.)

De même que le torrent, si l'on sait faire couler ses eaux, peut être dirigé convenablement, de même, si le peuple est traité avec bonté, laissé libre, il parlera comme il pense ([149](#)).

Aussi le Fils du Ciel, voulant savoir, entendre dire ce qu'est son gouvernement (ce qu'on en pense), se fait présenter les poésies populaires par ses ministres et fonctionnaires supérieurs ; les chants, par les (musiciens) aveugles ; les annales historiques, par les historiens ([150](#)) ; les

Koue-Yü Discours des Royaumes

avertissements et remontrances, par les docteurs ; les poésies légères, irrégulières ^{p.389} (*fou*), par les aveugles privés de pupilles ; les récits, par les aveugles pourvus de pupilles. Les artistes (151) présentent aussi les avis, les représentations ; le public, les petites gens, parlent à leur gré (152). Les officiers du palais (153) achèvent leurs comptes. Les censeurs examinent les fautes et scrutent la conduite politique des chefs du peuple. Le chef des musiciens et le grand annaliste (154) instruisent et avertissent, reprennent ; les docteurs préparent le texte de ces avertissements et les présentent au souverain. Celui-ci doit les accepter et les suivre.

Quand cela se fait ainsi, les affaires du royaume ont un cours prospère ; il ne se produit pas de rébellion. Le peuple a des bouches comme la terre a des montagnes et des fleuves ; les biens, les richesses, en sortent, comme la rivière de sa source. C'est du travail du peuple que viennent les vêtements et la nourriture nécessaires à la vie. Ce qui sort de la bouche, les paroles, peut causer le mal comme le bien. Ce qui est bien, on le fait ; ce qui est mal, on le prévient et l'entrave. Ce que le peuple médite en son cœur, il l'exprime et le répand par sa bouche ; il l'entreprend et l'accomplit. Alors on peut l'arrêter (puisque'on sait ce qu'il projette). Si on le ^{p.390} bâillonne, comment saura-t-on ce que l'on a à craindre ou attendre de lui ?

Le roi n'écouta pas ces remontrances.

Le roi ne voulut pas écouter les conseils de son ministre et trois ans après le peuple le chassa et le relégua à Yong-ngân, à l'est du Ho.

I. IV

Siuen-wang, étant monté sur le trône, ne fit point la cérémonie de l'inauguration du labourage (155). Wen-kong de Kih (156) lui fit des représentations à ce sujet et lui dit :

— Cela ne se peut. L'occupation, l'affaire principale du peuple consiste dans l'agriculture. Les grains de Shang-ti croissent et se parfent par elle. Tout ce qui croît pour le peuple naît de là. En elle se trouve tout ce qui est nécessaire en toute chose. L'harmonie, l'union dans la possession, l'amitié, en sont les produits. Elle est le principe des richesses, de la fertilité, de l'abondance. La générosité, l'élévation des sentiments, la droiture, la fermeté, en reçoivent leur achèvement.

C'est pourquoi la direction de l'agriculture est la plus haute des fonctions.

Jadis le grand historiographe, au moment ^{p.391} propice, allait inspecter la terre quand le Yang resserré (par l'hiver) s'élargissait et se remplissait, et que l'élément terrestre commençait à se mouvoir et à se soulever, à produire au dehors. Au premier jour du printemps (157), quand le soleil et la lune sont arrivés à l'aire de l'astre Ying-shih (158), la terre alors pousse les jets des plantes et fait croître les racines. Neuf jours avant l'arrivée du printemps, le grand historiographe annonce ces circonstances au ministre de l'Agriculture en lui disant :

— Dès aujourd'hui jusqu'à la nouvelle lune prochaine (159), l'élément du Yang se ramasse, se concentre et s'élève (160) ; l'humidité (161) terrestre

Koue-Yü
Discours des Royaumes

commence son action. Si ces opérations des éléments ne se produisent pas, les grains sont en souffrance et la fertilité ne se produit point.

Alors le ministre de l'Agriculture avertit l'empereur par ces mots :

— Le grand historiographe, à la tête des officiers du printemps (162), a intimé cet ordre à mes fonctionnaires (présidents à l'agriculture (163)). p.392 Depuis neuf jours, la terre a concentré ses forces et son action. Que Sa Majesté, pour écarter toute calamité, vienne avec respect et un cœur purifié inspecter les travaux de l'agriculture, que l'on fasse sans changer, manquer en rien.

À cette nouvelle, le souverain envoie le Sse-tou avertir les kongs, les ministres, tous les fonctionnaires et tout le peuple (attachés aux travaux des champs impériaux). Le Sse-kong dispose l'autel de la terre sur le champ à labourer, et ordonne aux préposés à l'agriculture de préparer tous les instruments de la cérémonie.

Cinq jours avant celle-ci, le chef de la musique impériale (164), annonce que tous les sons et souffles des vents sont harmonisés.

L'empereur alors va dans les appartements spéciaux se préparer pendant trois jours ; tous les fonctionnaires qui figurent dans la solennité en font autant.

L'empereur se lave les mains, la tête et tout le corps, et ne boit que du vin nouveau (165).

Le jour venu, les Yu-jin (166) préparent les plantes aromatiques et les Hi-jin (167), les liqueurs nouvelles.

Koue-Yü
Discours des Royaumes

L'empereur répand le jus aromatique et boit de la liqueur. Après quoi les fonctionnaires et le peuple ^{p.393} assistants se rendent au lieu du labourage sous la direction du Heou-tsi (ministre de l'Agriculture). Les Shen-fou et les préposés des champs règlent les rites de la cérémonie du labourage. Le grand historiographe dirige l'empereur qui le suit, dans une attitude grave et respectueuse. L'empereur laboure un sillon. Ses suivants en tracent un nombre qui va en se triplant chaque fois (168). Les gens attachés aux champs achèvent le labourage des 1000 acres.

Le ministre de l'Agriculture apprécie le mérite de leur travail que le grand historiographe surveille. Le Sse-tou (169) juge la conduite du peuple que le Tai-chi (170) surveille. Après quoi le Tsai-fou (171) fait servir le repas qu'inspecte le Shen-tsai (172). Les Shen-fou assistent l'empereur qui mange le bœuf immolé. Les kongs, ministres et ta-fous en prennent après lui. Le peuple mange tout ce qui reste.

Le même jour, le directeur de la musique conduit les chefs musiciens harmoniser les vents pour favoriser la terre (173).

On construit un magasin au sud-est du champ où l'empereur a labouré pour y conserver la récolte ^{p.394} et la distribuer en son temps pour la culture. Ensuite de quoi le ministre de l'Agriculture avertit le peuple de soigner les champs, d'une application uniforme, et leur dit :

— Le Yin et le Yang se partagent et se répandent ; le tonnerre ébranlé fait sortir la terre et les insectes de leur

Koue-Yü
Discours des Royaumes

torpeur. Si la terre n'est pas convenablement travaillée et soignée, le Sse-keou (ministre de la Justice criminelle) punira les négligents.

Après quoi il donne l'ordre suivant à ses subordonnés :

— Voici l'ordre des hauts directeurs de l'agriculture : le She-nong ([174](#)) d'abord, puis le Nong-tcheng ([175](#)), puis le Heou-tsi, puis le Sse-kong ([176](#)).

« Le cinquième est le Sse-tou ; le sixième, le Tai-pao ; le septième, le Tai-she ([177](#)) ; le huitième, le grand historiographe ([178](#)) ; le neuvième, le Tsong-pe ([179](#)).

« Le souverain régit au-dessus de tous dirige la cérémonie qui se fait conformément aux règles de la culture des champs.

« Le peuple labourant le champ impérial, doit le faire avec soin, attention et respect, sans se relâcher. Ainsi les richesses ne s'épuisent pas ; le peuple vit ^{p.395} en harmonie. Le service du prince est alors tout entier en ce labeur ; on doit s'y livrer sans recherche du profit qui nuirait aux avantages que procure une culture heureuse.

« Trois saisons doivent être consacrées à la culture ; une seulement aux armes. Alors, si l'on châtie, on impose la crainte et le respect ; si l'on protège ses biens, on a de grandes ressources. De cette façon, on peut réjouir les esprits, être bien vu des êtres célestes et aimé du peuple.

« Cela étant, les offrandes, les prières, atteignent leur fin et procurent l'abondance, l'aisance.

« Aujourd'hui Votre Majesté veut réformer les usages des anciens rois et perdre leurs immenses mérites. Elle

Koue-Yü
Discours des Royaumes

veut mécontenter les esprits et diminuer les offrandes en appauvrissant le peuple. Comment peut-elle espérer la prospérité ([180](#)) ?

Le roi n'écoula pas ces remontrances. La vingt-neuvième année de son règne, il livra bataille sur les terres impériales ; son armée fut défaite par les Jongs de l'ouest ([181](#)) et ses terres furent ravagées par les vainqueurs ([182](#)).

@

I. V

p.396 Le duc Wou de Lou ([183](#)) avait envoyé (son fils aîné) Kue et Hi (frère cadet de celui-ci) présenter leurs hommages au souverain.

Celui-ci institua Hi prince héritier. Mais son ministre Tchong-Shan-fou de Fan ([184](#)) lui fit les représentations suivantes :

— Cette institution ne peut pas être faite. Si on ne s’y conforme pas, on résistera aux ordres souverains et, en ce cas, on devrait châtier ceux qui résistent. Si les injonctions impériales ne sont pas suivies, l’autorité ne subsistera pas, le peuple la renversera. Maintenant si le Fils du ciel institue ce prince feudataire (contrairement aux règles qui prescrivent au plus jeune de servir le plus âgé), il apprendra à violer les principes. Si l’État de Lou se soumet et qu’après cela les princes imitent cette institution, les ordres impériaux recevront des entraves.

Si l’État de Lou ne se soumet point et qu’on le châtie, ce sera violer les préceptes des (anciens) empereurs. De sorte que, en cette affaire, quoi qu’on fasse, ce sera une faute. Que le Fils du Ciel y pense bien.

p.397 L’empereur, malgré ces observations, institua le cadet prince de Lou, mais à peine fut-il mort que les Grands de Lou tuèrent le prince Hi et reconnurent son frère aîné.

Koue-Yü
Discours des Royaumes

I. VI

Siuen-wang, la trente-deuxième année de son règne (795), institue Hiao-kong prince de Lou, sur le conseil de Mou-tchong (ou Tchong-Shan-fou), qui lui vante la piété, le zèle, les grandes qualités de ce prince. (Voir Mailla, II, p. 41).

@

I. VII

Le trait suivant rappelle comment Siuen-wang voulut compter ses sujets à Tai-Yuen et le fit malgré les remontrances de son ministre Tchong-Shan-fou ; puis, ajoute l'auteur, la conséquence en fut que Yeou-wang, fils et successeur de Siuen-wang, perdit le trône et la vie après un règne de peu de longueur. (Cf. de Mailla, *Histoire générale de la Chine*, II, p. 42)

@

I. VIII

La deuxième année du règne de Yeou-wang (185), les trois fleuves du Tsi-tcheou (186) se soulevèrent et leurs eaux furent jetées hors de leur lit. p.398

Apprenant ce fait, Pe-Yang-fou, grand officier de Tcheou, dit :

— Tcheou périra bientôt. Les éléments actifs du ciel et de la terre ne doivent point troubler leurs rapports d'ordre ; s'ils les intervertissent, le peuple sera dans le trouble. Quand le Yang se baisse, il ne sait plus sortir des éléments où il est entré. Quand le Yin lui résiste et presse contre le Yang, il ne sait plus s'élever (187). C'est quand ces circonstances se produisent qu'il y a un tremblement de terre.

Voilà que le lit des trois fleuves tremble, c'est que le Yang est sorti de sa place naturelle et écrase le Yin dans lequel il s'est introduit. La source des fleuves est obstruée (188), et quand cela arrive, l'État périt. Quand l'eau imbibe la terre (189), le peuple jouit de leurs fruits ; quand elles ne se pénètrent pas, le peuple manque des ressources nécessaires.

Comment espérer ne point périr ?

Quand jadis le Lo s'épuisa, la dynastie Hia prit fin ; quand le Ho perdit ses eaux, celle des Shangs périt. Aujourd'hui la vertu, la puissance de Tcheou est tombée au rang de celles des derniers souverains des deux premières dynasties. Les sources de ses fleuves sont obstruées ; ils s'épuiseront. L'État est comme ses montagnes, et ses fleuves. Les montagnes s'écroulent,

Koue-Yü
Discours des Royaumes

les fleuves se tarissent, c'est le signe ^{p.399} certain de la décadence. Les fleuves s'épuisent déjà, les montagnes tomberont ; la ruine de l'État ne tardera pas de plus que onze ans ([190](#)). Ce que le ciel rejette ne dépasse pas ce terme.

Il en fut comme disait Tchong-Yang-fou. Les trois fleuves se desséchèrent, le mont Khi s'écroula et la onzième année après ce discours, Yeou-wang fut assassiné ([191](#)), la puissance du roi de Tchou se transporta à l'est ([192](#)).

@

I. IX

L'an III de Hwei-wang (193), Pien-pe, Shi-shu et Wei-kué (194) chassèrent le souverain et mirent sur le trône Tze-touï (195). Hwei se réfugia à Tcheng et y resta trois ans. Un jour Tze-touï avait réuni ses trois officiers en un banquet auquel Wei-kué présidait comme hôte principal. On y joua la musique de toutes les ^{p.400} dynasties (196). Le prince Hi de Tcheng, ayant rencontré Kih-Shu (ministre du roi), lui dit :

— Quand le ministre des Crimes inflige un châtement, le roi ne s'en réjouit (197) pas ; encore moins ose-t-il se réjouir d'une calamité. D'après ce que j'entends, Tze-touï chante, danse et se livre à la joie. Il a chassé son roi et s'est mis à sa place. Quelle infortune pourrait surpasser celle-là (198) ? Quand on y tombe et qu'on oublie la peine, c'est qu'on jouit du malheur arrivé. Aussi il arrivera malheur à ce prince. Kih-Shu approuva ces paroles et les propositions que lui fit Hi-kong. Ils envahirent le palais royal ; l'un par la porte du sud (199), l'autre par celle du nord, et tuèrent Tze-touï avec ses trois soutiens. Le roi alors rentra dans ses États.

@

I. X

La quinzième année de Hwei-wang (200), un esprit descendit dans la région de Sin (201). Le souverain fit ^{p.401} venir le Neisze (202) Kuo et lui dit :

— Quelle est la cause de cette apparition ?

Kuo répondit :

— La voici. Quand un État doit s'élever, son prince est juste, éclairé, droit, bienveillant, conciliant. Sa vertu suffit pour faire briller son renom. Sa bienveillance suffit pour tenir son peuple bien uni. Les esprits favorisent les hommes et le peuple les écoute ; le peuple et les esprits sont sans ressentiment et les esprits descendent pour voir les vertus de ce gouvernement et distribuer équitablement la prospérité.

Mais quand un royaume doit périr, son prince est cupide, pervers, corrompu, négligent, ami de l'oisiveté, dur, cruel ; son gouvernement est corrompu, sa réputation ne s'élève point, ses jugements sont basés sur le mensonge, la fourberie. Le peuple est infidèle, prêt à l'abandonner. Les esprits regardent ce prince comme coupable et le cœur du peuple s'éloigne de lui. Le peuple et les esprits fuient ses États. Contemplant son oppression et ses actes coupables, ils lui envoient des calamités d'où il arrive que l'on voit des esprits pour l'exaltation d'un roi ou pour sa perte.

Quand les Hia s'élevèrent, le génie du feu descendit sur le Tsong-shan. Quand ils dépérèrent, le même esprit se manifesta à Kin-sui pour l'attester. Quand les Shangs

s'élevèrent, le Thao-ki (203) vint ^{p.402} séjourner au mont Pi-shan. À leur chute, l'I-yang (204) vint se tenir dans la campagne. À l'élévation des Tcheous, les phénix chantèrent sur le Pi-shan. Quand leur décadence commença, Tu-pe (205) frappa le monarque d'une flèche à Li. Tout cela est attesté dans les Mémoires sur les esprits (206).

— Mais, dit l'empereur, quel est cet esprit ?

— Jadis Tchao-wang épousa une princesse de la maison de Fong (207). D'une vertu brillante, elle s'unit et se livra à Tan-tchu (208) et enfanta Mu-wang. C'est lui qui illumina les descendants de la race des Tcheous et leur donna le malheur ou le bonheur. Son esprit, constant en ses sentiments, ne s'est jamais éloigné d'eux, n'a jamais transféré à d'autres son affection. N'est-ce donc point l'esprit de Tan-tchu qui se montre aujourd'hui ?

— Qui l'a reçu maintenant ?

— Il réside en la terre de Khwo.

— Et pourquoi ?

— Votre serviteur l'a entendu dire : Quand la ^{p.403} justice règne, l'apparition d'un esprit annonce le bonheur. Si c'est la corruption c'est le signe des malheurs. Ce pays de Khwo est un petit désert ; il n'y a pas lieu qu'il périclite.

— Que dois-je faire en ces circonstances ?

— Donnez ordre au Ta-tsai (209) que le Grand Prieur et le Grand Annaliste conduisent les descendants de Tan-tchu porter des offrandes à leur ancêtre, mais sans prière.

Koue-Yü
Discours des Royaumes

— Comment est ce pays de Khwo ?

— Jadis Yao visitait ses peuples tous les cinq ans. Maintenant son descendant vient voir ce qui se passe. Cet esprit, en se montrant maintenant, n'a pas manqué à sa fonction et passé les cinq ans.

En conséquence de ce discours, l'empereur envoya le Ta-tsai conduire la famille de Tan-tchu avec le prier et l'historiographe présenter les offrandes ; Kuo les accompagna jusqu'à Khwo.

Le prince de ce pays donna ordre au prier et à l'historiographe de Khwo de prier la terre.

Revenu près de l'empereur, Kuo lui dit aussitôt :

— Khwo périra certainement ; il cherche, il demande la prospérité et ne sacrifie point aux esprits, ils lui enverront des calamités. Il use des ressources du peuple et ne lui témoigne pas de bienveillance ; le peuple le rejettera.

Pour sacrifier convenablement, il faut offrir d'une intention pieuse ; pour aimer le peuple, il faut le ^{p.404} chérir, le protéger sans exception. Au lieu de cela, le prince de Khwo irrite, oppresse son peuple, excitant ainsi les oppositions. Il s'aliène le peuple et irrite les esprits ; malgré cela, il espère et demande des faveurs : Cela est-il possible ? (Kuo n'avait que trop raison).

La dix-neuvième année de Hwei-wang, le prince de Tsin s'empara de l'État de Khwo et mit fin à son existence indépendante ([210](#)).

@

I. XI

Siang-wang (211) avait envoyé Kuo, Kong de Tchao (212), et le Nei-sze Kuo porter au duc Hoei de Tsin (213) le sceau insigne de son pouvoir. Mais les grands de Tsin ne leur témoignèrent pas le respect convenable et le prince, en recevant le sceau, s'inclina simplement sans se prosterner le front contre terre. Revenu à Tcheou, Kuo, l'historiographe, informa l'empereur de ce fait en lui disant :

— Tsin n'a point péri, mais son duc n'a pas d'héritier. Les ministres ne peuvent éviter le péril qu'ils courent.

L'empereur demanda comment cela se faisait.

L'historiographe reprit :

— Le livre de Hia porte : Quand le peuple n'est pas content, comment le ^{p.405} prince prospérerait ? Si le prince ne se concilie pas le peuple, il n'aura personne pour défendre avec lui ses États :

Tang disait dans son serment : Si je commets une faute, le peuple n'en peut rien. Si le peuple commet un crime ; la faute est à moi seul (214), et Puan-Keng ajoute dans un esprit semblable : Si la vertu règne dans l'État, c'est grâce à vous tous ; si elle n'y règne point, c'est à moi seul que c'est imputable.

Puisqu'il en est ainsi, c'est aux chefs à faire en sorte que le peuple ne puisse point ne pas être vertueux.

Les anciens rois savaient que l'objet principal du zèle du peuple devait être le sacrifice, et que pour l'offrir convenablement, le peuple devait s'y préparer par la

Koue-Yü
Discours des Royaumes

mortification ; c'est pourquoi ils purifiaient leur cœur pour se concilier le peuple ; ils surveillaient leur intérieur pour le tenir en ordre et le gouverner convenablement.

Ils étudiaient toute chose pour se conformer à leurs lois naturelles. Observant les lois de la justice, ils agissaient avec une parfaite droiture. Ainsi ils se montraient sincères et miséricordieux, ils gardaient les rites. Si les chefs manquent à ces devoirs, le peuple manque aux lois de la justice, de la fidélité.

p.406 Depuis que le prince a pris en main le pouvoir, il doit résister à la corruption du dedans et du dehors. Celui qui opprime son pays perd sa fidélité. Le chef feudataire qui ne respecte pas les ordres, le pouvoir du roi, est déchu des rites. Celui qui traite mal son peuple perd son affection ; s'il remplit son cœur de sentiments pervers, il perd sa nature droite et juste. Celui qui agit de cette manière s'aliène ses voisins et ses sujets. Comment pourra-t-il conserver son trône ?

Jadis les souverains qui possédaient le monde rendaient avec fidélité le culte dû à Shang-ti et aux esprits et les servaient avec respect.

Alors le soleil, le matin, et la lune, le soir, enseignaient aux peuples à servir leur prince. Tous les grands feudataires venaient recevoir leur investiture du souverain monarque et le droit de régir leurs sujets. Tous les fonctionnaires venaient remplir leurs charges au parvis, dans la salle du palais, et dirigeaient leurs subordonnés ; le peuple, les artisans et les marchands s'acquittaient de leurs charge, de leurs métiers, soucieux que leurs supérieur ne manquassent de rien, ne fussent

Koue-Yü
Discours des Royaumes

arrêtés dans l'exercice de leurs fonctions, leur procurant en conséquence les chars, les costumes, les drapeaux, tous les ornements nécessaires à la distinction des rangs. Ils font les pierreries, les soeries, les sceptres pour attester leur dignité et distinguer les rangs. Ils composent leurs éloges d'après ce qu'ils en entendent dire et les publient.

p.407 S'ils sont dissipateurs, négligents en leurs fonctions, ils sont soumis aux châtiments ; débauchés, ils sont exilés aux frontières.

Pour cela, il y a le pays des barbares Man, comme la peine de mort, de la mutilation, de la marque. Ainsi l'on ne peut, dans sa perversité, obtenir l'indulgence pour soi-même.

Le prince de Tsin n'a point d'héritier légitime. Depuis qu'il occupe le trône, il s'est maintenu par la terreur, témoignant de son incapacité à régner convenablement, se livrant aux passions du cœur ; il a éloigné de lui ses voisins, il a opprimé son peuple et manqué de respect envers son suzerain. Comment pourrait-il se maintenir ? Il a traité le sceau du souverain avec dédain ; il ne s'est pas prosterné, il n'a pas fait les présents exigés.

Qui trompe son roi perdra son peuple ; le ciel a pour les événements des présages certains. Tsin a méprisé son souverain ; il a manqué au culte dû au ciel, et celui-ci traite tout le monde selon ses actes.

Plus la dignité est grande, plus les dons doivent être considérables ; aussi le ciel précipitera sur lui les calamités.

Koue-Yü
Discours des Royaumes

Ce prince a trompé son roi ; ses sujets le tromperont, manqueront de fidélité. Il a rejeté ce qui était sa sauvegarde ; son peuple le rejettera ; son ministre chargé de fournir les choses d'entretien n'a point été repris par son maître, mais on l'a laissé manquer à tous ses devoirs.

L'empereur Siang donna ^{p.408} l'investiture au prince de Tsin, la troisième année de son règne. Cinq ans après, ce prince fut défait par le marquis de Ts'in dans les plaines de Han et tomba entre ses mains. Rendu à la liberté, il revint à sa capitale et y mourut ; son fils Hwai-kong périt sous les coups de ses sujets. Il ne laissait point de descendant. Ses deux ministres furent mis à mort par le prince de Tsin ([215](#)).

@

I. XII

Le dernier paragraphe du premier livre relate brièvement un fait raconté très longuement dans [Mailla, II, p. 133 et suiv.](#) moins un long discours banal comme le précédent et qui fait l'objet principal de ce paragraphe. Nous noterons seulement les détails qu'il donne sur la réception des envoyés de l'empereur.

Le prince de Tsin ayant été tué comme il a été dit plus haut et son oncle Tchong erh lui ayant été substitué sous le titre de Wen-kong, Siang-wang s'empressa d'envoyer au nouveau prince les insignes d'investiture dont la réception constituait l'acte de vasselage.

Bien différent de son père, Wen-kong s'empressa de recevoir les envoyés impériaux selon les prescriptions les plus minutieuses des anciens rites ; son premier ministre alla à leur rencontre jusqu'à la frontière ; il vint lui-même les complimenter au faubourg de la capitale, les logea dans les appartements du quartier du temple ancestral, leur envoya comme provisions neuf bœufs, neuf moutons et neuf porcs et fit placer de grandes torches dans le vestibule du palais, devant leurs appartements.

Le jour venu, il alla recevoir le sceau impérial dans le temple de Wu-kong ([216](#)). Il y avait fait exposer la tablette de Hien-kong ([217](#)) et poser un banc et une natte devant elle.

Le grand intendant du palais présidait à ces arrangements et à la cérémonie. Le prince de Tsin entra dans le temple, portant le sceptre officiel et le costume du sacrifice ([218](#)). Le grand intendant avait aussi ^{p.410} revêtu ses habits de circonstance (le haut bonnet et la robe à faisans).

Koue-Yü
Discours des Royaumes

On lui présenta trois fois les ordres impériaux ; le prince s'excusa trois fois, selon les rites, puis accepta ([219](#)).

Quand la cérémonie fut achevée, les envoyés devenus les hôtes de Tsin furent invités au banquet du prince ([220](#)) et comblés de présents d'après ses ordres qui firent même de beaucoup dépasser la quantité ou la valeur des présents obligés. Wen-kong voulait ainsi cimenter fortement l'amitié qui l'unissait au souverain.

Le Nei-sze, revenu à Tcheou, s'empressa de raconter à l'empereur tout ce qui s'était passé à Tsin, prédisant à cette principauté un avenir prospère ([221](#)).

Le prince de Tsin continua tout son règne à témoigner de son respect et de son dévouement pour le souverain monarque de l'empire chinois et reçut en conséquence, sur le conseil du Nei-sze, le titre de Pa ou chef des princes feudataires ([222](#)).

@

DEUXIÈME PARTIE

II. I

p.411 La treizième année du règne de l'empereur Siang, l'État de Tcheng (223) attaqua celui de Hwa (224). Le souverain envoya un grand de sa cour, nommé Yu-sun-pe, intercéder pour l'État menacé ; mais les officiers de Tcheng l'arrêtèrent et le firent prisonnier. Irrité de cette audace, Siang voulait recourir aux Barbares du Nord (225) pour châtier les coupables ; mais son conseiller Fu-tchin lui fit les représentations suivantes :

— Ne faites point cela, ce serait mal agir. Les anciens avaient ce proverbe : Les frères, lors même qu'ils se querellent et s'injurient, repoussent bien loin les autres (qui voudraient prendre leur parti dans leur querelle). Et le chant de Wen-kong de Tcheou porte : Les querelles des frères s'arrêtent aux murs ; leurs animosités, leurs querelles, ne vont pas au dehors (226). Elles ne détruisent pas l'amitié.

Tcheng est un frère pour le Fils du Ciel (227). Les princes Wu et Tchuang de Tcheng ont rendu de grands services aux princes Ping et Huan de Tcheou. L'empereur Ping s'appuyait sur Tsin et Tcheng quand il transporta sa capitale (228). C'est encore ce dernier État qui a apaisé, arrêté les troubles causés par Sze-Tui (229). Le rejeter maintenant pour un petit différend, c'est détruire une grande vertu pour un petit ressentiment.

Les colères entre frères ne doivent pas se manifester aux autres hommes. Si on le fait, le profit en sera pour les étrangers. Rétribuer le dévouement par des actes de colère, c'est manquer aux devoirs du cœur. La justice

Koue-Yü
Discours des Royaumes

engendre le succès, la prospérité vient du culte des esprits, etc.

Mais le roi n'écoula pas ces objurgations. La dix-septième année de son règne, il fit venir une armée de Ti pour attaquer l'État de Tchong, et, pour gagner les Barbares, il voulait prendre une de leurs princesses pour reine. Fu-tchin chercha encore à l'éloigner de ce projet :

— Le mariage, dit-il, peut être une source de bonheur ou de malheur. S'il procure quelque avantage au pays, il sera heureux ; s'il n'avantage que l'étranger, il sera une source de calamités. Celui-ci ne profitera qu'au dehors ; ne fera-t-il donc pas descendre sur nous des malheurs mérités ? C'est par Ta-jin, (mère de Wen-wang) que la dynastie de Tchi est arrivée au pouvoir ([230](#)). C'est par Ta-tsze que les États de Ki et de Tsang furent constitués ([231](#)). Tsi, Heou, Shin, Liu et Tchou durent également leur existence à des alliances royales ([232](#)), qui toutes furent avantageuses pour le peuple qui les vit contracter.

D'autres États, tel que celui de Ma ([233](#)), ont péri à la suite de mariages parce que toutes ces unions avantageaient l'étranger et rompaient les affections.

Le roi reprit :

— Comment entendez-vous cet avantage de l'intérieur ou de l'extérieur ?

Fu-tchin répondit :

— Quand on honore les hommes supérieurs, qu'on exalte les sages, qu'on emploie les gens d'un vrai mérite, qu'on respecte la vieillesse, qu'on aime ses

Koue-Yü
Discours des Royaumes

parents, qu'on traite les hôtes selon les rites (234) et ses fidèles avec affection, alors le peuple ^{p.414} maintient son cœur soumis et dévoué, emploie toutes ses forces au service du souverain : tout est ainsi dans un ordre parfait : Les magistrats sont fidèles, les ressources ne s'épuisent point, tout réussit, tout atteint son but. Les Pak-sings (235) et le peuple agissent avec justice et droiture.

C'est ainsi que l'épouse royale apporte de l'avantage et le fait remonter aux chefs des peuples. Voilà l'avantage pour l'intérieur, le pays.

Mais si les vertus sont négligées, le peuple a le cœur partagé, sa fidélité est douteuse ; chacun cherche uniquement son propre avantage, résiste aux supérieurs et s'efforce d'atteindre ce qui lui est impossible ; alors l'avantage est pour l'étranger.

Les Ti n'ont point de place au palais de l'empereur (236), le prince de Tcheng (237) y est au midi. L'abaisser, c'est, pour le souverain, ne point honorer les conditions supérieures.

Les Ti ont le caractère des loups et des léopards ; Tcheng n'a jamais manqué aux lois des Tcheou ; l'amoinrir, ce n'est pas exalter les sages ; l'abattre, c'est ne point reconnaître le zèle. Le prince de Tcheng ^{p.415} est déjà avancé en âge ; l'affaiblir, ce n'est point respecter la vieillesse.

Les Ti sont de la famille (barbare) Wei. La dynastie de Tcheng est issue de Siuen-wang ; si l'empereur le traite avec rigueur, il montrera qu'il n'aime pas ses parents ;

Koue-Yü
Discours des Royaumes

s'il répudie la souveraine pour épouser une fille des Jongs, il violera les rites et rejettera les amitiés consacrées par l'âge.

Si Votre Majesté rejette les sept Vertus, son serviteur lui dira que l'avantage en sera pour l'étranger. Le Shu dit : Quand on sait se dominer soi-même, on sait parvenir à ses fins.

Ces observations prolongées encore restèrent sans effet. Siang-wang ne voulut rien écouter. La dix-huitième année de son règne, ce prince répudia son épouse de la race des Ti. Ce peuple fit aussitôt une invasion sur le territoire de Tcheou et tua un gouverneur du nom de T'an-Pe. Apprenant ce fait, Fu-tchin dit à l'empereur :

— Je l'avais dit à Votre Majesté, mais Elle ne m'a point écouté. De là sont nées ces difficultés.

Les Ti voulaient en outre renverser l'empereur régnant, comme on va le voir. Hoi-heou, l'épouse Ti de Siang-wang, avait voulu mettre sur le trône son fils Tze-Yu. C'est pourquoi elle avait eu recours à sa famille, et, par celle-ci, excité les Ti à envahir le territoire de Tcheou : Siang dut s'enfuir et se réfugier à Tcheng.

Le prince de Tsin vint à son secours et l'établit à Fan.

L'empereur voulut récompenser son zèle en lui ^{p.416} offrant des terres. Le prince les refusa, mais demanda le privilège du *Soui* (238). Mais Hoi-wang ne put y consentir.

— Nos anciens rois, dit-il, qui ont possédé l'empire, ont fixé l'étendue de leur territoire à mille lis en carré, pour y recueillir ce qui est nécessaire au culte de Shang-Ti, des Monts et Fleuves, de tous les Esprits (239), subvenir aux besoins des fonctionnaires et du peuple, pour

Koue-Yü
Discours des Royaumes

prévenir tous les maux de l'imprévu, du déréglé. Le reste du territoire devait être partagé équitablement et proportionnellement entre les kongs, les heous, les pe et les nan, pour assurer à chacun le nécessaire et la demeure fixe, suivant en tout la nature du ciel et de la terre, de manière à éviter les calamités, tous les dommages. Ils ne se sont point préoccupés de leur propre avantage (240). Les épouses secondaires, fonctionnaires de l'intérieur, ne dépassent pas le nombre de neuf. Les fonctionnaires extérieurs ne dépassent pas les neuf degrés. Ils suffisaient pour préparer ce qui était nécessaire aux sacrifices en l'honneur des Esprits. On n'aurait point osé suivre, satisfaire, les désirs contraires des oreilles, des yeux et des cœurs, et troubler ainsi les règles établies.

Les lois des tombeaux forment le bel ordre de toutes les choses de la vie et de la mort... Comment le souverain pourrait-il les altérer ?

Maintenant le ciel accable la maison de Tcheou des plus grandes calamités. Moi, l'homme unique, je suis en peine de pouvoir garder mes biens. Je ne puis flatter Votre Seigneurie, l'exciter en ma faveur, en la faisant participer aux privilèges des rois, lui accordant ce que réclame sa volonté privée. Votre Seigneurie ne doit pas m'en vouloir pour cela, car elle n'est pas le Fils du Ciel. Comment celui-ci oserait-il la traiter si favorablement ?

Les anciens disaient : Quand on change ses pendants de ceinture, on change son allure.

Votre Seigneurie croit pouvoir déployer une grande puissance, changer son nom de famille, changer la

Koue-Yü
Discours des Royaumes

nature des choses pour donner de nouvelles lois au monde et se donner de l'éclat, régir tout, disposer des choses et tenir tous les officiers de l'empire sous sa subjection. Alors moi, l'unique souverain, je m'enfuirai dans les déserts.

Pourquoi avez-vous refusé les terres que je vous offrais ; voudriez-vous être la dynastie impériale ? Voulez-vous prendre la place du suzerain et vous mettre au-dessus des kongs et des heous ? Malgré tout, le règlement des sépultures ne peut être changé. Si Votre Seigneurie élève sa puissance au point de dominer le monde, alors cela se fera de soi. Mais moi, comment pourrais-je changer les lois, le bel ordre établi et couvrir le monde de confusion ? Qu'en serait-il, en effet, des rapports de l'empereur avec les officiers de l'empire ? Comment gouverner et faire exécuter les ordres souverains ?

p.418 S'il n'en est point comme je vous le dis, Votre Seigneurie a des terres de l'empire, qu'il s'adjuge le privilège du Soui ; comment pourrais-je le prévenir et l'empêcher ?

Ayant entendu ces paroles, Wen-kong n'osa point insister, accepta les terres offertes et retourna à sa cour ([241](#)).

@

II. II

p.5 Quand Siang-wang revint de Tcheng, il donna les deux villes de Yang et de Fan (242) au prince Wen de Tsin. Les gens de Yang ne voulurent point se soumettre (à leur nouveau maître). Le prince de Tsin vint mettre le siège devant leur ville. Un (envoyé des assiégés nommé) Tsang-ko vint lui dire :

— Notre souverain estime le prince de Tsin capable de faire fleurir la vertu, c'est pourquoi il le récompense en lui cédant Yang et Fan. Mais ces villes chérissent les vertus de notre roi et ne peuvent se soumettre à Tsin. C'est par l'affection et la paix qu'un prince p.6 propage les vertus et qu'il prévient toute pensée d'opposition. Mais ce que fait notre souverain sera fatal au temple de ses ancêtres (243) et perdra son peuple. Nous ne pouvons donc nous soumettre à son décret. La conduite de trois armées fait l'orgueil des quatre races barbares. Y échapper et ne point subir de dommage, c'est ce que nos armées doivent opérer (244). Yang est faible et n'a point encore éprouvé le gouvernement de Votre Altesse. Mais elle ne l'accepte pas. Si Votre Altesse veut le traiter avec bienveillance, ses officiers pourront constater qu'il n'est point rebelle. Mais n'est-ce point assez pour déshonorer une armée qu'elle répande la terreur contrairement à la justice et ruine par des moyens odieux ?

On le dit : Les armes ne doivent point être montrées (inutilement). Les talents ne doivent point se cacher (245). Les armes dont on fait parade sont sans

Koue-Yü
Discours des Royaumes

lustre, n'inspirent pas le respect. Les talents cachés ne brillent point.

Yang (la terre des rois) ne peut accepter de devenir un domaine princier, ni y être amené par le déploiement de forces militaires. Yang est une possession héréditaire des rois ; conséquemment tous ses habitants sont comme les parents du fils du Ciel. Comment Votre Altesse voudrait-elle les opprimer ? ^{p.7} Si elle déploie ses armes pour l'écraser, je crains bien qu'elle ne puisse se faire aimer.

Le prince de Tsin, entendant ces paroles, s'écria :

— C'est là le langage d'un cœur noble et sage, d'un Kiun-tze.

et il abandonna le peuple de Yang ; il lui laissa quitter la ville.

@

II. III

Au meeting princier de Wen (246), les gens de Tsin saisirent Sheng-kong de Wei et le menèrent prisonnier à l'Empereur. Le prince de Tsin demanda au souverain de pouvoir mettre à mort le captif.

— Ce serait mal agir, répondit le monarque. Le pouvoir gouvernemental vient d'en haut vers le bas. Le supérieur exerce le pouvoir ; les inférieurs suivent sa direction sans résister (247). C'est ainsi que les uns et les autres sont sans ressentiment mutuel.

Au lieu d'agir ainsi, Votre Seigneurie veut exercer le pouvoir et ne point suivre ses lois. N'est-ce point que cela ne se peut ?

Le prince et ses subordonnés ne doivent point se quereller. Si vous écoutez le conseil de mort que l'on vous donne, alors cette fâcheuse querelle s'élèvera entre le prince et ses agents, entre le père et le ^{p.8} fils ; ce serait méconnaître la distinction des rangs, la détruire. Si Votre Seigneurie écoute ce conseil, elle commettra un premier acte de rébellion.

En outre, si un sujet tue son prince, de quel châtement ne devra-t-on pas le frapper ? Si Votre Seigneurie ne suit point les lois établies, ce sera une seconde rébellion. Or, si vous vous rebellez deux fois en une seule réunion princière, je crains bien que ce ne soit la dernière. S'il s'en fait encore, quelles pourront être mes relations privées avec le prince de Wei (248) ?

Koue-Yü
Discours des Royaumes

Là-dessus, les gens de Tsin laissèrent aller le prince de Wei ([249](#)).

@

Koue-Yü
Discours des Royaumes

II. IV

La conduite légère des guerriers de Tsin fait augurer leur défaite, ceci est raconté au [Tso-tchuen](#). (Hi, An. 33, 1.)

@

II. V

Le prince de Tsin (250) envoya son premier ministre Sui-tsang présenter ses hommages à l'empereur Ting-wang (251). Celui-ci lui fit servir la viande ^{p.9} d'honneur (252) ; Tsiuen-kong, son ministre, assistait à la cérémonie et logea l'envoyé dans sa maison : Sui-tsang lui dit :

— J'avais entendu dire que les rites du palais impérial ne permettaient pas de séparer ces morceaux des victimes. Comment cela s'est-il fait. Maintenant ? Quel est ce rite ?

Ting-wang les avait vus s'entretenir ; il manda Tsiuen-kong près de lui et lui demanda ce dont ils avaient parlé : L'ayant appris de son ministre, il fit appeler l'ambassadeur de Tsin et lui dit :

— Ne savez-vous pas qu'au sacrifice du Kiao et au sacrifice général en l'honneur des ancêtres, on sert toutes les parties des victimes réunies ? Quand l'Empereur ou un prince vassal donne un banquet à boire, on présente le grand plat (253). À des dîners entre parents, on sert le plat de morceaux choisis.

Vous n'êtes point autre et mon oncle, en vous envoyant, a voulu que vous vinssiez parfaire les anciennes vertus en honorant la maison royale. C'étaient là les rites de fête des anciens rois que je voulais vous appliquer. Je ne pouvais faire pour vous le service du Kiao ou du Grand sacrifice quinquennal (254).

La loyale générosité ne consiste pas à aimer les ^{p.10} rites et à contrevenir aux anciennes règles au risque de troubler une vieille amitié. Les Jongs et les Tis seuls servent les

Koue-Yü
Discours des Royaumes

corps entiers. Ces peuples sont irréfléchis, prêts à l'excès, légers, sans règle, cupides, sans modestie.

Leur sang, leur activité vitale ne se laissent point gouverner ; ils sont comme les oiseaux et les quadrupèdes. Chez eux, les objets d'exportation ou d'importation, d'impôt, de tribut, n'ont point pour base d'appréciation le parfum ou le bon goût. Aussi doivent-ils se tenir en dehors des portes (255), et les interprètes leur servent d'intermédiaires dans les transmissions de leurs objets utiles.

Vous, maintenant, vous êtes comme un frère dans le palais de nos rois, venu pour l'entrevue exigée par le temps. Nous faisons en sorte de nous conformer aux rites, aux règles saintes pour apprendre au peuple à obéir aux lois. Nous prendrons, n'est-ce-pas ? tout ce que nos rites ont de bon, de beau, d'harmonieux. Nous prendrons les parfums exquis, nous purifierons nos liqueurs, nous mettrons en ordre nos corbeilles *pin* (256), nous préparerons nos corbeilles *fong* et *kuei* (257). Nous poserons sur les ^{p.11} tables nos plats à viande, nous prendrons nos vases à liqueur, nous poserons nos marmites et nos plats. Priant avec respect pour écarter tout malheur, nous préparerons tout ce qu'il faut pour boire et manger. Nous servirons alors le plat de morceaux, choisis avec les tsous (258). On boit à la santé des hôtes en leur offrant les présents des banquets pour témoigner de l'esprit de concorde et d'amitié convenables. Laisser quelqu'un d'eux isolé, négligé, c'est imiter les *Jongs* et les *Tis*.

Koue-Yü
Discours des Royaumes

Les rois et les princes, quand ils préparent une cérémonie, lui donnent tout son éclat ; ils affermissent leurs vertus et déploient grand luxe d'instruments.

Ils font les cérémonies soit en se tenant debout, soit en montant, mais sans s'asseoir. Par le repas ils font briller leurs instruments, leur luxe ; par la réjouissance ils cimentent l'amitié. Aussi les banquets annuels ne doivent pas aller jusqu'à lasser (convives et amphitryon) ; les repas des saisons ([259](#)) ne doivent pas aller jusqu'à la débauche. Dans les réunions mensuelles, les services de la décade ([260](#)), les actes de chaque jour, on ne doit jamais oublier (les rites). Dans ce déploiement du luxe, Tcheou observe toujours l'ordre et le rang ; ses coutumes ont toujours ^{p.12} de la grandeur, et sa majesté de justes règles. Les aliments ([261](#)) entretiennent la vie, la beauté extérieure anime le cœur, les sons (la musique) donnent du lustre aux actes vertueux ([262](#)). Les cinq devoirs ([263](#)) règlent les convenances. Le manger et le boire entretiennent le corps ; l'harmonie ([264](#)), la paix ([265](#)) se manifestent ainsi ; le bon emploi des richesses répand la joie. (Quand il en est ainsi), les bonnes règles sont suivies, et la vertu s'affermit.

Les anciens savaient pratiquer les rites ; ils n'auraient pas servi des animaux entiers ([266](#)).

À ces paroles, l'envoyé de Tsin n'osa point répondre et se retira. De retour en son pays, il raconta comment il avait appris les rites des trois dynasties. Aussi, depuis lors, fit-on de l'observation de cet ordre des cérémonies ([267](#)) la loi du pays de Tsin.

@

II. VI

p.13 Ting-wang avait envoyé Tan siang-kong (268) en mission à la cour de Song (269) et de là à Tsou. L'ambassadeur devait demander passage à Tchen (270). Mais voilà que le matin l'astre du feu (*Mars*) se montra. Il était impossible de continuer la route ; les chemins étaient obstrués par les buissons. Point d'officier de Tchen à la frontière (pour recevoir l'envoyé) ; le Sse-kong n'avait point nettoyé les routes, les marais n'avaient point de jetée (271) ; sur les rivières point de pont. Les champs étaient pleins de tas de grains, les préparatifs de l'entassement n'étaient point achevés (272). Les plantations le long des routes n'étaient point en ordre (273). Le sol était en gros morceaux. Le Shen-tsai (274) ne vint point présenter des vivres à l'ambassadeur. Point de Sse-li (275) pour fournir le logement, point de pied-à-terre appartenant à l'État, p.14 point encore d'hôtel à la ville (276) pour les étrangers. Les gens de Tchen étaient occupés à élever une tour avec terrasse pour la famille Hia (277). Ils arrivèrent à Tchen. En ce temps, Ling-kong de Tchen avec Kong-ning et I-hing-fu (278) étaient allés en toilette négligée (279) et étaient restés dans cette famille. L'ambassadeur ne put être reçu. Tan-tse retourna donc auprès du souverain pour lui rendre compte de sa mission et lui dit :

- Le prince de Tchen a commis une grande faute, son royaume périra.
- Pourquoi cela ?, répartit le roi.
- C'est que, répondit l'envoyé, l'astre Tchinkio (280) s'est montré et la pluie a cessé. La base du ciel (281) a été vue et l'eau s'est desséchée.

Koue-Yü
Discours des Royaumes

La racine à été aperçue et les branches, les fleurs ont été coupées. Le quadrigé (282) s'est montré et a répandu le givre. L'astre du feu, se montrant, ^{p.15} purifie le vent (283) et avertit de l'arrivée du froid : C'est pourquoi les enseignements des anciens rois (284) contenaient ceci : « Quand la pluie a cessé (285), on nettoie les chemins ; quand les eaux se retirent, on refait les ponts : Alors les branches des arbres et des plantes se coupent et l'on prépare l'emmagasinement des fruits de la terre, déjà cueillis. Quand le givre tombe, on prépare les fourrures. Quand le vent se met à souffler, on met en ordre les demeures, les palais, les cités et leurs cours : C'est pourquoi les Hia-ling (286) portaient les prescriptions suivantes : le neuvième mois, on répare les chemins ; le dixième on restaure les ponts : On donnait alors cet avertissement : Récoltez et préparez les instruments de la terre, les lieux d'emmagasinement (287). Quand l'astre du feu apparaît, venez aux réunions près du Sse-li sous le Ying-luh (288). Les travaux du sol peuvent commencer.

C'est ainsi que les anciens rois, sans dépense aucune, répandaient la vertu dans le monde.

Maintenant l'astre du feu s'est levé sur le royaume de Tchen ; malgré cela les chemins y sont obstrués, ^{p.16} les aires des récoltes comme abattues, abandonnées. Les marais sont sans digue, les rivières sans bateaux ni ponts (289). C'est là rejeter les enseignements des anciens rois. Les lois des Tcheous ont cette prescription : Disposez les arbres pour marquer les chemins :

Koue-Yü
Discours des Royaumes

Établissez des hôtels publics pour favoriser les voyages, garder les voyageurs (290).

La capitale doit avoir ses parcs de bestiaux aux faubourgs ; les frontières ont leurs observatoires de garde (291). Les marécages (292) ont leurs plantes de haute croissance (293). Les jardins ont leurs arbres et leurs fossés pour en écarter les fléaux (294). Le reste du pays est ainsi pourvu de grains et le peuple est sans crainte pour sa culture ; les champs ont des plantes odorantes. On ne vole pas son temps au peuple, on ne requiert pas pour soi son labour. La bienveillance ne se fatigue point ; l'indulgence n'est jamais arrêtée.

Les affaires de l'État sont bien réglées ; dans les villes, le peuple s'applique à ses affaires avec ordre et selon les rangs.

Maintenant, au royaume de Tchen, les chemins ne sont point à reconnaître ; les champs sont couverts d'herbes ; le peuple se fatigue sans récolter, il ^{p.17} est épuisé pour les plaisirs des chefs. C'est là violer les lois des anciens souverains que l'on trouve au code des officiers de Tcheou (295) : « Si un hôte d'un État rival se présente, il est annoncé par le Kuan-yin (296). »

Le *Hing-li* (297) vient à sa rencontre le recevoir, portant l'insigne de son autorité. Les officiers du prince le conduisent (298) ; (quand ils arrivent), un ministre (*hing*) va au-devant d'eux au faubourg pour les encourager (299) ; le *Men-yin* fait nettoyer l'entrée (du palais (300)). Le *Tsong* et le *Tcho* lui servent à présenter les offrandes et les prières (301). Le *Sse-li* lui fournit le logement et le *Sse-tu*, les serviteurs nécessaires (302).

Koue-Yü

Discours des Royaumes

Le *Sse-kong* veille à lui aplanir les voies (303). Le ministre des Crimes surveille les voleurs et autres gens dangereux. Le *Wu-jin*, ou forestier, fait venir et ^{p.18} préparer les matériaux nécessaires (304). Le *Tien jin* (305) prépare le bois à brûler. Le *Huo-she* ou « préposé au feu » inspecte les torches, les luminaires (306). Le *Shui-She* ou « préposé à l'eau » inspecte les vases et tout ce qui sert à se laver (307). Le *Shen-tsai* fournit les aliments. Le *Sin-jin* ou « chef des magasins impériaux » procure le grain, le riz et autres céréales, et le *Sse-ma* (308), le foin (pour les chevaux). Le *Kong-jin*, « chef des artisans impériaux », répare les chars (de l'envoyé). Chaque officier impérial remplit ses fonctions. Il en doit être ainsi quand il va comme quand il revient ; l'ambassadeur peut-il ne point prendre à cœur tous les détails (309) de sa mission ? Celui qui a été l'hôte d'un grand État, lorsqu'il revient, est élevé d'un grade et grandi en honneur. Tout officier, jusqu'à l'envoyé impérial, monte en fonction ; le premier ministre vient le visiter. Quand le souverain suprême part pour une tournée d'inspection (310), les princes doivent venir le recevoir.

Maintenant, bien que votre serviteur Tchao (311) soit, malgré son incapacité, de la famille des Tcheous et ^{p.19} qu'il soit allé par ordre souverain ; comme hôte au pays de *Tchen*, les officiers de ce pays ne sont pas venus au-devant de lui : C'est là mépriser l'officier des anciens souverains et renverser leurs lois. Leurs règlements portaient : « La voie du ciel récompense le bien et punit la corruption. Aussi, si ce que je proclame n'est pas écouté et suivi, l'État ne subsistera pas. Que l'on soit

Koue-Yü
Discours des Royaumes

vigilant et sage, que chacun garde ses règlements propres pour conserver la bienveillance, le secours du ciel.

Loin d'agir ainsi, le prince de Tchen a oublié ce qui peut assurer la continuité de sa puissance ; il a rejeté la fidélité conjugale pour une concubine et s'est fait accompagner de ses ministres pour aller se souiller dans la famille Hia, chez son chef. N'est-ce pas là une famille de concubinage ? Il m'a traité comme un descendant d'une concubine (312). Pour lui, il est allé sans son costume ni son bonnet princier, mais avec un simple bonnet de Tsou (faire cette honteuse visite). — N'est-ce pas mépriser les saintes règles et violer les ordonnances des anciens rois ? Ceux-ci excitaient et dirigeaient les vertus, les capacités ; ils craignaient qu'elles ne faiblissent et ne vinsent à se perdre.

Si l'on rejette leur doctrine, si l'on abandonne leurs lois et que l'on méprise leurs officiers, violant ouvertement leurs ordonnances, comment pourrait-on conserver sa puissance, son État ? Placé entre de grands ^{p.20} États et dépourvu de ces quatre principes de conduite (313), pourra-t-on durer longtemps encore ?

La sixième année, de Ting-wang, Tan-tze se rendit à Tsou. La huitième année, le prince de Tchen fut tué par le chef de la famille Hia (314) : L'an IX, le prince de Tsou envahit Tchen (315).

@

II. VII

La huitième année de son règne, Ting-wang envoya Lao-k'eng-kong (316) en mission auprès de la cour de Lou. Il distribua des présents de soierie aux Ta-fous de cet État ; Ki-wen-tze et Meng-hien-tze (317) les mirent en magasin, Shou-sun-hwan et Tong-men-tze (318) les prodiguèrent.

À son retour, le souverain lui demanda quels étaient les vrais sages parmi les Ta-fous de Lou. Il répondit :

— Ki et Meng ont augmenté leur situation à Lou ; Shuk et Shun la perdent. Quand la famille et ses biens ne se déperdent pas, on ne se fait pas ^{p.21} écarter soi-même.

Le souverain reprit :

— Que voulez-vous donc dire ?

K'eng-kong répondit :

— Votre serviteur l'a entendu dire ; le sujet doit être sujet et le prince doit être prince (319). Si un prince est d'une action puissante ; ami de l'ordre, bienveillant toujours, faisant observer ses ordres, ses officiers seront respectueux, zélés, économes, diligents. S'il étend au loin son action (320), il pourra garder son domaine. Bien réglé, il traversera les temps d'une manière heureuse. Pénétrant tout, sa doctrine se propagera ; bienveillant, il se fera aimer du peuple. Sa base étant bien protégée, sa puissance sera ferme et solide. S'il se met en action selon les temps, alors il n'en perdra pas le fruit, le mérite. Si la doctrine de sagesse se répand, elle s'universalisera. S'il gagne le peuple par sa bonté bienveillante, il abondera en biens. Sa base étant solide,

ses mérites accomplis, les bons principes propagés, le peuple abondant en biens, il pourra de plus en plus le garder de tout mal : Comment ses affaires ne prospéreraient-elles pas ? Par le respect on observe les ordres ; par l'attention on exerce avec succès ses fonctions ; par la vigilance on mène à fin les affaires ; par la sage économie (321) on a de quoi satisfaire aux besoins, aux dépenses. Ce respect préviendra les rébellions, cette attention empêchera les négligences ; p.22 cette vigilance fera qu'on soignera même les morts ; cette économie éloignera les douleurs, les soucis. Et, dans ce cas, les chefs et les inférieurs vivront unis, sans division. Comment, agissant ainsi, ne serait-on pas capable de remplir ses fonctions ? Quand le chef entreprend une affaire et le fait avec intelligence, les magistrats savent remplir leur mission et le résultat des ordres souverains se perpétue.

Maintenant ces deux personnages, par leur économie, ont de quoi satisfaire à tous leurs besoins ; cela fait que leurs familles seront suffisamment pourvues et protégées (322). Les deux autres sont dépensiers ; ils épuisent leurs ressources sans s'en préoccuper (323) ; épuisés, ils n'excitent point la compassion ; les chagrins fondent sur eux. Ainsi ils ne se préoccupent que de leur propre personne (ils ne font état que d'eux-mêmes et ne voient rien au-dessus) : Leurs épouses, leurs gens dépensent de même ; l'État, leur famille ne peut soutenir (ces prodigalités), c'est la voie de la perdition.

Le roi, entendant ces paroles, repartit :

— Comment cela se fait-il ?

Tan-tze répondit :

— La position d'un Ta-fou ([324](#)) est ^{p.23} au-dessous de celle d'un ministre inférieur. Si l'on veut exalter (la première), l'élever au-dessus de la seconde par ses dépenses, on ne pourra pas servir deux maîtres. La position d'un ministre inférieur (Shuk-sun) n'égale pas celle de Ki-wen et de Meng-hien (premiers ministres). Si l'on s'élève au-dessus, on ne peut servir trois maîtres ([325](#)). Il semblera d'abord que cela se peut ; mais à la longue, on en éprouvera le poison, le mil ; et l'on se perdra ([326](#)).

L'an XII (de Ting), Siuen de Lou mourut ([327](#)). Les messagers de cette nouvelle n'étaient point encore arrivés que l'on vint annoncer les troubles et Tong-men, avec sa famille, s'enfuit au royaume de Tsi ([328](#)).

La onzième année de Kien-wang, (574), Shuk-sun, le second ministre de Lou, nommé aussi Siuen-pe, dut également s'enfuir à Tsi ; Tcheng était à peine mort de deux ans ([329](#)).

@

II. VIII

La huitième année de Kien-wang, Tcheng, prince de Lou (330), vint faire visite à la cour souveraine. Il ^{p.24} envoya (son ministre) Shuk-sun Kiao-zho annoncer son arrivée prochaine. Celui-ci eut une entrevue avec Wang-sun-shuo, Ta-fou de Tcheou. Shuo alla près du souverain et lui dit :

— Shuk-sun de Lou est arrivé. Il doit y avoir quelque chose d'extraordinaire. J'ai vu les présents qu'il apporte, des étoffes de soie riche, mais en petit nombre ; par contre, il sollicite par des paroles flatteuses et suspectes (331). Ce qu'il demande il faut le lui donner. Lou a acquis de la puissance, on doit craindre son pouvoir ; il n'est pas bon de le satisfaire d'abord, puis de l'éloigner de soi. Il est comme carré en haut et pointu en bas (332). C'est un homme hardi et prêt à résister si le souverain ne lui accorde pas ce qu'il convoite ; ses agents pillards viendront et voleront de quoi satisfaire ses désirs. Ce sera la récompense de la méchanceté. Mais les dons nécessaires ne sont pas préparés (333). (C'est vrai ; mais) les saints examinent soigneusement ce qu'ils doivent donner ou retenir, ce qui doit les satisfaire ou les irriter, ce qu'ils doivent accepter ou donner. Si l'on ne dirige pas sa bienveillance, sa générosité, on ne saura pas davantage diriger l'audace et la vaillance. Ce que l'on doit faire dominer avant tout, c'est la vertu et la justice.

Le roi répondit :

Koue-Yü

Discours des Royaumes

— J’y consens, faites demander ^{p.25} secrètement, ce que l’on veut à Lou. Mais il ne donna à Shuk-sun rien de plus que ce que requéraient les rites ordinaires ([334](#)).

Quand le prince de Lou arriva, c’était Tchong sun-mie qui était son aide de camp principal. Wang-sun-shuo eut un entretien avec lui et fut gagné par ses paroles. Il en parla au roi et le roi fit de larges présents au lieutenant du prince ([335](#)).

@

II. IX

(L'armée de) Tsin avait vaincu celle de Tsou à Yen-ling (336). Le prince de Tsin envoya Ki-tchi (son ministre) avertir l'empereur de cette victoire. Il n'avait point encore rempli sa mission que Wang-shu Kien-kong (337) lui offrit à boire du vin ; ils se portèrent des toasts mutuels ; tous deux avides et possesseurs de grandes richesses, ils s'amusèrent à boire et à causer ensemble.

Le lendemain matin, Wang-shu loua l'envoyé devant la cour et Ki-tchi alla voir Shao-huan-kong (338) et causa avec lui. Comme Shao-kong expliquait sa ^{p.26} mission à Tan-siang-kong (339), il lui dit :

— Wang-shu-tze louant, vantant ainsi Ki-tchi, pense qu'il doit être ministre de Tsin. Un ministre de Tsin est grandement soutenu par les princes ; si les hauts officiers (340) veulent les y engager, (Ki-tchi) pourra être avancé sûrement et porté au ministre suprême (341).

Maître, vous ne connaissez pas la victoire de Tsin ? C'est mon œuvre, c'est moi qui en ai formé le plan (342). Ki-tchi me dit : « Sans moi, Tsin n'aurait point combattu. Tsin avait cinq sources de défaites ; cependant Tsin ne savait plus résister et prendre les armes. C'est moi qui ai rétabli ses forces.

D'abord en formant la convention contre Siang (1^e source de défaite pour Tsou).

2^o Faible de puissance, il n'avait gagné l'appui d'autre prince que par la promesse de cession de territoire (343).

Koue-Yü
Discours des Royaumes

3° Laissant de côté les hommes bienveillants et forts, il a employé les jeunes et les faibles ([344](#)).

4° Il a établi un ministre et n'a point écouté ses avis ([345](#)).

5° ^{p.27} Par le concours des Y et de Tcheng, il a formé trois armées, mais il ne les a point mises en bon ordre. Mais Tsin n'a point commis cette faute. Il a réuni ses soldats et formé quatre armées avec leurs généraux ; il les a constituées fortement : Il les a conduites en bon ordre et fidèlement aussi les princes se sont déclarés pour lui. En cela il a fourni cinq moyens de victoire : 1. Ses paroles d'abord (la convention avec les princes) ; 2. La réunion de ses troupes ; 3. Ses généraux forts au combat ; 4. L'ordre établi ; la sincérité ; 5. L'accord des princes en sa faveur. Or, un seul moyen suffit. Celui qui, réunissant les cinq moyens indiqués, combat et succombe, doit fuir, n'est point un homme. En ces conditions on ne peut refuser de combattre. Lun-shou et Shi-i-fan ([346](#)) ne voulaient point ; mais je les ai ranimés et forcés ; combattre et vaincre, c'est ce que je saurai faire. Mais comment combattre sans plan mûri ! Pour moi j'ai trois moyens d'action : la bravoure, la connaissance des règles et l'amitié (des soldats) acquises par la bonté. Les soldats de Tsou sont aussi d'une grande bravoure ; ils observent les règles, car quand ils aperçoivent leur prince, ils descendent promptement (de leurs chars) ; leur humanité s'est manifestée quand ils ont pris le prince de Tcheng et qu'ils lui ont pardonné, qu'ils l'ont relâché ([347](#)).

Koue-Yü
Discours des Royaumes

p.28 Cela étant, connaissant le gouvernement de l'État de Tsin, ceux de Tsou et de Yue lui ont fait hommage par leur visite à sa cour. Pour moi (348), je le reconnais, vous êtes un sage. Voulant comprimer l'élévation de la puissance de Tsin, vous n'avez point manqué en ce qui pouvait la tenir en un rang inférieur ; mais je crains que vous n'arriviez jamais au gouvernement (349), à la direction des affaires (pour atteindre ce but), car je me le dis : Comment tiendriez-vous à ce rang ?

« Jadis le Ta-fou Siun-pe se mit comme adjudant d'un général à la suite d'une armée pour arriver au gouvernement (et devint premier ministre). Siuen-tze de Tchao n'avait point d'armée à conduire et fut mis à la tête du gouvernement. De nos jours Lu-pe, y arriva comme général de second ordre. De ces trois personnages auxquels je m'ajouterai pour former le quatuor, tous sont arrivés au pouvoir.

Toutefois si en s'adjoignant comme aide de camp général à une armée nouvellement formée, on veut s'élever et obtenir un ministère, la chose ne se pourrait-elle pas ? Si on l'obtient, on peut donc la rechercher.

Telles sont ses paroles ; comment le prince les apprécie-t-il ?

Siang-kong répondit :

— Il y a une expression p.29 vulgaire qui dit ceci : « Il a le couteau sur la gorge. » N'est-ce pas le sort de Ki-tchi ? Le Kiun-tze ne s'élève pas lui-même ; non, il se tient en arrière et cède (350). Comment voudrait-il étouffer le

Koue-Yü
Discours des Royaumes

mérite des autres ? L'homme, par nature, est porté à résister à ses supérieurs (351) ; ceux-ci ne peuvent tenir les mérites sous le boisseau. Celui qui cherche à le faire s'abaisse lui-même, et ses inférieurs s'en élèvent d'autant plus (352). C'est pourquoi les saints, estiment hautement l'humble condescendance. Un proverbe le dit : « Les animaux haïssent leurs filets et les hommes, leurs chefs, ceux qui sont au-dessus d'eux. » Et le Shu : « Le peuple peut être attiré à toi tenu près de toi ; il ne peut être dominé (353) complètement. » Le Shi ajoute à ceci : « Le Kiun-tze, cherchant le bonheur, n'use pas des voies mauvaises, mais reste fidèle aux rites. Devant un compétiteur il cède jusqu'à trois fois. » Ainsi le Saint sait bien que le peuple ne peut être écrasé.

Aussi les souverains qui ont régi ce monde cherchent d'abord à comprendre le peuple (354), puis à le protéger ; ainsi ils peuvent favoriser, développer ses intérêts. Maintenant *Ki-tchi* est en dessous de ^{p.30} sept personnages (plus élevés que lui (355)) ; il veut s'élever au-dessus d'eux. C'est là chercher à les obscurcir tous sept, à les éclipser. Il excite ainsi sept colères. Quand la colère est dans le cœur d'un égal, on ne peut souvent en soutenir les effets. Que sera-ce quand elle sera dans les cœurs de ministres prodiges ? Comment en soutiendra-t-il le poids ?

La victoire de Tsin prouve que le ciel avait des griefs contre Tsou. C'est pourquoi il l'a averti par la main du prince de Tsin. Et *Ki-tchi* voudrait résister à l'action du ciel (356) et lutter par sa seule force ! Ne serait-ce pas une entreprise bien difficile ? Résister au ciel ne porte

Koue-Yü
Discours des Royaumes

pas bonheur. Opprimer les hommes est chose inique. Celui que le bonheur ne favorise pas, le ciel l'abat. Celui qui agit iniquement, le peuple le renverse. Où *Ki-tchi* en est-il quant aux trois instruments nécessaires (357) ? La bonté, les rites, la bravoure ? Tous trois sont la force d'action du peuple (358). Celui qui meurt pour le droit, est ce qu'on appelle un brave ; l'action conforme à la justice, c'est ce qu'on appelle les rites. Entretenir l'équité, les actes généreux, c'est la bonté. Feindre la bonté, c'est une fourberie (359) ; des rites feints et faux p.31 sont une honte (360) ; une bravoure fausse (361) est une cause de destruction. Dans une bataille, épuiser les forces de l'ennemi est l'essentiel. Mais conserver la paix et l'union, observer strictement la justice, c'est le bien suprême (362). La loi des armes est une intrépidité parfaite. Celle des cours est d'observer les rangs d'une manière stricte.

Se rebeller, faire la guerre, usurper l'autorité, c'est une cause de perte comme ce le fut pour le prince de Tcheng. Perdre sa fermeté d'âme, faire des bassesses, c'est une honte. Nuire à son propre État pour favoriser un adversaire, c'est une fausse honnêteté (363). Quand on a ces trois vices et qu'on cherche par là à satisfaire son chef, on est bien loin d'obtenir le gouvernement du pays. Comme je le vois, il a le couteau sur la gorge, il ne subsistera plus longtemps. Pour moi, Wang-shu ne peut plus se maintenir longtemps encore.

La grande proclamation porte ceci : Le ciel suit « ce que le peuple désire (364) ». Wang-shu et Ki-tchi peuvent-ils

Koue-Yü
Discours des Royaumes

ne point s'y conformer également ? Wang-shu veut-il
que Ki-tchi ne le suive point ?

Après cet entretien, Ki-tchi retourna à Tsin ; l'année (365) p.32
suivante, il périt de mort violente. Pe-yü (Ta-fou de Tcheou)
accusa Wang-shu et celui-ci se réfugia à Tsin (366).

@

TROISIÈME PARTIE

III. I

p.33 Au congrès de Ko-ling (367), Tan-siang-kong (368) alla visiter le prince Li de Tsin. De loin il l'aperçut qui marchait à grands pas, levant les pieds très haut et regardant au loin, les yeux levés.

Ki-i de Tsin (369) le vit et lui parla de Fan (370). Ki-tcheou (ministre de Tsin) en fit autant et lui fit des offres séductrices pour le gagner (371). Ki-tchi le visita également et l'entretint du plaisir que l'on goûte à faire paraître les mérites. Koue-tsu, (autre ministre de Tsin) discourt avec lui de l'étude épuisant (la considération du bien et du mal, de ce qui est louable ou répréhensible).

Le prince de Lou, Tcheng, vint également le voir (372) p.34 et lui parla des difficultés dans lesquelles se trouvait l'État de Tsin et des moyens de convaincre Ki-tcheou de corruption.

Siang-kong répondit :

— Comment mon prince se préoccupe-t-il de cela ? L'État de Tsin sera bientôt dans des troubles funestes. Son prince et ses (trois ministres) Ki pourront-ils le sauver ?

Le Prince de Lou repartit :

— Mon humble personne craint de ne pouvoir échapper aux coups de Tsin. Votre seigneurie me dit : Qu'il sera bientôt dans le trouble. Oserais-je demander, si elle le sait, par la consultation du sort, du ciel, ou si elle le conjecture d'après les faits humains ordinaires ?

Le ministre répondit :

Koue-Yü

Discours des Royaumes

— Je ne suis point un chef de musique (373), ni un astrologue (374), pour connaître directement les voies du ciel. Je vois simplement la conduite du prince de Tsin et j'entends les discours des trois Ki (375). Ils sont funestes et amèneront les malheurs. Le Kiun-tze dirige ses membres par les yeux, et les pieds les suivent. D'après ce principe, quand on voit son attitude, ses manières, on p.35 connaît les pensées, les dispositions de son cœur (376). C'est par l'œil que l'on reste dans (la voie de) l'équité, de la convenance ; c'est par les pieds qu'on y suit l'œil. J'ai vu que le prince de Tsin regarde au loin et lève haut les pieds. Ses yeux ne sont point dirigés sur sa personne et ses pieds ne suivent pas ses yeux. Son cœur est donc changeant, ami de l'extraordinaire. Ses yeux et ses membres ne sont point en harmonie. Comment pourrait-il conserver longtemps sa puissance ?

Dans une réunion de princes, où se traitent les grands intérêts des peuples on voit les causes de stabilité et de chute, et si un État est sans cause de blâme, si son prince, en sa démarche, ses paroles, ses regards et le reste, ne commet point de faute, on reconnaîtra aisément sa vertu : ses regards portés au loin montrent qu'il s'est séparé des règles de la convenance. Ses pieds levés haut (377) disent assez qu'il a rejeté toute vertu.

Un parler double (378) viole la sincérité ; des oreilles amies du lascif font perdre la bonne renommée (379).

C'est par l'œil que l'on reste dans la voie de l'équité ; c'est par les pieds qu'on suit (celle de) la vertu ; c'est par la bouche que l'on maintient intacte p.36 la sincérité du cœur ; c'est par l'oreille que l'on apprend les vrais

Koue-Yü
Discours des Royaumes

noms des choses (380). On ne peut donc jamais négliger ces principes ; Leur perte (381) est cause de maux et de regrets. Si on les perd complètement, l'État suit (cette voie et périt). Le prince de Tsin manque gravement à deux d'entre eux (382), c'est ce qui me fait tenir ce langage.

« La famille Ki est une tribu favorite à Tsin ; elle compte trois ministres (383) et cinq Ta-fous ; n'est-ce-point un fait de nature à inspirer ces craintes ? Une situation trop élevée est pleine de danger, elle amènera une chute terrible. L'objet d'un goût exquis distille le plus violent poison. Ki-khi a un langage blessant. Ki-tcheou est fourbe en son parler. Ki-tchi (384) est agressif. L'injure blesse, irrite. La fourberie trompe ; le caractère agressif cause des ruines. Avec de semblables favoris que Tsin comble d'honneurs, avec ces trois causes de la haine (385) que cela engendre, qui pourra le supporter ? Le prince de Tsi partagera son sort ; il fonde son pouvoir sur la corruption et le trouble. Il se plaît à exciter les hommes par toutes les ressources de la parole ; il va jusqu'à la racine ^{p.37} du ressentiment (386). L'homme juste seul connaît toutes les ressources du langage (pour le bien). Comment Tsi les possèderait-il ?

« On le dit. Quand un État cultive la vertu (387) et que l'État voisin n'y travaille aucunement, l'heureux sort destiné au second passera au premier.

« Maintenant le prince presse Tsin ; son voisin agit de même envers Tsi. Tsin et Tsi étant tombés dans le malheur, il est facile de les dominer. Peut-on se préoccuper de gens sans vertu et s'affliger pour Tsin ?

Koue-Yü
Discours des Royaumes

Ces gens de Tchang-tih (388) ne rêvent que profit et méconnaissent l'équité. Leur profit est dans la corruption, ils y sont submergés ; qui pourrait y porter remède ?

Après cet entretien, le prince de Lou s'en retourna à son pays natal et en chassa Shu-sun avec Kiao-zho.

La onzième année de Kien-wang, les princes eurent leur réunion à Ko-ling. L'année suivante, le prince de Tsin fit mourir les trois Ki. La treizième année, le prince fut assassiné (389) à la porte orientale de Yih (390) ; son enterrement se fit avec un seul char (391).

Enfin le gens de Tsi mirent à mort Kuo-wou-tzé (392).

@

III. II

Le fils de Sun-tan de Tsin, Tcheou (393), se plaisait à employer en tout Siang-kong. D'une rectitude parfaite, sans défaillance (394), regardant devant lui sans se retourner, écoutant sans tendre violemment l'oreille, parlant sans se faire entendre au loin, sa parole mesurée et modeste imitait le ciel (immobile) ; partant d'un cœur sincère (395), elle se conciliait tous les esprits. La parole sincère affecte la personne elle-même ; le parler bienveillant atteint, gagne les autres ; le parler conforme à la justice produit des effets utiles ; sage, il s'applique aux affaires et les règle ; courageux, il se conforme aux lois ; éclairé par la doctrine, il distingue (les natures différentes) ; pieux, il s'adresse aux esprits ; bienveillant, il atteint à la concorde ; modeste, cédant, il touche les rivaux.

Quand l'État de Tsin était dans le malheur, il était toujours affligé ; quand cet État avait quelque heureuse fortune, il était dans la joie. Siang-kong, étant tombé malade, fit appeler King-kong (396) et lui dit :

— Il faut que le vertueux Tcheou de Tsin obtienne le gouvernement de cet État. Sa conduite est l'ordre parfait (397). Celui qui en est capable peut posséder le ciel et la terre même. Ce que le ciel et la terre favorisent, comblent de prospérité, est petit en soi, d'abord, puis devient maître d'un royaume (398). Le respect est l'observation intelligente de cet ordre parfait (399). La sincère droiture en est le complément, la perfection (400), la rectitude, la fidélité en est la protectrice (401). La bonté en est le principe aimant et l'équité en est la règle. La sagesse en est le véhicule et la vaillance en est le

Koue-Yü
Discours des Royaumes

conducteur. L'instruction en est la propagatrice et la piété filiale, le fondement, la racine. La bienveillance en est le principe d'affection et la modestie qui cède à tous en est comme la matière, le moyen d'action (402). Quand on imite le ciel, on doit être respectueux, soigneux. Quand on est maître de sa volonté, on doit être droit et sincère. Quand on observe et dirige son corps, on sait être fidèle et droit. Quand on aime les hommes, on sait être bon. Quand on prend pour règle ce qui est utile, p.40 on sait être juste. Quand on est ferme, en ses entreprises, on sait être sage. Qui prend pour règle la justice sait être brave. Quand on élucide et délibère, on devient éclairé : Qui honore les esprits sait être pieux ; quand on aime la concorde, on sait être bienveillant. Si l'on s'abstient de rivalité, on saura céder aux autres. Ces onze vertus le maître (Tcheou) les possède. Le ciel a pour nombre fondamental le nombre six (403), et la terre, cinq. Le ciel forme la chaîne, et la terre, la trame de l'univers. Cette chaîne et cette trame ne désordonnent pas le tissu, l'ensemble.

Wen-wang avait une nature d'un ordre parfait ; c'est pourquoi, le ciel lui donna le bonheur : il reçut l'empire du monde. Maître, vous soutenez cet ordre, vous vous y conformez, vos grand-père et père sont des proches de la dynastie Tsin ; vous pouvez acquérir un royaume.

Se tenir droit sans s'incliner, c'est certitude. Regarder droit sans se retourner, c'est droiture ; écouter sans forcer l'ouïe, c'est perfection ; parler sans s'occuper de ce qui est loin, c'est vigilance, attention. La rectitude est le chemin d'une vertu droite, inflexible : La rectitude est

Koue-Yü
Discours des Royaumes

la voie de la vertu. La droiture est sa sincérité ; la perfection est son terme ; la vigilance est sa garde.

Cette fin bien observée, cette fermeté sincère, ^{p.41} cette droiture de voie, cette fidélité dans les affaires fait briller la vertu. La vigilance, la perfection, la droiture, la rectitude sont les aides de la vertu.

Quant au gouvernement de Tsin, si l'on aime ses parents et qu'ainsi l'on rend heureux ceux dont on provient, si l'on garde l'ordre naturel et favorise la vertu (on l'obtiendra certainement). Si ce n'était point ainsi, comment y parviendrait-on jamais (404) ?

Tcheng-kong (405) est revenu (de Tcheou). J'ai appris qu'on avait consulté la plante sacrée au sujet de Tsin. On a trouvé deux fois K'ien (406). Cela ne dit-il pas : association, égalité, couple égal (407), et une suite ininterrompue de princes par la triple sortie du koua ?

Le premier pronostic a été ce retour ; ce qui suivra, on ne peut le savoir. Ceci est comme je le dis.

Ainsi que je l'ai appris, à la naissance de Tcheng-kong, sa mère vit en songe un esprit qui traça à l'encre des caractères sur son os dorsal et lui dit :

— Je ferai que l'État de Tsin ait trois princes, après quoi régnera le petit-fils de Hwan (408). C'est pourquoi ^{p.42} on le nomme Hih-tün (409). Maintenant (410) nous en sommes au deuxième.

Tan-siang-kong répondit :

— Oui, c'est bien le petit-fils de Hwan. Il possède justement le trône de Tsin. Son horoscope avait dit : « Il faut que trois princes aient le pouvoir jusqu'à Tcheou. Sa

Koue-Yü
Discours des Royaumes

vertu le rend digne et capable de gouverner. Il réunit les trois (marques des) faveurs célestes (411). » Voilà ce que j'ai appris. *La grande instruction* (412) porte : « Mon rêve concorde avec mon horoscope. La faveur céleste et la vertu en donnent le présage. Mon attaque contre Shang doit réussir. » Ici il y a trois signes de faveur céleste (au lieu de deux). Tsin est dans la détresse et l'injustice (413). Sa dynastie presque éteinte devrait perdre le pouvoir. Mais il y a un enfant de Tsin vertueux dès son enfance (414) ; celui-là le recueillera comme il convient.

King-kong approuva ces paroles. Li-kong ayant été tué, il rappela Tcheou-tze et le plaça sur le trône. C'est lui qui fut Tao-kong (415).

@

III. III

p.43 La vingt-deuxième année de Lin-wang, les eaux du Kuh, du Lo et du Tchan (416) renversèrent le palais du souverain. Aussi voulut-il endiguer ces rivières (et détourner le Kuh vers le nord). Mais Tsin, le prince héritier (417), objecta que cela ne se pouvait pas, qu'il avait entendu dire ceci :

(Dès longtemps déjà la dynastie de Tcheou a été élevée à la dignité royale.) Les anciens princes n'ont jamais abattu de montagnes ni élevé les terrains marécageux ; ils n'ont point canalisé les rivières, ni drainé les marais (418). Une montagne est un amas de terre ; un terrain marécageux desséché est un lieu où les êtres vivants se réfugient ; les cours d'eau sont des conduits de Khi ; les marais sont des rassemblements d'eau. Quand le ciel et la terre ont été achevés, l'un s'est constitué en réunissant les éléments en haut, l'autre en portant les êtres vers le bas (419) ; se répandant, ils ont formé les rivières, faisant pénétrer leur p.44 Khi dans les vallées. Accumulant leurs eaux dans les lieux bas, ils y entretenrent l'humidité (et formèrent les marais). Ainsi, ne répandant point, ne précipitant point (420) ce qui a été accumulé, les êtres vivants ont un lieu de refuge, le Khi ne se désagrège pas, ne se congèle pas et conséquemment, il ne se disperse pas au loin. Ainsi les hommes venant au monde ont ce qui est nécessaire à leurs usages (421) ; morts, ils ont des lieux pour leur enterrement (422). Ainsi ils ne sont point affligés par les morts prématurées, la folie, les pertes, les maladies, non plus que par la faim, le froid, la fatigue, le besoin,

Koue-Yü Discours des Royaumes

l'épuisement. Ainsi les chefs et le peuple peuvent s'entraider, se soutenir pour résister aux fléaux inattendus. Les saints rois d'autrefois n'avaient point d'autre préoccupation. Mais Kong-kong abandonna cette voie de la sagesse ; il se plut et s'adonna au plaisir corrupteur ; perversi, il se perdit lui-même. Il voulut endiguer tous les fleuves, abattre les montagnes et lever les lieux bas pour nuire au monde.

Le ciel lui refusa le succès ; le peuple ne le seconda pas ; les fléaux, les troubles s'élevèrent à la fois. Ce fut Shun qui détruisit son œuvre. Puis Khwen (423), cédant à son cœur corrompu, imita les ^{p.45} fautes de Kong-kong (424). Mais Yao (par le ministère de Shun) l'exila au mont Yi (425). Après eux, Yu, considérant que ce qui avait été fait avant lui était illégitime, changea de règle et de manière d'agir et se conforma en tout aux procédés du ciel et de la terre, à toutes leurs règles et méthodes et les appliqua parmi le peuple, observant les lois de la nature des êtres (426).

Un descendant de Kong-kong qui occupait la fonction de San-yo (427) l'aida en ses entreprises. Il conserva aux montagnes leur hauteur, aux plaines leur situation inférieure. Il donna un écoulement aux fleuves, afin de répandre les eaux accumulées. Il les rassembla là où elles pouvaient donner la fertilité et favoriser les êtres vivants. Il affermit et éleva les neuf montagnes (en sorte que les chutes de terre ou de roches ne fissent plus obstacle à l'écoulement des eaux) (428). Il donna un écoulement convenable aux neuf rivières et endigua les neuf marais ; il développa la végétation exubérante des

Koue-Yü
Discours des Royaumes

neuf marais desséchés, fit couler librement les neuf sources et ^{p.46} établit des demeures sûres aux neuf quartiers (429). Il établit des rapports habituels entre les quatre mers, les quatre extrémités de l'empire.

Ainsi le ciel (n'eut plus d'intempéries (430)) ; n'abaissa plus le Yin (431), la terre ne dispersa plus le Yang, l'eau ne tint plus le Khi accumulé, oppressé (432) : Le feu ne produisit plus de fléaux célestes (433).

Les esprits (méchants) n'intervinrent plus dans les affaires de ce monde ; le peuple n'eut plus le cœur pervers (434) ; les maisons n'intervertirent plus leur ordre de succession. Les animaux ne nuisirent plus aux végétaux (435) ; Tous, imitant les vertus de Yü, se conformèrent aux principes de sagesse, à la justice : Tous les cœurs (436) étaient dans la joie, et leurs bonnes œuvres surent leur concilier le cœur de (Shang-)ti, le satisfaire (437).

Le ciel auguste le combla de joie et lui donna ^{p.47} l'empire en apanage. Yao lui donna un Sing (438) et lui dit :

— Je vous constitue chef de la famille Hia : Elle pourra donner au monde la félicité, l'achèvement et combler de biens les êtres vivants.

Il donna aux San-yo des États à gouverner sous les titres de Heou et de Pe, avec le nom de famille dynastique *Kiang* (439) et le (titre de fief se référant au) nom du peuple *Yeu-lū*.

— Ils pourront ainsi, dit l'empereur, employer leurs membres et leurs cœurs au service de Yü, entretenir les êtres vivants et donner la prospérité au peuple.

Koue-Yü Discours des Royaumes

Ce souverain et ces quatre princes ont été comblés des faveurs d'en haut et cependant tous sont morts. C'étaient des descendants des rois, ils ont su soutenir la prospérité et la justice. Leur postérité a conservé leurs sacrifices, mais n'a point aboli leurs lois. Bien que les Hia soient tombés du trône, les États de Ki et Kuei (régis par leurs descendants (440)) subsistent encore (441). Bien que les Shen-liu (442) soient éteints, Tsi et Hū (443) subsistent jusqu'à aujourd'hui. C'est grâce à leurs actes méritoires qu'ils ont obtenu ces fiefs et ces titres et le pouvoir de sacrifier aux ^{p.48}génies du sol, des monts et des fleuves) pour le bien du monde (444).

Quant à ceux qui ont perdu le pouvoir, c'est que leur cœur était corrompu et qu'ils l'ont ainsi fait tomber de leurs mains (445). Ainsi ils ont péri ; leurs dynasties ont été renversées ; rien n'a pu les sauver. Leur descendance a été interrompue ; il n'y a plus personne pour présider leurs sacrifices ancestraux ; leurs arrière-petit-fils, rejetés du ciel, tombés du pouvoir, servent maintenant les parcs et haras. Tous cependant sont des descendants de Shen-nong ou de Hoang-ti. Mais ils n'ont pas su imiter le ciel et la terre en leurs lois, ni se conformer à l'ordre des quatre saisons ; ils n'ont point su observer la nature intellectuelle des Esprits et des hommes, ni les lois des êtres vivants, animaux ou plantes ; extirpés de ce monde, privés de descendance, pour eux il n'y a plus eu de prière jusqu'à aujourd'hui.

Le cœur droit et fidèle écarte de lui leurs vices ; il se modèle sur l'action du ciel et de la terre, sur le

Koue-Yü
Discours des Royaumes

mouvement des saisons. Il fait régner l'harmonie entre le peuple et les esprits et observe ce qui convient aux êtres organisés. Grand, brillant, il se parfait et s'élève toujours en éclat. Doté d'un nom de noblesse et d'un peuple de sujets, il s'y attache, les conserve et illustre son nom. Il propage les doctrines laissées par les anciens rois, observe leurs ^{p.49} rites, suit et reproduit leurs avertissements, leurs règles ; considérant les élévations et les chutes, il les comprend toutes. Les grandeurs sont dues aux vertus, aux actes des Hia, des Lu ; les chutes, aux actes mauvais, funestes des Kong-kong et des Khwen.

Maintenant que j'ai pris en main le gouvernement de l'État, il n'y a rien qui le contrarie et résiste, cause des troubles. Mais les esprits de ces deux fleuves ont excité le Khi de leurs eaux pour entraver le palais royal. Votre Majesté l'avait décoré de toutes les manières possibles.

Mais il est un proverbe qui dit : « Ne passez pas la porte d'un homme de colère et de trouble », et cet autre : « Les aides-rôtisseurs (446) goûtent, éprouvent ; les aides-combattants nuisent, blessent ». Comme aussi : « L'infortune n'en peut être une que pour l'homme attache aux biens terrestres (447) ».

Le *Shi* porte ceci : « Les quatre chevaux galopent avec ardeur, les bannières flottent, le désordre naît ; il n'est plus de paix ; nul royaume qui ne soit ruiné (448). »

Et encore : « Les richesses troublent la paix, le bonheur du peuple. C'est une prison amère (449). Quand ^{p.50} on voit le trouble régner et qu'on ne craint pas ce dont il menace, on augmente encore beaucoup son luxe. Le

Koue-Yü
Discours des Royaumes

peuple déteste les troubles qu'il ne peut empêcher : Combien plus encore les Esprits ? Votre Majesté veut canaliser et (comme) combattre les fleuves pour orner d'autant son palais. Cet embellissement causera du trouble et favorisera les luttes armées. Ne sera-ce pas une calamité sans compensation ; et ne vous fera-t-il pas trouver votre ruine ?

Depuis nos anciens souverains, Li, Siuen, Yeou, Ping, jusqu'à aujourd'hui, les calamités célestes n'ont point cessé. Pour moi, je crains ces embellissements toujours croissants chez nos arrière-neveux ; le palais de nos rois s'en amoindra de plus en plus. À dater de Heou-tsi, on sut apaiser les troubles. Wen-wang, Wu-wang, Tcheng-wang et Khang-wang parvinrent aussi, non sans peine à donner la paix au peuple. Depuis que Heou-tsi (450) commença à tenir le peuple en repos et sécurité, il y eut quinze souverains. Wen-wang commença à lui donner l'ordre et la paix.

Le dix-huitième souverain, Khang-wang (451), y parvint également, mais non sans grande peine. Li-wang commença à bouleverser les lois. Le quatorzième souverain (Ling-wang, en comptant Li) ^{p.51} chercha à établir la vertu sur une base solide. Le quinzième (King-wang) commença la pacification ; aussi ne sut-il pas traverser les difficultés et les calamités.

Pour moi, matin et soir, je me sens plein de crainte et d'inquiétude.

Je me demande comment il pourra faire cultiver la vertu et orner même modérément le palais royal en bravant la bienveillance céleste. Le roi, par ce luxe, favorisera les

Koue-Yü
Discours des Royaumes

calamités et les troubles. Comment pourra-t-il y mettre un terme ?

Votre Majesté ne devrait-elle pas considérer ce qui arriva lors des Li (452) et du roi des Miao jusqu'aux derniers des Hia et des Shang ?

Quand les chefs n'imitent pas le ciel, les inférieurs ne se conforment pas aux procédés de la terre. Les intermédiaires ne font pas régner la concorde dans le peuple et ne le contentent pas ; ils ne suivent pas les temps, les saisons. Ils ne satisfont pas les esprits du ciel et de la terre : Ainsi, ils font périr les lois. Ainsi les hommes détruisent leurs temples ancestraux et le feu du ciel consume les instruments des sacrifices. Leurs descendants sont réduits en ^{p.52} servitude, abaissés et ne comptent plus parmi le peuple. On ne considère pas les principes de la sagesse des anciens et de la vertu. Mais si l'on se conforme à ces principes, on obtiendra la félicité, les faveurs du ciel ; on pourra entretenir les forces, l'activité du peuple, ses descendants auront une fortune heureuse, la prospérité. Voilà ce que le Fils du Ciel doit savoir. Les descendants de ceux que le ciel a élevés sont les uns dans les champs (453) et cherchent à troubler le peuple ; les autres y établissent un génie du sol et des céréales, et désirent, au contraire, le règne de l'ordre.

Le *Shi* porte ceci : « Le signe avertisseur des Yin n'est pas éloigné (454). Il se voit au temps des Hia. »

En ornant le palais royal, on provoquera une succession de troubles. Les esprits du ciel ne donneront plus la prospérité ; en ce qui concerne les êtres vivants de cette

Koue-Yü
Discours des Royaumes

terre, on manquera à ce qu'exige leur nature. Quant aux procédés dont on doit user envers le peuple, on manquera d'humanité ; le mouvement quadruple des saisons ne sera point suivi ; les délibérations, les instructions préparatoires ne seront pas réglées par la droite logique. Les paroles d'avertissement que le *Shu* et le ^{p.53} *Shi* adressent au peuple, tous les rois défunts les ont mises en pratique.

Pour ceux qui les méditent, chefs ou sujets, il n'y a rien de comparable comme règles de conduite. Que le roi médite ces vérités. Si les grands ne suivent pas le modèle du ciel, les petits ne suivront pas les leçons des livres ; si les chefs n'observent pas les lois du ciel, les sujets n'imiteront pas les actes de la terre ; les magistrats intermédiaires ne seront point l'exemple du peuple, on ne suivra pas dans leurs calculs les mouvements des quatre saisons Agir ainsi, c'est se passer de toute règle ; or c'est là la voie de tous les maux.

Après ce discours, le roi fit aussitôt cesser les travaux. Cela dura jusqu'à King-wang (455). Celui-ci eut de nombreux favoris, dont les excès occasionnèrent des troubles. King-wang étant mort (456), la famille royale fut livrée au trouble jusqu'à Ting-wang (457), et ainsi la maison royale diminua de plus en plus.

@

III. IV

Yat, (Ta-fou) de Tsin, était venu pour rendre hommage à la cour de Tcheou. Il remit des pièces de soie aux grands officiers, puis à Tan-tsing-kong (458). Ce dernier le traita avec parcimonie, mais très respectueusement. Lorsque l'on reçoit un hôte, les rites prescrivent, quant aux présents et aux repas, que l'on s'enquière de ce que fait son chef, et qu'on l'imité. Dans les festins, on ne doit rien faire à sa guise, rien de particulier (459) ; on ne doit pas, pour aller à la rencontre, dépasser la banlieue, le Kiao. Dans le plaisir, les conversations, le loisir, la musique que l'on offre à son hôte, il y a des règles déterminées et précises (460).

Ce furent les officiers de Tan (461) qui allèrent au-devant du Ta-fou de Tsin. Celui-ci (les voyant) leur dit :

— Quelle merveille ! J'ai toujours entendu dire qu'une seule famille (462), et non deux, était élevée au pouvoir. Mais ici, est-ce Tcheou qui est au sommet, ou est-ce le Fils des Tan ?

Jadis le grand historien Yin-yi (463) avait ce proverbe ^{p.55} à la bouche : « Dans les actes, les affaires, rien de tel que le respect, le soin vigilant. Quand on est inactif chez soi, rien de tel que l'économie. En fait de vertu, rien ne dépasse la modestie, la complaisance. Dans les entreprises, rien ne surpasse la réflexion. Les dons de Tan-tze, sa manière d'agir à mon égard ont toutes ces qualités. Sa demeure n'a rien de fastueux. Ses vases, ses ustensiles sont simples, sans couleur, sans dorure. Lui-même, il redoute de manquer aux règles. En sa cour comme dans ses appartements privés (464) tout est plein

Koue-Yü
Discours des Royaumes

d'ordre, de convenance, d'arrangement réfléchi. Les plaisirs, les dons ne dépassent pas la mesure de ce que l'on doit faire en moins que ses chefs ; mais les égards, le service de son hôte sont égaux à ceux que les chefs ont pour lui dans les actes comme dans les intentions.

À tout cela s'ajoute qu'il ne fait rien d'exceptionnel à sa fantaisie, qu'il s'attache à ne rien faire d'autre que ce qui est de règle, à n'y rien mêler d'étranger. Ainsi il évite tout mécontentement. Econome, modéré en sa demeure, actif, respectueux, vertueux, modeste, réfléchi, sachant ne mécontenter personne, assistant des ministres, pourrait-il ne pas s'élever ? C'est son dire, le ciel auguste a le mandat parfait ; y répondre est la vertu accomplie (465).

Son refrain est : « Le ciel auguste a des règles ^{p.56} parfaites, deux princes (466) les ont reçues. Tcheng-wang n'a pas osé non plus se livrer exclusivement au plaisir. Matin et soir ils travaillent à affermir leur mandat céleste et étendre les bienfaits de la paix ; par des actes brillants ils élargissent leurs cœurs et consolident leur action pacificatrice. »

Ces principes sont aussi ceux de Tcheng-wang. Ce prince sut faire éclater ses brillantes qualités civiles, et rendre redoutable sa puissance militaire (467) solidement établie.

Ce principe est le mandat parfait ; ainsi il exalte le ciel auguste et témoigne de son respect à ce qui est au-dessus de lui.

Les deux souverains (Wen et Wu) avaient reçu ce mandat ; ils surent être modestes et conciliants, obéissant à la vertu. Tcheng-wang n'osa point se livrer à

Koue-Yü
Discours des Royaumes

l'oisiveté, au plaisir, mais eut un soin vigilant des officiers du royaume (468). Vigilant, adonné aux affaires du matin au soir, il affermit les fondements de son royaume, imposa l'honnêteté, développa la générosité, assura la paix, prolongea l'éclat du règne et l'étendit, leur donna plus de splendeur, assura leur solidité, comme la paix et la concorde.

Telles furent ses vertus. La première phrase indique d'abord : respect du ciel, vertu et condescendance pleine de considération pour les officiers du royaume.

Le milieu de ces sentences prescrit la vigilance, l'économie, la droiture, la générosité qu'il pratiqua et qui produisirent la paix, la concorde.

La fin indique la générosité, la grandeur d'âme, la fermeté qui établit solidement et l'harmonie régnant dans le peuple.

Le commencement fut donc dans la force d'âme et la condescendance modeste ; le milieu, dans la droiture et la générosité ; la fin, dans la fermeté et la paix : C'est pourquoi on l'appela *Tcheng*, « l'accompli » (469). Tan-tze est économe, vigilant, respectueux, condescendant et modeste, réfléchi en ses entreprises, comme il convient à la vertu parfaite. Tan ne cherche pas à élever en rang sa descendance, mais il la rendra d'autant plus illustre dans les âges suivants (470). Il est dit au *Shi* :

« Sa famille, où sera-t-elle ? Au parvis de son palais (471).

*Le Kiun-tze assure le bonheur pour dix mille ans, pour
toujours à sa descendance.*

Quant à sa famille, il ne déshonore pas ses sages ascendants.

Koue-Yü
Discours des Royaumes

p.58 « Au parvis » il donne au peuple une large prospérité. — « Pour dix mille ans » on voit ainsi que son nom n'est pas oublié.

« La postérité », ses descendants prospèrent, sont dans l'abondance, grandissent. Tan-tze n'oublie jamais les actes de vertu de Tcheng-wang ; il ne déshonore pas ses sages prédécesseurs ; il soutient et conserve la brillante vertu.

Aide zélé de la royauté, il procure au peuple, on peut le dire, l'abondance, la prospérité.

Quand on sait s'appliquer aux affaires et les faire réussir, pour enrichir également (472) tout le peuple, on mérite la gloire et la louange ; procurer les avantages d'une prospérité toujours croissante, c'est ce que Tan-tze sait faire. S'il lui manque quelque chose, le descendant de ce prince accompli (473), saura bien y pourvoir et combler cette lacune. Cela ne se ferait point par d'autres que lui (474).

@

III. V.

Kong-wang, la vingt-et-unième année de son règne (523 a. C.), voulait faire fondre de grosses pièces (475) de monnaie ; Ma-kong de Tan (476) (s’y opposa) et lui dit :

— Cela n’est pas légitime. Jadis, quand une calamité céleste descendait et frappait le peuple, on mesurait les bijoux et les soies, on pesait le poids des valeurs d’échange pour sauver le peuple (477). Si le peuple avait à se plaindre d’une valeur trop légère en objets précieux, on la parfaisait pour la rendre courante (478).

Ainsi la *mu* (479) servait à équilibrer le *tze* et à le rendre courant ; aussi le peuple pouvait accepter et employer ces valeurs (480).

p.60 Si la monnaie n’atteignait pas la grosse valeur, on en réunissait beaucoup de petite pour la rendre échangeable et l’on ne rejetait pas la grosse valeur pour cela. Ainsi le *tze* équilibrait la *mu* et servait au trafic ; peu ou beaucoup le peuple en tirait profit (481).

Maintenant le roi rejette la petite monnaie et veut faire de gros et pesants deniers (482) ; le peuple perdra ses richesses ; n’en sera-t-il pas épuisé ? En ce cas, le trésor royal ne sera-t-il pas lui-même dépourvu (483) ? Pour remédier à ce mal, ne devra-t-on pas prendre davantage au peuple (484) pour grossir ce trésor ? Incapable d’y suppléer, le peuple s’éloignera, s’enfuira (pour se dérober aux collecteurs). Ainsi on dispersera la population, on perdra beaucoup de sujets qui iront vivre dans d’autres États. Un État bien réglé n’a jamais établi

Koue-Yü
Discours des Royaumes

un semblable état de choses : En venir là et sauver l'État de sa ruine, ce sont deux choses qui ne vont pas ensemble, ne peuvent se pénétrer.

Prévoir le mal et ne pas le prévenir, c'est une négligence coupable. Pouvoir guérir un mal et, le prévoyant, le laisser venir, le produire, c'est ^{p.61} provoquer les fléaux célestes (485). Tcheou a affaibli ses États ; le ciel n'a point cessé (486) de lui envoyer des fléaux et déjà il veut perdre de nouveau son peuple, pour renforcer les calamités célestes !

Nos officiers de Tcheou sont négligents en ce qui est nécessaire pour remédier aux maux envoyés du ciel ; ils oublient les lois qui les prescrivent ; leurs concussions, leurs vols augmentent encore ces fléaux. Ainsi ils dissipent les trésors (487) et oppriment (488) leurs gens. Que Votre Majesté y pense sérieusement.

Le roi n'écouta pas ces remontrances et fit fondre les gros deniers.

@

III. VI.

La vingt-troisième année de son règne (489), King-wang voulut faire fondre les *wu-yi* (490) pour leur ^{p.62} donner le son *ta-lin* (491). Tan-mu-kong lui dit à ce propos :

— Si l'on ne peut légitimement créer de gros deniers pour dépouiller le peuple, on ne peut pas davantage faire fondre un *ta-tchong* pour diminuer sa continuité de son (492). Si l'on n'accumule que pour dissiper (493), et que l'on diminue la durée de l'usage des choses, comment les êtres vivants pourront-ils prospérer ?

Les *tchongs* ne peuvent donner un son convenable (494) si l'on manque aux règles de l'art. Si le *wu-yi* devient *lin-tchong*, l'oreille ne pourra saisir ce son.

N'est-ce pas une chose que l'on ne peut point faire !

Disperser le peuple des lieux de séjour qu'on lui a donnés et appeler les châtiments célestes, n'est-ce pas se préparer des dangers, des difficultés, et les attirer sur soi ? Comment pourrait-on ainsi organiser son gouvernement : Si le gouvernement n'est point tel, comment émettra-t-on ses décrets ? Émettre des décrets et ne point être obéi, c'est la douleur des chefs. Aussi, pour éviter ce mal, les Saints cultivent la vertu dans le peuple, l'y implantent.

^{p.63} Le Shu de Hia porte : « Le poids normal servant aux taxes et le (kien) poids divisionnaire harmonisé sont déposés dans le trésor royal (495). »

Koue-Yü
Discours des Royaumes

De son côté, le Shi a cette sentence : « Contemplez le pied du mont Han. Les châtaigniers, les aubépines (496) y croissent en profusion. Joyeux, aisé est notre prince (497) en sa haute dignité. »

De ce que les arbres croissent touffus au pied du Han, le prince est heureux et à l'aise en sa haute position.

Mais quand les arbres des montagnes diminuent, disparaissent, que les amandiers meurent, que les marais se dessèchent, se dépeuplent de buissons (498), alors les forces du peuple s'épuisent, les champs restent incultes, ses ressources se perdent. Si le prince le met ainsi en danger et misère, il n'aura plus de repos ; et comment lui-même trouvera-t-il encore l'aise et la joie (499) ?

Si l'on enlève au peuple ses moyens de dépense (500) pour remplir le trésor du prince, ce sera autant que d'obstruer la source d'un fleuve et vouloir lui ^{p.64} faire former un lac. Elle cessera de couler et sans tarder.

Ainsi, si le peuple est dispersé et ses biens épuisés, les calamités surviendront et toute restauration sera impossible. Qu'adviendra-t-il du souverain lui-même ?

Le son musical est fait pour l'oreille ; ce que l'oreille ne saisit pas n'est pas un son musical. De même ce que l'œil ne peut voir n'est point fait pour l'œil (501).

La mesure de la puissance de vision de l'œil ne dépasse pas le *pu*, le *wu* (502), le *pied* et le *pouce*. Quant aux couleurs, elle ne va pas au-delà du *mih*, du *tchang*, du *tsin* et du *tch'āng* (503).

Koue-Yü
Discours des Royaumes

L'oreille, au point de vue de l'accord des sons, se tient entre le pur et le trouble (504), et sous ce rapport, elle ne dépasse pas la portée d'une voix humaine. C'est pourquoi les anciens rois avaient pris pour règle le *tchong* et statué que leur mesure ne dépasserait pas le *kièn* (505), et leur poids, le *shi* (506).

Les tons musicaux *lu*, les mesures de longueur *t'u*, et de capacité, *liang*, les poids sont réglés d'après cela, comme les instruments mesureurs, petits et grands, en proviennent (507). Les Saints d'autrefois observaient ces règles. Maintenant Votre Majesté veut faire un instrument dont le son ne sera point distinct (508), qui ne correspond à aucune mesure, dont l'oreille ne peut saisir l'accord. On ne peut, quant aux mesures, sortir des normes fixées, sans ajouter au plaisir et appauvrir le peuple ; à quoi aboutira-t-on ? Le plaisir ne va pas au delà de ce que l'œil peut voir. Si l'audition de sons agréables fait trembler, et la vue de beaux objets cause l'angoisse, peut-il y avoir une peine plus grande ? Les yeux et les oreilles sont les pivots (509) du cœur.

C'est pourquoi on ne doit entendre que des sons harmonisés et ne regarder que des choses correctes. Ainsi l'ouïe est claire et la vue perçante. Ainsi aussi les paroles sont comprises et la vertu brille et dans ce cas, on sait être réfléchi et ferme, et répandre la vertu parmi le peuple. Le peuple en est heureux, rendu vertueux ; il restaure la pureté de son cœur.

Quand les chefs savent gagner le cœur du peuple, ils font régner la justice ; ils réussissent alors dans

p.66

Koue-Yü
Discours des Royaumes

toutes leurs entreprises, ils peuvent alors goûter de vraies jouissances :

Quand l'oreille harmonise les sons intérieurement, la bouche profère des paroles élégantes. Si l'on s'en fait une règle et si on la propage parmi le peuple, si l'on règle tout par de justes mesures, le cœur du peuple suit de toute sa force et ne s'en fatigue point, il remplit sa tâche sans résistance ni variation. C'est la suprême jouissance. La bouche goûte, l'oreille entend intérieurement. Le son, le goût engendrent un khi. Ce khi, dans la bouche, produit la parole et, dans l'œil, la vue. Par la parole, il donne les vrais noms aux êtres ; par la vue, il dirige les mouvements (510) : Par les mouvements, les actes, on donne leur développement aux êtres.

Par de justes noms, on gouverne sans faute un gouvernement parfait, des êtres prospérant, c'est le plus haut point de la jouissance.

Quand la vue et l'ouïe ne s'harmonisent pas, tout est agité, inquiet ; le goût n'est plus pur, alors le khi n'agit plus et l'harmonie se perd (511). Alors, on entend des paroles de contention et de rébellion. Alors la vue est confuse, altérée ; les noms sont changés, corrompus ; les mesures sont falsifiées, mauvaises (512).

Les ordres émis ne sont point obéis, on n'y ^{p.67} croit point. Le gouvernement relâché est dans le désordre ; dans les actes extérieurs, on ne suit plus les saisons.

Le peuple sans appui, sans défense ni force, ne sait plus ce qu'il peut faire ; tous ont le cœur hésitant, partagé.

Koue-Yü
Discours des Royaumes

Le chef ne sait plus faire agir son peuple convenablement et ne parvient plus à ses fins ; ce qu'il cherche il ne l'atteint point. Comment pourrait-il avoir paix et bonheur ? En l'espace de trois ans il aura détruit les deux instruments de la vie du peuple (la monnaie et les *lu*). Quel danger pour son royaume !

Le roi ne crut pas à ces paroles et interrogea à ce sujet le khieu (513) Tcheou-kao, qui lui répondit :

— Les traditions des employés de votre sujet ne le renseignent point à cet égard. Tout ce qu'il a entendu dire c'est que le kin et le she ont pour base le kong (514). Le tchong, par contre, se base sur le yu (515). La pierre a pour shang *kio* (516) ; le *sheng* (517) et la flûte de bambou *kuan* ont pour réglant le *li*.

Les sons forts ne dépassent pas le kong, ni les sons faibles le yu. Le kong est la dominante des tonalités (518) ; le yu est au second rang.

Les Saints maintiennent intacte la musique pour conserver les biens du peuple (519). Avec ces ressources ils confectionnent les instruments et par la musique ils font prospérer les biens du peuple. Des instruments de musique les lourds et bas (520) suivent les faibles, les légers et hauts suivent les forts (521).

Les anciens, par la musique, apaisaient les vents, et dirigeaient les travaux de l'agriculture ; ainsi ils développaient les richesses du pays.

Ainsi des instruments de musique, les lourds suivaient les minces (522) et les légers (523) suivent les grands. Voici quels sont leurs rapports :

Koue-Yü
Discours des Royaumes

Le métal a le yu.

La pierre a le kio.

La terre et la soie ont le kong.

La calebasse, les flûtes, le bambou suivent le ton qui leur convient (524).

La peau et le bois (525) ont un son unique.

Pour que la musique soit bien dirigée, il faut qu'elle observe l'harmonie des sons et l'harmonie doit observer l'égalité (526).

Par les sons (527) on harmonise la musique, par les *lu* on harmonise les sons. Par la pierre et le métal on les fait vibrer (528) ; par la soie et les tuyaux on les fait comme courir (*king*) (529). Par la poésie on leur donne un sens, on les dirige mentalement (530). Le chant les fait onduler (531).

La flûte les prolonge et répand au loin ; la terre cuite les soutient (532).

La peau et le bois les règlent (533).

Quand toute chose a ses qualités essentielles, on appelle cela « une musique parfaitement réussie (534) ».

Quand ce point suprême est atteint, on appelle son produit *le son* (535) *correct*.

Quand les sons se correspondent et se maintiennent ainsi, c'est l'harmonie. La juste proportion ^{p.70} des sons faibles et des forts, c'est l'égalité tonale (536). Cela étant, on fonde pour faire les instruments de métal ; on polit ceux de pierre, on tend la soie et on l'attache au bois ; on range en degrés les tuyaux des flûtes ; le tambour

Koue-Yü
Discours des Royaumes

leur donne la mesure (537). Avec tout cela on produit ces sons conformément aux huit vents (538).

Quand on observe ces règles, le khi n'est point entravé dans son action, le yin ne disperse pas le yang.

Quand le yin et le yang observent l'ordre nécessaire, le vent et la pluie viennent à leur temps ; la joie règne partout, le peuple prospère et vit en concorde : tous les êtres se développent convenablement ; la musique est parfaite ; les supérieurs et les inférieurs ne sont point en lutte. C'est pourquoi on dit : « La musique est parfaitement correcte ». Mais si le faible dépasse ce qui doit le dominer (539), la correction est impossible. User des choses en outrepassant toute mesure, c'est empêcher la richesse.

Quand la correction est violée et les richesses dissipées, la joie et la musique sont arrêtées. Le (son) faible qui veut s'élever jusqu'au fort provoque ^{p.71} sa résistance et ne convient pas à l'oreille ; ce n'est point de l'harmonie. Le son qui veut dépasser sa portée n'est point équilibré (*ping*). Des sons ainsi mauvais, irréguliers, n'appartiennent pas au domaine des Tsong-kuan (540).

Les sons harmonisés, équilibrés, donnent les richesses justes et sûres. Ainsi on les dirige par la vertu du Milieu intact, on les ondule par les tons harmonisés. Par les vertus et les sons musicaux exempts de faute, on concilie les esprits et les hommes. Ce sont les esprits qui donnent la paix ; les hommes donnent le renom.

Dissiper les biens du pays, épuiser les forces du peuple pour satisfaire les passions du cœur, troubler l'harmonie des sons, la justesse des mesures, ne point grandir en

instruction, mais perdre le peuple et irriter les esprits, c'est ce que votre sujet n'a jamais entendu qualifier de licite.

Le roi n'écoula pas davantage ce second conseiller et fit fondre son *ta-tchong* : La vingt-quatrième année, on vint lui annoncer qu'il était achevé : Il s'empressa de dire au maître Tcheou-kao que l'instrument était harmonisé.

— C'est ce que je ne puis savoir, répondit le chef de la musique.

— Comment cela ? répartit le roi.

Tcheou-kao répondit :

— Quand le roi fait faire un instrument et que le peuple peut le faire servir à la musique, alors il est harmonique. Maintenant les ressources sont épuisées, le peuple est accablé, partout règne l'indignation ; votre sujet ne voit pas où est cette harmonie.

Ce que le peuple aime peut rarement ne point réussir ; ce qu'il déteste échappe rarement à la destruction. C'est pourquoi il est dit :

L'union des murs forme une forteresse, l'union des bouches fond le métal le plus dur (541). En trois ans, voilà deux altérations du métal (542). Je crains bien une chute.

Le roi, l'interrompant, s'écria :

— Vieillard radoteur (543), qu'en savez-vous ?

L'an XXV, le roi mourut ; mais le tchong n'était pas harmonique (Les musiciens avaient trompé leur prince).

@

III. VII.

Le roi, voulant faire faire un *wou-yi*, interrogea Tcheou kao sur la nature des *lu* (544) : Celui-ci lui répondit :

— Le *lu* est ce qui établit l'égalité, le niveau (des sons) et d'où procède la mesure (545).

Jadis les *Shen-ku-lao* (546) avaient les sons justes et p.76 les fixaient par la mesure. Mesurant les *lut*, nivelant les *tchong* (547), tous les mandarins en possédaient les lois. On les disposait d'après la distinction des trois (puissances : le ciel, la terre et l'homme). On équilibrait (les sons) par les six *lut*, on les parfaissait par les douze notes. C'est la voie du ciel (dont le nombre est 12 et pas plus). Ces six (548) ont la couleur du milieu (entre ciel et terre), c'est pourquoi on donne (à leur fondement) le nom de *hoang-tchong* : C'est ce qui entretient et perpétue, propage les six *khis* et les neuf vertus, et c'est de là qu'est tirée leur règle.

(Le premier *lut* est donc le *hoang-tchong* (549)). Le second s'appelle *ta-tsou* (550). C'est par là que le métal (vibrant) aide le yang à s'échapper quand il est tenu concentré par le yin.

Le troisième *lut* est le *ku-sin* ; c'est par lui que p.77 les êtres se forment et se purifient ; il concilie les esprits et attire les hôtes (551).

Le quatrième est le *joui-pin*, qui donne la paix et la joie aux esprits et aux hommes, qui fait offrir le vin et échanger les toasts (552).

Koue-Yü
Discours des Royaumes

Le cinquième est le *y-tse* ; c'est par lui que les chants ont leur modulation, que les lois se forment, que le peuple est en paix, sans dissension (553).

Le sixième est le *wou-yi* ; c'est par lui que se répandent les enseignements des sages, leurs vertus, et que le peuple pratique la justice (554).

Les tons intermédiaires (555) de ces six répandent, rassemblent, compriment et prolongent, dispersent, répandent ça et là (les ondulations sonores).

Le premier intermédiaire est le *ta-lu* (556), qui aide, perpétue les êtres et leurs actes.

Le deuxième est le *kia-tchong* (557) ; il met en p.78 mouvement les effluves atomiques des khi des quatre saisons.

Le troisième est le *tchong-lu* (558) ; il répand propage le khi entre ciel et terre.

Le quatrième est le *lin-tchong* (559) ; il établit l'harmonie entre les êtres qu'il développe, leur donne leurs fonctions et inspire la diligence et le respect.

Le cinquième est le *nan-lu*, qui aide le yang à donner à tout sa perfection, sa beauté (560).

Le sixième est le *ying-tchong* (561), qui équilibre toutes les actions bienfaites des principes formateurs (562) ; tous les ustensiles sont employés p.79 conformément aux règles de leur usage, retournant à leur nature essentielle (563).

Quand les *lut* et les *lu* ne sont pas altérés, alors rien n'est corrompu (564). Les sons minces, harmonisés (*kio*,

Koue-Yü
Discours des Royaumes

yu) ont le *tchong* sans le *po* (565) ; ils font ressortir les forts.

Les forts harmonisés ont le *po* sans *tchong* (566) : Les très forts (567) n'ont point *po* et n'appellent, n'admettent que les sons minces.

Le son fort faisant ressortir le faible qui répond, c'est le procédé de l'harmonie véritable. Quand l'harmonie est bien équilibrée, elle dure (la musique peut se prolonger) ; se prolongeant, elle se maintient en accord et plaît par sa simplicité. Simple et harmonieuse, brillante, elle s'achève parfaitement (568). Achevée, elle recommence, réglant ainsi l'exécution. C'est ainsi qu'elle doit se diriger, et s'achever. C'est p.80 pourquoi les anciens rois l'ont tenue en grand honneur (569).

Le roi (ayant entendu cette application). continua :

— Que sont les sept *lut* (570) ?

Le chef musicien répondit :

— Jadis, quand Wu-wang attaqua le tyran de Yin, (l'étoile) de l'année était au *Shun-ho* (571). La lune se trouvait au quadrigé céleste (572) et le soleil à la partie de la voie lactée correspondant au *Sik-mu* (573). La conjonction lunaire était au bout (574) de l'anse du Boisseau. L'astre *Sing* (575) se trouvait au *Tien-yuen* (576). Ainsi soleil, *Sing* et conjonction, tout était au *Pe-wei* (le Petit chien du nord).

Ce par quoi Tchien-hu fut établi en dignité, *Ti-ku* le reçut après lui (577). Pour moi qui suis de la p.81 famille *Ki*, je proviens, comme elle, du *Tien-yuen*. Le *Si-mu* (578) contient le *Kien-ching* et le *Kien-niu* (579).

Koue-Yü
Discours des Royaumes

Pour moi, je vénère comme de mon ancêtre le siège (point d'appui) de l'esprit de Fong-kong, descendant de Pe-ling, le neveu de Ta-kiang, l'épouse impériale (580). Où est l'astre de l'année, se trouve pour moi l'aire de Tcheou. Quand la lune est au Chin-ma, au centre de la mansion Chin, l'agriculture prospère, c'est là l'œuvre de notre ancêtre Heou-tsi.

Le roi (Wu) désira tirer parti de ces cinq stations et de ces trois sièges réunis (581).

Depuis la Caille jusqu'au Quadrigé (582), il y a sept mansions (583). Du sud au nord, on distingue sept régions (584).

p.82 Les hommes comme les Esprits s'accordent, en leur musique, quant à ce nombre, et le produisent, l'illustrent par les sons musicaux. Quand les nombres s'accordent et que les sons s'harmonisent, alors il y a entente entre les Esprits et les hommes.

C'est ainsi qu'il y a sept *lut* ; c'est que par ce nombre on atteint celui des *lut* et harmonise le ton.

Le roi Wu, après deux mois, au jour kwei-hai, mettait son armée en ordre ; il n'avait point encore fini qu'il tomba une forte pluie. Mais lorsque les instruments de musique eurent été accordés (585) sur le ton *shang-kong* et qu'ils eurent donné cette note, l'ordre de bataille se trouva parfait (586).

À l'heure tchen, quand la conjonction lunaire est au-dessus de *Shu* (587), élevant le ton harmonisé *kong*, on en fait *Yü* (588).

Koue-Yü
Discours des Royaumes

Par ces accents on s'anime et se rend capable de défendre le peuple et de lui faire observer les lois.

Par le *hia-kong* du *hoang-tchong* (589), au son de ses ^{p.83} accents, le roi (Wu) étendit ses armées sur la plaine de Mu. C'est pourquoi on appelle ce ton li (qui anime, encourage), parce qu'il sut donner du courage à toutes les troupes (590).

Par le son *hia-kong* (591) du *tai-tsou*, il promulgua ses ordres contre l'ennemi, le prince Shang ; il fit briller ses talents (592), ses vertus, atteignant (pour les punir) tous les crimes de Sheou.

Par le *tai-tsou* (la note *sol*), on aide le Yang coagulé à se dégager. Ainsi, dit-on, il se signala parce qu'il avait illustré la vertu des trois rois (593).

De là il retourna jusqu'à Ying-nei (594), et par le shang (595) -kong du lut wu-yi il proclama ses ordres, fit régner les lois et connaître les méfaits défendus, à éviter parmi tout le peuple. C'est pourquoi il lui donna le nom de *lui-lun*. C'est par lui qu'on inspire la sagesse, qu'on donne la paix et le bonheur au peuple (596).

@

III. VIII.

p.84 King-wang avait fait tuer Hia-meng-tze (597). Pin-meng, étant allé au faubourg, y vit un coq qui s'était arraché la queue. Ses serviteurs qu'il interrogea lui dirent que cet animal craignait de se voir destiné au sacrifice (598). Pin-meng s'en retourna en hâte et alla annoncer le tout au roi.

— Je vois, ajouta-t-il, que c'est un vrai volatile domestique. Il est difficile d'avoir une victime sacrificielle pour les hommes. Mais quand on se sacrifie soi-même, il n'y a point de tort fait. Si l'on savait réprimer l'horreur que l'on a de servir de victime pour les hommes, on serait capable de ce sacrifice. En cela, l'homme diffère de cet oiseau. Celui qui se sacrifie peut bien gouverner les hommes.

Le roi ne répondit point. Il partit pour la chasse p.85 et se rendit au mont K'ong (599). Il s'y fit suivre des kongs et ministres, et là il voulut faire tuer Tan-tze (600) ; mais il mourut avant d'avoir réussi dans ce projet.

@

III. IX.

La dixième année de King-wang (601), Liu-wen-kong et Tchang-hwang voulaient fortifier la ville de Tcheng-tcheou. Ils allèrent l'annoncer au pays de Tsin. Wei-hien-tze y tenait alors en main les rênes du gouvernement. Il en parla avec Tchang-hwang et lui ^{p.86} accorda sa demande. Il convoqua les princes à une entrevue pour délibérer à ce sujet. Piu-hi (Ta-fou) de Wei, étant allé au pays de Tcheou, entendit parler de cette affaire, alla voir Tan-mu-kong et lui dit :

— Tchang-hwang ne s'expose-t-il pas à périr (602) ? Les chants de Tcheou portent ceci :

*« Ce que le ciel était solidement (603) ne peut s'écrouler.
Ce qui s'écroule ne peut être soutenu.*

Ce fut après sa victoire sur le dernier des Yin que Wou-wang composa jadis ce chant. Il en fit un chant de fête et l'intitula le *Tchi*. Le laissant à sa postérité, il en fit comme un miroir (où l'on pouvait reconnaître la nature des événements).

Le rite qui prescrit de rester debout (604) à ce genre de fête fait connaître les règles supérieures : les petites règles s'accordent avec elles.

Ainsi, plein de crainte de manquer à ce qui convient en cette circonstance, il désire instruire le peuple, lui donner de sages avertissements.

Ainsi, celui qui sait soutenir un État connaît ^{p.87} complètement les opérations du ciel et de la terre. S'il

n'en est point ainsi, on n'est point capable de laisser une succession à ses descendants.

Maintenant Tchang-hwang veut soutenir ce que le ciel fait crouler ; n'est-ce pas une entreprise difficile ? Depuis Yeou-wang, le ciel a enlevé son éclat à Tcheou, il l'a laissé dans un état de trouble et de lutte ; Tcheou a abandonné la vertu ; il s'est adonné à la débauche, il a oublié son peuple et le ciel l'a renversé. Qui pourra conjurer, réparer ses ruines ? C'est impossible. On ne peut échapper aux ravages de l'eau et du feu ; bien moins encore aux coups du ciel.

Un proverbe dit : « Suivre le bien, c'est s'élever ; suivre le mal, c'est assurer sa chute ». Jadis Kong-kia (605) troubla l'empire des Hia ; après quatre générations, cet empire succomba. Hiuen-wang gouverna Shang avec zèle ; après quatorze âges, il s'éleva à l'empire. Tikia (606) le troubla et après sept générations, Shang périt. Heou-tsi administra Tcheou avec dévouement ; après quinze générations, Tcheou eut l'empire, Yeou-wang (607) ressuscita les troubles, il y a quatorze p.88 générations. Les biens confiés du ciel, qu'il a à garder sont très nombreux, comment y réussirait-il ?

Tcheou était une haute montagne, un large fleuve, une plaine immense ; il pouvait produire des biens excellents. Yeou-wang en a fait une petite colline, une terre d'immondices, un étroit canal. Pourrait-il subsister encore ?

Tan-tze répondit à ces paroles :

— Les fautes commises par Tcheou sont-elles si nombreuses ?

L'autre repartit :

— Tchang-chu (608) s'oppose avec ardeur à ceux qui voudraient les réparer en faisant suivre les règles célestes (dans les affaires humaines.). Les règles célestes doivent être suivies et jamais abandonnées.

Tchang-shu s'y oppose et trompe Liu-tze, ainsi il commet trois fautes :

1. Il résiste au ciel.
2. Il s'oppose au règne des lois de la sagesse.
3. Il trompe les hommes.

Si Tcheou était sans faute, Tchang-shu seul le ferait périr. Bien que Kien-tze de Tsin se préoccupe de cet état de choses, s'il obtient du ciel la ^{p.89} prospérité ; l'aura-t-il acquise par ses mérites (609) ? Quant à Liu-shi, ses descendants seront certainement malheureux (en châtement de ses fautes). Il a abandonné les principes et les lois pour suivre ses caprices (610). Il use d'artifice (611) pour porter les calamités célestes à leur comble. Il met en mouvement tout le peuple pour acquérir de la renommée. Son châtement sera terrible.

Cette même année, Hien-tze de Wei réunit tous les *Ta-fous* des princes à Ti-tsiuen. Puis il alla à la chasse dans la campagne de Ta-tse et y mourut. Quand survinrent les troubles suscités par Fan-tchong-hing (Ta-fou de Tin), Tchang-hwang s'unit aux rebelles. Les gens de Tsin le condamnèrent, et l'an XXVIII ils le firent mourir. Enfin, quand Ting-wang fut monté sur le trône, Liu-shi (612) mourut à son tour.

@

NOTES

Parties : [première](#) — [deuxième](#) — [troisième](#)

PREMIÈRE PARTIE

@

(101) On voit comment la distribution est inégale et l'on est étonné de la large part faite à Tsin.

(102) Les discours qu'il sépara du récit des faits importants, comme on va le voir.

(103) 1034 sous Jiu-tsong des Songs. — *Tien Sheng* est le titre d'année de 1023 à 1032 ; *Ming-tao*, celui de 1032 à 1034. L'édition avait été finie la 7^e année, 1030.

(104) Voir ci-dessus, p. 374.

(105) Mou Wang, fils de Tchao-wang et petit-fils de K'an Wang, régna de 1001 à 946. C'est le plus célèbre des Tcheous après Wou Wang. On lui attribue des actes imaginaires : une entrevue avec une déesse des montagnes du Tibet, etc. [c.a. : ce passage (*Tcheou yu*, 1^{er} discours) est repris par Se-ma Ts'ien, *Mémoires historiques*, t. I, pp. 250-259 ; il est intéressant aussi d'en consulter les notes d'É. Chavannes.]

(106) Les barbares Kiuen-Jong ou Jong-chiens habitaient à l'ouest, aux grands déserts (Huang-fu), d'où ils se livraient à de fréquentes incursions et déprédations.

(107) Descendant de Tcheou-kong et ministre de Mou-wang. La principauté de Tsi, très petite du reste, était enclavée dans le domaine impérial.

(108) Ils gagnaient, soumettaient les peuples bien plus par leurs vertus, en leur gouvernement que par la force des armes.

(109) Des quatre saisons trois doivent être consacrées à l'agriculture ; la quatrième seulement peut être consacrée aux expéditions guerrières.

(110) Quand les armes sont réunies pour protéger, elles enrichissent. Quand elles le sont pour frapper, elles inspirent la terreur.

(111) Qu'on se joue du déploiement des forces.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(112) Nom d'honneur de Tcheou-kong. Il adressa ces vers à Wou Wang marchant contre Sieou (*Shi-king*, IV, I, ode 8, fin).

(113) Com. Conservera l'éclat de ce vaste pays ou de cette grandeur.

(114) Shun et Yu.

(115) D'après Wei-Shi, il s'agit du règne de K'ang-wang qui s'abandonna au plaisir et n'établit plus de ministre des Moissons.

(116) Dans son fief de Tai que Yao avait donné à Ki ; il était situé entre les Jongs à l'ouest et les Tis au nord, dans le Shen-si actuel.

(117) *Tien, fu*. *Tien* est la terre, *fu* la division gouvernementale. Jusqu'aux Shang, il y eut cinq fous au domaine royal. Tcheou-kong le divisa en neuf fous.

(118) D'une étendue de 1000 lis ; 500 de chaque côté de la capitale placée au centre. Ce qui concilie ce texte avec celui de Hia-shu.

(119) D'une étendue de 500 lis. Leurs princes devaient une visite annuelle au suzerain.

(120) *Heou-Wei*. Les limites extérieures des États vassaux. Le commentaire explique ces mots comme signifiant : « les fiefs entre les Heou et les Wei » et rappelle une division mentionnée au *Tcheou-li* d'après laquelle l'empire eût été divisé en carrés formant des rectangles concentriques ; l'État suzerain au milieu, puis les *heou* tout autour ; après ceux-ci des *tien*, puis des *nan*, des *tsai* et des *wei*, chacun s'étendant le long et au delà du précédent et s'éloignant toujours du centre d'une longueur de 500 lis. Voir le I. XXIX, art. *Ta-sse-ma*, et XXXIII, art. *Tchi-fang-shi*.

Le premier de ces textes ajoute encore à ces dix divisions en dehors des Wei, à 500 lis, le territoire des *Man* amis, puis de même celui des *I*. Après eux viennent le *tchin* territoire occupé par une armée et finalement le *fan* ou enceinte s'éloignant toujours de 500 lis. Tout cela est imaginaire, et notre texte s'explique tout autrement. Il ne parle ni de *nan*, ni de *tsai*, ni du reste, et place en leurs lieux les quatre races barbares avec leurs noms usuels.

(121) D'après le Commentaire, il s'agirait des prestations de princes du territoire dit *tien* ; *tsi* aurait ce sens ; c'est assez difficile à croire : de même à la phrase suivante, désignant les prestations des princes des domaines dit *heou*. Cela est d'autant moins probable qu'ici *tien* précède *heou*, ce qui est contraire à l'ordre de rang des principautés et qu'il ne s'agit que de ces deux

Koue-Yü Discours des Royaumes

classes : les *nan*, *tsai* et *wei* sont omis. Enfin les prestations des princes sont mentionnées à la phrase suivante.

(122) D'après le *Tcheou-li*, les princes devaient venir rendre hommage à la cour tous les ans ou tous les deux, trois, quatre et cinq ans, selon qu'ils étaient des territoires *tien*, *heou*, *nan*, *tsai* ou *Wei*. Mais tout cela est imaginaire et ces distinctions ne se retrouvent point dans les autres rituels *Li ki*, *I-li*, etc.

(123) Litt. : « Le sacrifice journalier et le sacrifice mensuel au *Tsou-kao* et au *Tseng-kao* (chapelles et autels suivant le temple ancestral). (Voir le *Kia-yu*, chap. XXX.)

(124) Litt. : « Les offrandes des saisons, le tribut annuel ».

(125) *Wen (Commentaire)*, *lien-fa*. Quand ils n'avaient point d'occupation extérieure, ils s'occupaient d'eux-mêmes et de leur perfection propre.

(126) Les noms des supérieurs et des inférieurs, des fonctions et des tributs, dit le *Commentaire*. Mais c'est plutôt l'idée chinoise que quand chaque chose a son nom convenable et que ce nom est connu et compris, l'ordre parfait règne partout.

(127) Quand il n'y avait pas de peuple lointain qui venait prêter hommage, ils augmentaient, et faisaient paraître leurs vertus pour attirer ces peuplades à eux.

(128) Ces cinq membres de phrase correspondent, un à un, aux cinq précédents.

(129) Vieux souverains des Jong appelés *Khiuen-jong* « Jong-chiens » par mépris (?).

(130) Les deux fils de ces deux chefs et les principaux du pays.

(131) On voit que le discours de Mao-fu n'est pas court et l'on pourrait croire à une fabrication des historiens si l'on ne se rappelait les interminables *palabres* des Nègres et des Peaux-Rouges.

(132) Qui ne viennent pas à la cour rendre hommage au souverain.

(133) Il n'y a rien à leur reprocher que le manque de soumission. Mais cela seul n'est point tolérable.

(134) Que devaient ces Jongs.

(135) Fils de Mou-wang, lui succéda en 946-934. À part cet acte de cruauté qui déshonora le commencement de son règne, ce prince se fit aimer de se

Koue-Yü Discours des Royaumes

sujets par sa justice et sa bonté. [c.a. : ce passage (*Tcheou yu*, 2^e discours) est repris par Se-ma Ts'ien, *Mémoires historiques*, t. I, pp. 265-267]

(136) Fleuve qui traverse le Kan-su et le Kan-si.

(137) En les épousant contrairement aux rites, sans entremetteur, sans cérémonie. Le texte n'a que deux mots : *han tche*, « les épouser irrégulièrement ».

(138) La mère ambitieuse désirait qu'elles devinssent des épouses royales, dit Wei-Shi. Le texte semble indiquer tout le contraire.

(139) Litt. : « Trois animaux ».

(140) Litt. : *Tchong* « plusieurs ».

(141) *Tsam*. Terme désignant trois femmes, une principale et deux secondaires, et en même temps une chose, belle à voir, un bel ensemble. C'est un jeu de mots. Ce terme fait allusion à la manière d'épouser les trois jeunes filles que prendrait Kong-wang. Il était défendu d'avoir plusieurs épouses de la même famille.

(142) Le *Commentaire* applique à ceci la sentence du *Yi-king* : « Le roi fait trois fois la battue, il laisse échapper les animaux du parc, bien qu'il les ait devant lui. »

(143) Et ne pas marier ces filles de manière à scandaliser son peuple.

(144) Cette histoire reproduite mot à mot dans le *Sze-ki*, le *Kang-kien-yi-shi-lu*, etc. y est racontée d'une manière brève et obscure. D'après le *Tong-kien* (voir de Mailla), le prince avait présenté ses filles au roi contre l'avis de sa mère. L'année suivante, le roi voulut les revoir et les épouser. On les lui cacha. Irrité, Kong-wang fit détruire le pays de Mi. — Mailla raconte encore d'autres faits du règne de ce prince, mais il n'en est pas question ailleurs.

(145) Fils de I-wang et arrière-petit-fils de Kong-wang, régna de 878 à 827. [c.a. : ce passage (*Tcheou yu*, 3^e discours) est repris par Se-ma Ts'ien, *Mémoires historiques*, t. I, pp. 271-274]

(146) Petit-fils de K'eng-kong de Tai, petite principauté au Shen-si. Il était ministre de Li. Le peuple ne supportait plus ses cruautés. Ce kong s'appelait Jui-lang-fou.

(147) Les sorciers du pays de Wei avaient une intelligence d'esprit céleste et savaient deviner les pensées et les actes secrets.

Koue-Yü Discours des Royaumes

- (148) Ils indiquaient leurs pensées, leurs sentiments par le regard.
- (149) On le fera parler (comme il pense). Par le langage du peuple on saura qu'on se perd. (*Commentaire.*)
- (150) Le *Commentaire* prétend qu'il s'agit uniquement de ce que le Tcheou-li appelle *Wai-tze* (*Annales de l'extérieur*), qui ne s'occupent que des 5 Hoangs et des 3 Wangs ; mais c'est sans aucun motif.
- (151) Ceux qui se consacrent à un art pour servir le prince.
- (152). Les paroles des chants qui servent d'avertissement au souverain. Voyant les dangers que court l'État, ils en discutent et préparent ainsi les matières des chants. On sait par le *Shi-king* le rôle que ces chants jouaient dans l'administration de l'empire.
- (153) Ceux des équipages royaux, etc. *K'in-tchin*.
- (154) Litt. : « Aveugles, annaliste ».
- (155) Litt. : « Ne laboura pas les 1000 acres ». Le Fils du ciel a 1000 acres à lui ; les princes feudataires en ont 100. Depuis Li-wang (878-827), on n'avait plus fait cette cérémonie ; Siuen-wang, son successeur, ne la rétablit pas (827-781).
- (156) Descendant de Tchong, frère cadet de la mère de Wen Wang et investi du fief de Kih. Lui-même était ministre de Tcheou.
- (157) Litt. : « Le premier jour où le soleil reprend son éclat, jour appelé *nong-siang* ou « le bonheur de l'agriculture ».
- (158) Au *Tien-miao* « palais du ciel ». Il s'agit des étoiles α β de Pégase.
- (159) Litt. « Le commencement heureux ; le signe heureux du commencement » .
- (160) Le khi du Yang, affaibli, dispersé par le froid, réunit, concentre ses molécules pour recommencer la période de vie et de croissance.
- (161) La sève.
- (162) Le *Tcheou-li* divise les fonctionnaires en quatre catégories correspondant aux quatre saisons. Mais ici c'est tout autre chose.
- (163) Litt. : « Les fonctionnaires du Yang » .
- (164) Litt. : « L'aveugle ». Les musiciens impériaux étaient choisis parmi les aveugles.
- (165) D'après le *Commentaire*. Le sens ordinaire des mots dénote un festin.

Koue-Yü Discours des Royaumes

- (166) Préposés aux plantes qui servent à aromatiser les liqueurs.
- (167) Préposés aux victimes des sacrifices.
- (168) Les kongs en tracent trois ; les ministres en font neuf et les ta-fous, vingt-sept. Le sillon est large. « Les Shen ». (Voir note 5, ci dessous.)
- (169) Ministre de l'enseignement.
- (170) Chef de l'instruction musicale.
- (171) Préposés à l'intendance du palais.
- (172) Chef des Shen-fou ou intendants des repas impériaux.
- (173) Litt. : « Venter la terre ». (*Commentaire.*) Par les sons musicaux régler les vents. Lorsque ceux-ci sont harmonisés, l'élément terrestre se développe. *Yun-kuan* « les fonctionnaires des sons ».
- (174) Préposé de l'agriculture, lettré de 1^{er} rang.
- (175) Directeur de l'agriculture, lieutenant du Heou-tsi, ou ministre de l'Agriculture.
- (176) Préposé aux ouvrages de la voirie. Pour le Sse-tou, voir plus haut.
- (177) Le Tai-pao et le Tai-she assistent le souverain et inspectent les fonctionnaires.
- (178) Tai-sze ; régit les greffes de tous les offices.
- (179) Maître de cérémonie de l'empereur. De ces noms trois seulement sont cités au *Tcheou-li*.
- (180) Ce chapitre est d'une grande importance pour la question de l'authenticité du *Tcheou-li* ; nous la traiterons prochainement.
- (181) Appelés *Kiang-shi*. « Siuen-wang, dit le *Commentaire*, avait affaibli son peuple en négligeant l'agriculture ; ce peuple ne put vaincre dans les combats. »
- (182) Les Jongs ou peuples préchinois de l'ouest envahirent l'empire en 799. Apprenant qu'une armée chinoise supérieure en nombre s'avancait pour les combattre, ils se retirèrent en leur pays. Le général chinois les y suivit, mais ne put triompher de leur héroïque résistance ; il prit la fuite et les Jongs le poursuivirent sur les terres impériales où ils exercèrent de grands ravages.
- (183) La date du règne de ce prince n'est pas connue, mais on voit ici qu'il était contemporain de l'empereur Siuen qui régna de 827 à 781.

Koue-Yü Discours des Royaumes

- (184) Ainsi désigné parce qu'il possédait des biens en ce pays.
- (185) Voir plus haut, I. VII.
- (186) Partie occidentale de l'État de Tcheou où se trouvait alors la capitale transportée plus tard à l'est. Ces trois rivières sont : le King, le Wei et le Lo qui prennent leur source au mont K'í. Un tremblement de terre souleva leurs eaux.
- (187) Quand le Yang a pénétré sous le Yin et que celui-ci ne le laisse pas remonter. Le choc des deux éléments fait trembler la terre.
- (188) Par la terre ébranlée.
- (189) Quand leurs Khi se pénètrent.
- (190) 11 est le nombre fatidique composé du premier et du dernier de la série (1 + 10).
- (191) Vaincu et fait prisonnier par le prince de Tchín, il fut mis à mort avec la fameuse Pao-She.
- (192). Les Jongs avaient conquis une partie de l'empire. Ping-wang, successeur de Yeou-wang, les vainquit avec l'aide des princes voisins. Mais craignant de nouvelles invasions, il transporta sa capitale à Lo-Yang.
- (193) Régna de 676 à 651 ; c'était le fils de Li-wang, dit le *Commentaire*. C'est une erreur. Hoi était fils de Hi-wang.
- (194) Ta-fous de Tcheou auxquels le roi avait enlevé, au premier, son palais ; au second, son jardin ; au troisième, des vêtements d'étoffe riche, et qui le chassèrent pour se venger.
- (195) Frère cadet de Hoi et fils d'une femme secondaire favorite de Hi-wang. Wei-Kue avait été son précepteur et comptait dominer sous lui.
- (196) De Hoang ti, de Yao, de Shun, de Yu, des Shang et des Tcheous. Chacune avait son nom et son genre, et des danses ou pantomimes appropriées.
- (197) Le même caractère figure la joie et la musique. C'est un jeu de mots cherché.
- (198) Ce crime est le plus grand malheur. C'est en outre un grand malheur pour l'État.
- (199) Litt. : « La porte opposée, qui était au sud ».
- (200) Hoi-wang de Tcheou régna de 676 à 651.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(201) Contrée de l'État de Khuo. Khuo et Yu étaient deux petits États enclavés entre Tsin et Tcheou, à l'ouest de Tcheou et bordant le Hoang-ho. En 653, le prince de Tsin s'empara de ces deux principauté et les réunit à ses États. « Un esprit se montra », il prit une forme et une voix pour converser avec les hommes.

(202) L'annaliste du palais présente les rapports au souverain, tient les titres d'investiture, etc. (Voir Tcheou-li, I. XXVI, Nei sze.)

(203) Autre nom du génie du feu, *Hoei-Iu=Ho shen*. La première fois, c'est *Yong-tchou* ; ce sont donc deux personnages différents.

(204) Autre nom du Kwun, immense poisson volant dont parle [Tchuang-tze](#), I. III, al. Esprit protecteur des animaux.

(205) Tao, prince de Tu, descendant de Yao. Siuen-wang avait voulu le faire tuer, mais ne réussit pas. Trois ans après, Tao se mit sur le chemin de l'empereur et lui lança une flèche qui lui perça le cœur.

(206) Voir le Ki-lu.

(207) Petit État vassal.

(208) Fils de Yao, que cet empereur avait déshérité à cause de sa conduite négligente et tyrannique. Ici il est représenté tout autrement, c'est une invention du discoureur, car cette histoire est inconnue des anciens livres chinois. (Voir [Shu-king, II, c. IV.](#))

(209) Le *ta-tsai* est chargé des offrandes de soie, de pierreries, etc. le *tcho*, des prières, le *sze*, de désigner les rangs.

(210) Le *Tso-tchuen* raconte la destruction du Yu par le prince de Tsin, mais point du Khwo, et ne dit rien de cet incident.

(211) Régna de 651 à 618. C'était le fils de Hoei-wang.

(212) Le même que le duc Wei, descendant de Mu.

(213) Fils d'une concubine du duc Hien. L'empereur investissait les princes en leur conférant une tablette de jade, qui était leur sceau, leur sceptre.

(214) A moi « l'homme unique », c'est-à-dire « le souverain ». C'est ma faute parce que je n'ai pas assez instruit le peuple, que je n'ai pas assez donné le bon exemple. *Tang* conquiert le trône en 1766. Ces paroles ne se trouvent point au *Shu-king*, elles sont tirées d'ailleurs.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(215) Nota. Les événements dont il est question sont relatés au long dans le [Tso-tchuen](#) (Voir *Hi-kong*, an. X et XV) Mais il n'y est fait aucune allusion au discours rapporté dans ce passage des *Koue-yu*. Le duc Hwei de Tsin avait chassé son frère aîné Tchong erh et s'était emparé du trône à la mort du duc.

Comme il gouvernait despotiquement, le marquis de Ts'in prit la défense de ses sujets opprimés, lui déclara la guerre et le fit prisonnier, puis le relâcha. Quand Hwei fut mort, son fils Hwai, né d'une concubine, prit le sceptre après lui, mais les grands de Tsin, gagnés par son oncle Tchong erh, rappelèrent celui-ci et assassinèrent le jeune prétendant, qui mourut ainsi sans postérité. Le marquis de Ts'in prit parti pour l'oncle dépossédé et mit à mort les deux ministres du prince usurpateur.

(216) Ancien ministre de Tsin.

(217) Son père, considérant comme non avens les règnes de son frère Hwei et de son neveu Huai, et ne voulant pas leur succéder. Litt. : « La tablette de mûrier que l'on employait à l'enterrement ».

(218) Celui des simples lettrés de premier rang parce qu'il n'avait point encore reçu l'investiture impériale.

(219) La politesse chinoise exige qu'on se considère comme indigne de recevoir ce qu'on vous offre et de refuser ; mais, après trois refus, on doit accepter afin de ne pas laisser son hôte, son visiteur, etc.

(220) On leur offre le grand banquet et le festin à boire.

(221) Son discours est composé de lieux communs sur les conséquences de l'observation des rites et des devoirs chez les princes.

(222) Intermédiaire entre l'empereur et les grands vassaux ; ce titre fut accordé à différents princes d'une manière intermittente.

DEUXIÈME PARTIE

@

(223) Situé à l'est de Tcheou, sur le Ho.

(224) *Hwa* était petit État placé entre Tcheou et Tcheng. Soumis d'abord à la suzeraineté de Tcheng, il s'en était détaché pour se joindre à l'État de Wei.
Inde irae.

(225) Appelés « Ti », population préchinoise de la Terre des Fleurs.

(226) Litt. : « En dehors, ils arrêtent leurs colères, leurs injures ». Legge traduit : « Ils résistent aux insultes du dehors ». Les commentaires sont partagés. Mais la construction me semble indiquer le premier sens.

(227) Ils descendent d'un même ancêtre et les princes de Tcheng ont toujours assisté fidèlement l'empereur.

(228) Cet événement a été mentionné ci-dessus.

(229) Fils de l'empereur Tchuang, s'était révolté contre Hwei et l'avait obligé de s'enfuir de la capitale, de se réfugier à Tcheng. Une armée de Tcheng surprit l'usurpateur dans Lo-Yang ; il périt dans l'assaut du palais.

(230) On n'a guère de détails touchant ce fait. La position de l'État de Tchi n'est pas même connue. Seulement le *Shi-king* (III, I, 3, 2) nous apprend que la mère de Wen-wang était fille du prince de Tchi.

(231) Ta-tze était l'épouse de Wen-wang, la mère de Wu-wang. Les premiers princes de Ki et de Tsang, deux petits États constitués par Wu-wang pour ses frères.

(232) États formés de même pour des cousins de Wu-wang, descendants des frères de Wang-Ki, père de Wen-wang. Le texte cite encore d'autres noms que nous passons sous silence.

(233) Détruit par Wou-king, prince de Tcheng, pour empêcher une alliance considérée par celui-ci comme dangereuse pour ses intérêts.

(234) Litt. : « Qu'on rite les nouveaux et aime les anciens ».

(235) *Com.* Les fonctionnaires héréditaires ayant obtenu un nom de famille.

(236) Leur prince n'est point reçu au palais impérial comme les autres qui y ont chacun son rang et sa place déterminée.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(237) Les commentaires sont divisés : « Tcheng est au midi », dit l'un ; « son prince est placé au midi par rapport à l'empereur qui est face au sud », dit un autre.

(238) Le *Soui* est un chemin couvert donnant accès aux tombes impériales. Les princes n'avaient droit qu'à une voie à ciel ouvert.

(239) Litt. : « des cent Esprits », ce qui prouve que leur nombre était alors encore limité.

(240) Au texte, la tournure est interrogative.

(241) Nous avons donné ce discours tout entier parce que, mieux qu'aucun autre passage, il différencie les *Koue-Yü* du *Tso-tchuen*.

Voici, en effet ce que les *Annales de Tso* contiennent à ce sujet :

Le heou de Tsi vint à la cour de l'empereur qui lui donna un banquet et le combla de dons. On lui dit de demander des faveurs. Il demanda le *Soui*. Mais Siang le refusa en disant :

— C'est le décor des souverains. Quand il n'y a point lieu de substituer une vertu à l'autre, créer deux souverains, c'est ce que Votre Seigneurie ne supporterait pas.

Le roi lui donna Yang Fan, etc...

Ils est difficile de croire que ces deux textes proviennent de la même main ou des mêmes annales écrites.

NOTA. Ce fait est raconté plus longuement au [Tso-tchuen](#) (Voir *Hi-kong*, an. 25, 2). Le discours de Fu-tshin s'y trouve plus étendu que dans notre livre ; mais il diffère notablement de celui qu'on vient de lire. Il serait trop long de le reproduire en entier. Mais pour que nos lecteurs puissent juger de la différence des deux relations, nous donnerons une analyse complète de celle de Tso-Kiu-ming.

— Ne faites pas cela, y dit Fu-tshin ; dans la haute antiquité, on maintenait le peuple par la vertu. Après cela on s'attacha à l'affection pour ses parents, pour s'entraider mutuellement à réussir.

Tcheou-kong, déplorant le manque d'harmonie entre deux dynasties, donna des fiefs aux membres de la famille Tcheou afin qu'ils défendissent l'État. Ainsi furent institués les princes de Huen, Tsai,

Koue-Yü Discours des Royaumes

Shing, etc. Le duc Mou de Tchao assembla les membres de la famille royale à Tching-tcheou et fit l'ode ([Shi-king](#), II, I 4, 4), spécialement la stance : les frères peuvent se quereller à l'intérieur, etc...

Suivent des considérations morales toutes différentes. Par exemple cette phrase :

S'attacher et sourd et suivre l'aveugle, c'est un grand mal... Celui dont les oreilles sont insensibles à l'harmonie des sons est sourd... Celui dont la bouche ne dit pas des paroles de loyauté est un insensé.

Et beaucoup d'autres qui ne se trouvent pas au *Koue-Yü*. Celui-ci, par contre, en a beaucoup à lui qui sont absentes du *Tso-tchuen*.

NOTE. *Nature du Shu-king.* Qu'il nous soit permis de présenter ici une observation qui nous a frappé pendant que nous traduisions les *Koue-Yü*.

On a longuement disserté de la nature du *Shu-king*, de son état fragmentaire, où les faits sont relatés d'une manière sommaire, incomplète, sans relations entre eux et avec des lacunes énormes. On en a tiré toutes sortes de conséquences quant à l'authenticité, la conservation du livre, etc.

Ceux des lecteurs de nos *Koue-Yü* qui voudront maintenant jeter un coup d'œil sur le *Shu-king* auront bientôt l'explication de l'énigme. Le *Shu-king*, à part les trois premiers chapitres, n'est en réalité qu'un recueil de *Koue-Yü*, de discours politiques où les faits ne sont rappelés que pour expliquer le sujet des discours. C'est l'œuvre éditée des anciens annalistes de la droite qui ne tenaient compte que des morceaux oratoires.

Ainsi tout s'explique sans peine.

([242](#)) Villes du domaine impérial.

([243](#)) *Tsong-fang* « l'aire sacrificielle des Tsong ». *Comm.* : « la port du temple ancestral ».

([244](#)) Tout l'empire de Hia doit s'employer à combattre les barbares et non à opprimer des compatriotes.

([245](#)) On ne doit point prendre les armes sans nécessité, ni tenir dans les entraves les arts de la paix.

([246](#)) D'après le *Tso-tchuen*, les princes de Lou, Tsin, Tsi, Song, Tsai, Tcheng, Tch'in, Keou et Tchou s'y réunirent, sur le territoire de Tsin. (V. An. 28, 15.)

([247](#)) Le prince Sheng s'était uni à celui de Tsou qu'attaquait le duc de Tsin.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(248) La sentence ne peut logiquement s'appliquer ici qu'à l'empereur et aux princes vassaux, ou peut-être aux princes de Tsin et de Wei, dont le second s'était reconnu dépendant du premier.

(249) Le prince de Lou intercèda pour lui et offrit au roi ainsi qu'au prince de Tsin de riches présents, ce qui les détermina à relâcher le prisonnier. Ceci se passait en 628. Le *Tso-tchuen* n'en parle point.

(250) King-kong, fils de Tcheng-kong, 598-579.

(251) Le *Commentaire* dit : « Siang-wang ».

(252) C'étaient certains morceaux de la victime au sacrifice des ancêtres que l'on réservait pour leur offrir, puis servir au président de la cérémonie. (Voir notre traduction de l'I-li.)

(253) Portant une demi-victime entière. Il avait la forme d'une petite chambre, d'où son nom de Ta-fang. (Cf. [Shi-king, IV, 2, ode 4](#), § 4.)

(254) Vous servir une victime entière ou une demie.

(255) Quand ils apportent leurs tributs ou leurs marchandises, ils n'entrent pas dans les villes, mais se tiennent aux portes et ont recours aux interprètes qui prennent et transmettent ce qu'ils apportent.

(256) Grandes corbeilles de bambou servant aux châtaignes, dattes, viandes sèches, etc..

(257) Corbeilles hautes, rondes ou carrées servant au riz, grain, millet, etc. (Voir notre *Y-li*, pl. V.).

(258) Petites tables sur lesquelles on pose les viandes cuites. Certains morceaux sont considérés comme sacrificiels et plus précieux que le reste de l'animal. (Voir notre *Y-li*, pl. V, 10.)

(259) Repas donnés à la cour une fois par an ou à chaque saison.

(260) Soit repas, soit autre cérémonie.

(261) Litt. : « les cinq goûts...les cinq couleurs ».

(262) Il s'agit de celle qui accompagne les odes qui les célèbrent.

(263) Des pères, mères, enfants, frères aînés et cadets.

(264) Ce qui fait qu'on n'a qu'un cœur et non deux : ainsi, la sincérité.

(265) Le calme qui permet d'agir sans passion.

Koue-Yü

Discours des Royaumes

(266) Comme le voulait l'envoyé de Tsin, mécontent de n'avoir reçu que des morceaux.

(267) Le *Commentaire* applique ceci aux chasses du printemps où le souverain habitait une cabane de jonc. D'après le Pei-wen-yun-fou, le *tchip-tit* est celui qui règle les degrés des fonctions. (K. 93, fol. 8, v. 4).

(268) Ministre de Tcheou. Ting-wang régna de 606 à 585.

(269) Pour examiner l'état de cette principauté.

(270) L'empereur était forcé de faire cette démarche, tant sa puissance était réduite. Il devait agir comme un prince vassal. Son envoyé s'arrêtait à la frontière et demandait passage.

(271) Jadis on ne perçait point de route à travers les marais, on passait sur les digues. Le Sse-kong était chargé de l'entretien des chemins.

(272) On entassait d'abord les grains dans les campagnes, puis on aplatissait le sol des jardins autour des maisons et l'on y amassait de nouveau les grains.

(*Shi-king*, I, 15, ode 1, § 7).

(273) On bordait les routes d'arbres pour les faire reconnaître.

(274) Officier chargé de l'entretien des hôtes. Le Shen-fu du *Tcheou-li*.

(275) Magistrat, chef civil et judiciaire du *li*.

(276) *Hien*. Quatre *tien* font un *hien* qui a 11 *lis* en carré. L'ambassadeur est traité avec mépris.

(277) Famille puissante de Tchen ; son chef était haut magistrat du pays.

(278) Tous deux ministres de Tchen. Ling-kong était fils de Kong-wang, descendant de Shun. Il s'était amouraché d'une épouse secondaire de ce Ta fou et allait là pour la voir.

(279) Litt. : « Avec un bonnet du midi, c'est-à-dire de Tsou. D'un pays barbare et non avec la coiffure princière. »

(280) La corne de Tchou, la corne du dragon vert de Tchou, nom de l'astre Kio, la première constellation chinoise ; α de l'Épi, ζ de la Vierge.

(281) L'espace entre la deuxième et la troisième constellation, entre la Balance et la Vierge. (cf. le *Yue-ling*.)

(282) Constellation de ce nom, la onzième du zodiaque chinois, au Verseau.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(283) Après le givre, le vent purifié souffle pour avertir les hommes de l'arrivée du froid.

(284) Le *Yue-ling* et livres semblables.

(285) Le neuvième mois, les pluies cessent ; les eaux se dessèchent. Le premier mois d'hiver, le Fils du Ciel prend ses habits de peau. On peut donc les préparer dès le neuvième mois. (Voir le *Yue-ling*, premier mois d'hiver.)

(286) Règlements de Hia, de Yu.

(287) Magasins, greniers en forme de tour.

(288) Étoile voisine de l'Aigle.

(289) Sans pont de bateaux, selon le *Commentaire*.

(290) De dix en dix lis, il devait y avoir une auberge où l'on pouvait trouver à manger et à boire.

(291) Petites constructions où logent les gardes-frontières.

(292) *Comm.* : « marais sans eau ».

(293) *Comm.* : *ta* « plantes à large feuillage ».

(294) La disette et les soldats pillards.

(295) *Comm.* : « Livre (Kiuén) des offices réguliers de Tcheou ».

(296) Litt. : « Chef de barrières », c'est lui qui annonce les hôtes à la cour.

(297) Ou Li-sse. Au *Tcheou-li*, c'est le Siao-hing-jin.

(298) Ils vont le chercher à la frontière et le conduisent à la cour. (Cp. le *I-li* : livre VIII).

(299) Quand l'hôte arrive au faubourg, le prince envoie un ministre en habits de cour lui présenter un rouleau de soie et l'encourager, le féliciter. (*I-li* ; *ibid.*).

(300) Le *Men-yin* est le préposé aux portes extérieures. Il fait nettoyer la porte, le seuil et le vestibule.

(301) Au *Tcheou-li*, ce sont le *Ta-tsong-pe* et le *Ta-tcho*. Si le visiteur va au temple ancestral, ces deux officiers l'aident dans les rites de la présentation des prières et offrandes.

(302) Qui lui fournissent tous les objets d'entretien pendant son séjour.

(303) Qu'il n'y ait rien de difficile là où il doit aller.

Koue-Yü Discours des Royaumes

- (304) Le préposé aux montagnes et lacs fait venir les objets nécessaires au sacrifice.
- (305) Chargé de ce qui concerne le bois et les foyers. C'est proprement le préposé au domaine impérial.
- (306) Tout ce qui éclaire les vestibules et salles.
- (307) C'est là sa fonction principale.
- (308) C'est ici vraiment le Sse-ma ou « chef des haras ».
- (309) *Siao-ta*. Le *Commentaire* comprend autrement. Ce sont les lieutenants de l'envoyé. Je ne puis comprendre comment.
- (310) Ce qu'il doit faire tous les douze ans selon le *Tcheou-li*.
- (311) Nom familial de l'orateur Tan-tze.
- (312) Tan-tze descendait de Ta-ki, l'illustre fille de Wu-wang.
- (313) Les enseignements, les lois, les offices, les ordonnances.
- (314) Le prince était encore chez ce personnage pour y voir la concubine qui lui plaisait. Il fit à ce sujet une plaisanterie à table, puis sortit. Hia-shi le tua par derrière d'un coup de flèche.
- (315) Le roi de Tsou prétendit venger *Ling-kong* ; il envahit Tchen, prit et fit tuer Hia-shi, puis il soumit à sa suzeraineté l'État de Tchen ; c'est ce qu'indique le mot *juh*. (R. 11).
- (316) Ministre et fils cadet de Ting. Lao était un fief au milieu du domaine royal.
- (317) Grands de Lou dont la généalogie ne nous importe guère.
- (318) *Idem*. Peut-être... étaient économes et les autres prodiges.
- (319) Le premier, respectueux ; le second, bienveillant.
- (320) « L'action étendue est ce par quoi », etc.
- (321) Par ce qu'elle fait qu'on a du superflu. L'orateur est passé à ce qui concerne les mandarins.
- (322) « Par leur soin vigilant et leur économie, ils auront des biens en suffisance et ne devront rien prendre au peuple. Celui-ci sera heureux de leur sage conduite ; et leurs familles seront à l'abri de tout danger. » Il s'agit de Ki-wen-tze et de Meng-hien-tze.
- (323) Ai. Ils n'ont point compassion des gens appauvris, sans ressources.

Koue-Yü Discours des Royaumes

- (324) Le texte porte deux noms propres : Tong-men et Shuk-sun. Voir note 325.
- (325) On ne restera plus en place sous deux et trois princes successivement. On la perdra avant cela.
- (326) Phrase obscure. Litt. : « Si omnes maiore, tanquam possent ».
- (327) En sa dix-huitième année de règne. C'était en l'an 607.
- (328) Ainsi il ne servit pas deux maîtres, deux princes, mais seulement Siuen-kong.
- (329) Ainsi il ne servit pas trois maîtres, mais seulement Siuen-kong et Tcheng-kong.
- (330) En sa treizième année. Il y vint avec le prince de Tsin, pour attaquer Ts'in (577). Le *Tso Tchuen*, VIII, 13, § 3, cite encore d'autres princes réunis dans ce but.
- (331) Le *Tso Tchuen*, VIII, 13, dit qu'il s'était fait envoyer en avant dans l'espérance d'obtenir de riches présents ; mais il n'en eut que de médiocres.
- (332) La pointe, ses mauvais dessins sont cachés.
- (333) Ou : « Ce ne sera pas récompenser le bien et les ressources de l'État ne seront pas bien ménagées ».
- (334) Pour un personnage d'ordre secondaire. C'est le sens du *Commentaire*.
- (335) Ceci est raconté au *Tso Tchuen* (*loco cit.*). L'auteur y dit que le roi vit dans *Mie* le lieutenant principal du roi et lui fit des présent considérables.
- (336) C'était en l'an XVI de Tcheng de Lou. Li-kong, de Tchou, avait attaqué Tcheng. Tsou vint au secours de ce pays et battit l'armée de Tsin. Cette ville était au Ho-nan. Aujourd'hui : Yen-hing-hien.
- (337) Ta-fou de Tcheou.
- (338) Ministre de l'empereur.
- (339) Autre ministre de Tcheou.
- (340) Litt. : « Deux ou trois Kiun-tze. » (*Commentaire.*) Les kongs et ministres résidant à la cour.
- (341) Ainsi dit le *Commentaire*.
- (342) La guerre où Tsou a été vaincu, c'est moi qui en ai fait le plan.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(343) Les princes de Tcheng et Tsou, unis contre Tsin. Le roi de Tsou gagna le prince de Tcheng par une cession de terrain.

(344) Il laissa de côté Shin-shu-shi pour élever Sse-ma-tze-fan.

(345) Ce ministre est Tze-nang. Il avait déconseillé la guerre contre Tsin. Le roi de Tsou ne l'écoula pas.

(346) Général de Tsin et son adjudant.

(347) C'était Ki-tchi qui l'avait fait faire.

(348) C'est Shao-huan-kong qui parle et se désigne lui-même.

(349) Ki-tchi était le huitième dans l'ordre hiérarchique. (Voir plus loin).

(350) Il cède aux autres et le monde n'ose point lui résister.

(351) A ceux qui s'élèvent comme *Ki-tchi* veut le faire.

(352) D'après le *Commentaire*.

(353) Au *Shu*, le texte porte *hia* « ne peut être abaissé, écrasé ». Mais le *Commentaire* constate le texte Shang.

(354) *Commentaire*. « Cherchent d'abord la pensée, les intentions du peuple : *min-tchi*. Il le contente d'abord, puis le protège ; le maintient heureux et tranquille. »

(355) Les ministres d'un plus haut rang :

(356) Ou le mépriser, en tenir peu compte. Le *Commentaire* explique plutôt : « Se substituer au ciel, enlever frauduleusement au ciel ses mérites ».

(357) Voir plus haut, p. 27, où ces trois moyens ont été expliqués.

(358) *Min-li-so-wei*.

(359) Ou une bonté mauvaise comme d'avoir pardonné au prince de Tcheng ses agressions.

(360) Comme font ceux qui descendent de chan devant le prince de Tsou.

(361) Comme celle des soldats de Tsou ; qui fait commettre l'injustice.

(362) Bien supérieur aux succès à la guerre, aux conquêtes.

(363) Comme celle qui a fait pardonner au prince de Tcheng.

(364) Ces paroles ne se trouvent point au *Shu-king*.

(365) L'an XVII de Tcheng de Lou. Hi-kong le fit mourir.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(366) Ces deux personnages se disputaient le pouvoir. Mais le roi soutint Pe-yü, et Wang-shu, de dépit, s'enfuit à Tsin. C'était la dixième année de Siang-kong de Lou. Leur histoire est racontée au *Tso Tchien*, I, IX, an. XI. Wang-shu était accusé de gouverner par la corruption et de récompenser ou punir selon les caprices de ses favoris.

TROISIÈME PARTIE

@

(367) Ville située dans la partie occidentale du pays de Tcheng. Là s'étaient réunis un grand nombre des princes feudataires, ceux de Tsin, de Tsi, de Song, de Wei, etc. (Voir *Tchun-tsiou*, *Tcheng-kong*, an. XVII, § 8.) Leur but était d'attaquer Tcheng.

(368) Ministre du souverain de Tcheou : Tan était un titre de cour, de fief. Il ne faisait pas partie de la réunion.

(369) Ministre de cet État.

(370) *Commentaire*. Personnage de Ling-fan.

(371) Ministre de Tsin, frère cadet de Ki-tchou, fils de Wen-ki. (Voir le récit précédent).

(372) Tsin avait établi précédemment sa suzeraineté sur Tcheng, puis l'avait perdue ; c'est pour la recouvrer qu'il avait réuni les princes dans cette entrevue. Ki-tcheou avait accepté les dons de Kiao-zho et n'avait point pris part à la bataille livrée aux troupes de Tcheng. Le prince de Tsin, qui avait du ressentiment contre celui de Lou, n'avait pas voulu le voir. C'est pourquoi ce dernier fit visite au ministre du prince irrité.

(373) Le grand chef de la musique (*Yo-ta-shi*) qui, par sa connaissance des sons, des souffles, des bruits atmosphériques, conjecture l'issue des événements.

(374) *Tai-sze* « qui observe les temps du ciel et se tient sur le même char que le *Tai-shi* ou « général en chef ». Tous deux connaissent les voies du ciel (*Tien-tao*).

(375) Voir ci-dessus.

(376) Quand le cœur n'est point ferme, l'attitude n'est pas régulière et constante.

Koue-Yü

Discours des Royaumes

- (377) En marchant ainsi, on fait sauter en désordre les pierreries qui pendent à la ceinture. C'est immodestie, adieu à la vertu.
- (378) Selon les *Commentaires*.
- (379) Peut-être : La connaissance des noms des êtres qui en révèlent la nature.
- (380) Les noms expriment la nature ; quand on les connaît, on connaît les êtres.
- (381) Quand les actes, le langage, la vue et l'ouïe manquent leur but.
- (382) A ceux qui concernent l'attitude, la marche et le regard. Le texte est fautif. Il faut *sáng* (30. 9) (au lieu de *s'wang* [89.7]) comme à la phrase précédente.
- (383) Ki-khi, Ki-chi, et Ki-ko, cités plus haut.
- (384) L'auteur les cite par leurs noms familiers ; *Pe*, *Shu* et *Ki*. Nous y substituons les noms connus de nos lecteurs.
- (385) L'injure, la tromperie, les attaques.
- (386) Il l'excite par ce qui en est le principe essentiel : l'offense.
- (387) *Jin*. Cette vertu consiste à aimer largement les hommes.
- (388) Ce sont *Shu-shun* et son fils *Kiao-zho* dont il a été question précédemment. Ils complotaient avec l'épouse du prince Mu-kiang, et satisfaisaient ses passions.
- (389) Par un parent des ministres mis à mort et pour venger ceux-ci.
- (390) Une des villes principales du pays.
- (391) Les rites en prescrivent sept. (Voir les détails au [Tso-tchuen](#), *Kong-tcheng*, an. XVIII, § 2.)
- (392) [Tchun-tsiou](#), VIII, an. XVIII, § 3 : « Tsi tua son Ta-fou Kuo-tsou. » C'est le même que Kuo-wou-tse.
- (393) Nom familier de Tao-kong de Tsin, qui régna de 571 à 566. Sun-tan était lui-même le petit-fils de siang-kong de Tsin (626-619).
- (394) Ou dans le sens propre : « Se tenant droit sans se pencher » : attitude prescrite par les rites.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(395) Qui était toujours d'accord avec sa pensée. Tout cela indique la possession de soi-même, la modestie, la prudence, la droiture, etc.

(396) Fils de Tan-siang-kong.

(397) Wen expliqué ainsi : tissue, chaîne et trame du ciel et de la terre ».

(398) *Commentaire*. « S'il est petit, il obtient un royaume ; s'il est grand, il obtient l'empire » ; ou bien : « Si cette prospérité est petite », etc.

(399) Voir ci-dessus, *Commentaire*. *K'ing*. « C'est la purification de la vertu, sa fleur. *K'ong*. C'est la distinction des actes. »

(400) Parce qu'elle parfait l'intérieur.

(401) Litt. : « La couve ».

(402) *Commentaire*. Yong.

(403) Le ciel a six agents : le Yin, le Yang, le vent, la pluie, la lumière et l'obscurité : La terre a cinq éléments. Cela fait onze comme pour les vertus.

(404) Sens donné par le *Commentaire* à cette phrase obscure et elliptique. L'orateur veut prouver à son interlocuteur qu'il mérite d'être mis à la tête des affaires et le sera.

(405) Fils secondaire de Wen-kong de Tsin que l'assassin de Li-kong fit revenir de Tcheou où il s'était réfugié pour le placer sur le trône. Le sort avait prédit cela.

(406) En tirant un koua du *Yi-king*, on avait trouvé le premier, composé de deux fois le trigramme *k'ien*.

(407) Association au Ciel que représente *k'ien*, ce qui est le propre du souverain ; comme aussi aux princes précédents.

(408) Nom familial du duc Chang. Le petit-fils est le Tcheou dont il est question. C'est l'arrière-petit-fils ; mais, à dater du petit-fils, tous les descendants s'appellent Sun. Il s'agit de Hi-kong.

(409) Litt. : « Au croupion noirci. »

(410) Au moment où il parle à Tan-siang-kong.

(411) La vertu, le songe et le koua obtenu.

(412) Le discours de Wu-wang avant d'attaquer Sheou. (Voir le *Shu-king*, V, 1, 15).

Koue-Yü Discours des Royaumes

- (413) Il rappelle les crimes de Li-kong.
- (414) Ce que le *Commentaire* explique comme troisième tirage d'un trigramme qui donne *khwen* « la terre », figure du ministre qui devient prince.
- (415) Tcheou-tze, dont il est ici question.
- (416) Le Kuh coule au nord et le Lo au midi de la capitale. Leurs eaux gonflées se joignirent au Tchan, branche du Lo, envahirent la ville et renversèrent le palais. Ling-wang, fils de Kien-wang, était un prince d'un grand cœur. C'était la vingt-quatrième année de Siang-kong de Lou. Primitivement, le Kuh coulait à l'ouest et tournait au midi.
- (417) Le Tai-tse qui mourut jeune et ne régna point. Il portait le nom de *Tsin*.
- (418) Ces quatre choses proviennent de l'ordonnance du Ciel ; qui n'y change rien se conforme à cette nature.
- (419) Ainsi se sont formés les montagnes et les marais. Voir *Tso-tchuen, Tchong-kong*, an. XVIII.
- (420) Le premier terme indique une chute d'un endroit peu élevé ; le second, une chute profonde.
- (421) Les êtres naissent et servent aux hommes.
- (422) Les montagnes. Les collines.
- (423) Comp. *Shu-king*, II, I, 12, qui n'est pas entièrement conforme à ce texte. Khwen voulut aussi endiguer, violenter le cours des eaux, ce qui était offenser le Ciel.
- (424) Ce n'est point encore ici l'être mythique qui cause un déluge et ébranle le monde, mais un prince qui descendait de Shen-nong et qui, sous le règne de Kao-sin, domina tout l'empire et fut ensuite vaincu.
- (425) Au bord de la mer de l'Est.
- (426) De manière à ne leur nuire en rien.
- (427) Litt. : « Quatre montagnes ». C'était celui qui présidait aux sacrifices offerts sur les quatre monts sacrés.
- (428) Au lieu de « neuf montagnes », il faut « les montagnes des neuf tcheous ou provinces ».
- (429) Le sens est toujours « les marais, les sources, etc..., des neuf provinces. »

Koue-Yü

Discours des Royaumes

(430) L'ordre des saisons et des phénomènes atmosphériques se fait par la juste combinaison du Yin et du Yang. Si le Yin est oppressé, entravé dans ses opérations, il produit en été le froid et la grêle. Le ciel est Yang ; la terre est Yin.

(431) Le Yin doit réunir les éléments du Yang ; s'il les disperse et prédomine, alors l'hiver n'a pas son cours et l'été s'en ressent.

(432) Le Khi doit s'élever pour agir. C'est la matière active provenant de la combinaison du Yin et du Yang.

(433) Apparition de feux ; incendies sans cause, etc...

(434) En eux aussi le Yin et le Yang se combinent harmoniquement.

(435) Les vers, les insectes ne nuisent plus aux moissons.

(436) Yü et les San-yo selon le *Commentaire*.

(437) *Comm.* : *hop* (30. 3).

(438) Nom de famille accordé aux officiers méritants auxquels étaient donnés des fiefs. « L'empereur leur donna des terres et des Sings », dit le *Shu-king*.

(439) C'était celui de l'empereur Yen-ti ou Shen-nong, dont Yao les constituait ainsi les descendants.

(440) Installés par Tang après sa victoire sur Kie.

(441) Au temps de Ling-wang.

(442) Descendants des San-yo dont la dynastie de Tsi était parente.

(443) Dynasties alliées parentes des Shen-liu. Leur fief, constitué par les Shang, fut maintenu par les Tcheou.

(444) *Comm.* : « et parvinrent à l'empire du monde », ce qui ne s'appliquerait qu'à Yü. Cela me paraît bien douteux.

(445) Litt. : « Ils l'ont évacué ; par leurs vices, comme Kie ».

(446) *Comm.* : Les serviteurs qui rôttissent et cuisent ; ils goûtent les mets et s'assurent qu'ils ne nuiront pas ; les aides-combattants nuisent au contraire et détruisent.

(447) Le malheur des richesses, de la beauté viennent de l'affection.

(448) *Shi-king*, III, 3, ode 3, str. 2. Il s'agit de Li-wang que le peuple chassa du pays à cause de sa tyrannie. — Les bannières à tortues et à serpents.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(449) La maladie du peuple, c'est la cupidité et l'amour des plaisirs des princes qui engendrent la tyrannie.

(450) Depuis que Heou-tsi, en faisant cultiver les grains, eut donné le repos et la paix au peuple, il y a eu quinze générations de rois. De là on arrive à Wen-wang, qui imita ses vertus, donna la paix au peuple et reçut le mandat céleste.

(451) En ajoutant Wu, Tcheng et Khang aux précédents.

(452) *Comm.* : « Il s'agit des Kieu-li et des San-Miao. » Quand Shao-hao fut mort, les neuf Li (?), *Kieu-li*, troublèrent la vertu. Tchuen-hü les extermina. Après la mort de Kao-sin, les San-miao reprirent le rôle des Li. Yao les détruisit. Les derniers des Hia et des Shangs sont Kie et Tcheou que Tang et Wu-wang abattirent. Que sont les Kieu-li ? C'est incertain. Les uns en font neuf officiers. D'autres, plus justement, voient dans ces mots un nom de peuple : Une tradition persistante attribue à Shao-hao une faiblesse qui permit aux Kieu-li de faire régner la magie. Cp. *Tong Kien-yi Shi-luk* et *Lo-pi*, règnes de Shao-hao et de Tchuen-hü.

(453) *Kiuen-mao*. *Kiuen* est un sillon large et profond d'un pied, tracé pour irriguer les champs ; *mao* est une aire de 100 pas. Ce sont les champs entourés de ce fossé.

(454) Ceci se trouve dans une ode où le poète cherche à détourner Li-wang de ses mauvaises habitudes, et lui rappelle indirectement le sort de Kie, le dernier des Hia.

(455) Ling-wang vécut encore cinq ans après ce fait. King-wang était son fils, le frère cadet de ce Tsiu dont il a été parlé plus haut. Ces favoris furent Tze-tchao et ses satellites, Pien-meng, etc.

(456) King-wang n'avait point d'héritier. De nombreuses compétitions et luttes s'élevèrent pour sa succession. Le souverain aurait voulu laisser le trône à son fils (secondaire) *Tchao. Mong*, son aîné, lui disputa la couronne, et s'intronisa dans une province. Il y mourut subitement. Tchao fut chassé lui-même et un autre fils nommé Tsie prit définitivement le pouvoir.

(457) Il s'agit de Tcheng-ting-wang. qui régna de 468 à 440. C'était le fils de King-wang. Sous son règne, les ministres agissaient en maîtres ; les princes ne reconnaissaient plus de chefs. Ainsi le pouvoir royal était considérablement affaibli.

Koue-Yü Discours des Royaumes

- (458) Ministre du souverain, petit-fils de Tan sian-kong déjà connu et fils de King-kong. C'était la règle de présenter ainsi ces dons.
- (459) Ne point augmenter le nombre des plats, des corbeilles, etc.
- (460) Par le *Hoang-tien*, livre de Tcheou-tsong.
- (461) Litt. : *Lao* « vieillards ». C'est le nom des officiers principaux des ministres et Ta-fous.
- (462) Une même dynastie. Tan tsing-kong agit ici en souverain.
- (463) Au temps de Wen et de Wu.
- (464) Litt. : « Extérieurement comme intérieurement ».
- (465) Phrase obscure susceptible de plusieurs sens.
- (466) Wen et Wu les ont pratiquées.
- (467) Le tout est rendu d'après le commentaire très plausible de Wei-shi : « Il sait faire briller son Wen et le rendre éclatant ; établir son Wu et le rendre redoutable ».
- (468) Les Pe-sing. *Comm.* : « les cent officiers *Pe-tchin* ».
- (469) *Comm.* « Qui a accompli parfaitement son mandat céleste ».
- (470) Il illustrera les âges suivants.
- (471) Voir *Shi*, III, 30, o [?, [peut-être ?](#)]. Nous traduisons d'après notre *Commentaire*. Legge traduit : « Sa gloire, son éclat. ». Le *Commentaire* ajoute : « Le fils pieux fait tout pour sa famille d'abord. »
- (472) *Comm.* = *Tong*, égaliser.
- (473) Tsong-kong.
- (474) D'une autre famille.
- (475) Ta-tsien. Jusque là il n'existait qu'une seule espèce de monnaie qui pesait 6 *shu* ou 1/4 once d'argent. King-wang en fit de 12 *shu* ou 1/2 once, et voulait supprimer la petite monnaie, en sorte que rien ne pût être payé moins que les 12 *shu*. C'était un obstacle pour les transactions et une ruine pour le peuple.
- (476) Descendant de Tsin-kong, dont il a été parlé précédemment.
- (477) De peur que le ciel ne fût irrité par l'usage de fausses valeurs, de valeurs en dessous de leur taux. À cette époque, on avait comme valeur

Koue-Yü Discours des Royaumes

d'échange monétaire des perles et gemmes, des pièces de soie d'un carré déterminé, puis des pièces de monnaie. On vérifiait la valeur, la mesure de ces divers objets afin d'apaiser la colère du ciel. *Comm.*

(478) *Comm.* : Si le peuple se plaignait que la soie-monnaie en était trop légère, de trop peu de valeur, que l'objet acheté était supérieur, alors, on suppléait le poids, la valeur (*tchong*) pour rendre la légère courante.

(479) *Le Ku-shi-tchong* porte : Sous Shun, les Hia, les Shang et les Tcheous, il y avait trois sortes de monnaies, la rouge, la blanche et la jaune ou de cuivre rouge, de laiton et de fer. La monnaie jaune était la principale ; la soie, le cuivre et le fer étaient en dessous. Mais toutes avaient la même valeur (*yih-ping*). C'est King-wang qui en introduisit une seconde (*erh-ping*). Après les Tcheous, les variétés montèrent au nombre de dix. Avant King-wang, la petite monnaie était appelée *tse* « fils » et la grosse *mu*.

(480) *Comm.* : Le *tchong*, la grosse valeur, est la *mu*, la mère ; le *king* la petite valeur ; la valeur inadéquate est le *tze* « le fils ». Dans les échanges, si l'objet était de peu de valeur, le *tze* seul servait ; si l'objet était de grande valeur, de valeur supérieure (*tchong*), on l'équilibrait par la *mu*, et ainsi on le rendait commercable. La *mu* et le *tze* s'équilibrent, le peuple obtenait ainsi ce qu'il désirait.

(481) *Comm.* : Si la valeur monétaire de la soie était plus considérable que l'objet mis en négoce, cela rendait l'échange impossible. Alors on devait faire de petites valeurs pour les employer réunies, échangeant les objets considérables contre les grosses valeurs, et les choses de valeur minime contre les petites. Ainsi s'il y a des monnaies de valeur haute et basse, les deux espèces seront utiles au peuple.

(482) Par là il épuisera la racine pour grossir les branches ; ainsi le peuple verra ses ressources s'épuiser.

(483) Le peuple appauvri ne pourra plus payer ses redevances.

(484) Par de nouveaux impôts.

(485) C'est ce que ferait le roi en produisant les maux prédits par la fonte des gros deniers.

(486) Le ciel n'est pas rassasié de fléaux.

(487) Un bon gouvernement a des trésors dans les richesses du peuple.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(488) *Comm.* : Détruisant, exterminant. Al. *ping* « faire se cacher, fuir en un lieu inconnu » ;

(489) 521, troisième année du duc Tchao de Lou.

(490) *Wu-yi*, nom d'un *tchong*, dit le *Comm.* Le *tchong* est un instrument de musique, disent les lexiques chinois, sans en indiquer la nature ; c'est une cloche (167. 12) ou une flûte. *Wu-yi* « l'infatigable » est, d'après le *Li-ki* et les traités de musique, le son du tube (*lut*) donnant la sixième note et appelé *shu* ; il est long de 4 pouces et 6364 fens. Il correspond au son du *khi* ou élément atomique dynamique des êtres à la fin de l'automne ; c'est un son pénétrant et étendu, notre *ré* dièse. C'est, dit le *Comm.*, fondre les (tubes ou cloches) *wu-yi* pour grossir leur nombre (leur longueur) et en faire des *lin*.

(491) *Ta-lin* est la note *ut*. Son nom musical est *lin-tchong* ; il appartient au Yin et aux notes faibles (*tong*) ; le *Wu-yi* est du Yang et des tons mâles.

(492) Sien (195.6) = Kua (40.12), dit Wei-shi. Puis dépasser la mesure dans l'usage des choses, c'est détruire les richesses, les ressources du peuple.

(493) En rejetant la petite monnaie. Etres vivants *Seng*, *Comm.* « les richesses ».

(494) Le *Wu-yi* est du faible yang, ; le *lin-tchong* est du fort yin ; leur réunion ne peut être saisie par l'oreille, ne peut être appréciée ; elle trouble l'ouïe. Le *lin-tchong* est appelé souvent aussi *han-tchong*.

(495) Ces expressions sont interprétées diversement. Nous suivons le commentaire *Yi-Shi*, qui nous paraît le plus plausible. Le premier poids, le *shi*, est le *hu* actuel de 130 cattis ; le *kien* en est le quart.

(496) Proprement, « un arbuste épineux dont on faisait les bois des flèches » : *Hu*. Cette belle végétation représente les vertus du souverain.

(497) Litt. : « Kiun-tze », mais il s'agit de Wu-wang.

(498) Ceci est une figure de vertus, des actes méritoires du prince.

(499) Allusion aux paroles citées du *Shi*.

(500) En supprimant les petits deniers et frappant des gros.

(501) La substance de l'œil est lumineuse ; ce qu'il ne peut voir n'est point produit selon (la nature de) l'œil. Quand on force la puissance de *vision* ou d'ouïe, on rend les organes malades.

(502) *Pu* = 16 pieds ; *Wu* = 3 pieds.

Koue-Yü Discours des Royaumes

- (503) Mesures comptant 5, 10, 20 et 40 pieds.
- (504) Ces termes indiquent les variations des accords. Le hoang-tchong étant accordé sur le kong est impur ; le ta-lu l'étant sur le kio est pur.
- (505) La juste mesure. Un bâton de 7 pieds attaché à une corde servant à cette mesure.
- (506) Poids de 120 kin.
- (507) Les petits sont : le *tze* (1/4 de tael, le *tchu* (1/6 de *tze*), le *fen* et le *pouce*. Les grands sont : le *kin*, le *liang*, le *tchang* et le *tchi*.
- (508) On ne saura s'il est pur ou mêlé.
- (509) Les points de départ du mouvement. Quand le cœur a un désir, l'œil et l'oreille le mettent en mouvement.
- (510) Quand la vue est claire, alors les mouvements ont leur temps convenable.
- (511) Comme cela arrive quand le *wou-yi* devient *ta-lin*.
- (512) Tout cela provient du défaut du Khi.
- (513) Le chef de musique (Sse-yo).
- (514) Comme tous les instruments à son mince, effilé, mais bas.
- (515) Comme tous ceux à son gros et fort *t'ing-ta*, mais élevé.
- (516) Le son de la pierre est plus léger que celui du tchong, c'est pourquoi il a pour dominante kio, son intermédiaire entre les purs et les mélangés.
- (517) Laalebasse plantée de tuyaux.
- (518) *Ta-ku*, parce qu'elle est la plus puissamment sonore.
- (519) La musique diminue le vent terrestre ; elle dirige les opérations de l'agriculture, ainsi elle grandit les richesses.
- (520) A savoir le métal et la pierre (*tchong*).
- (521) C'est pourquoi le tchong a pour base yu, et la pierre, kio.
- (522) Lourds sont le métal et la pierre. Le tchong a pour base le yü qui est léger et la pierre a le kio.
- (523) La terre moulée et la soie, qui ont pour base le *kong*, son fort.
- (524) *I* (149.13) = *Khi tiao* (149. 8) li.

Koue-Yü Discours des Royaumes

- (525) Le tambour et le bâton de direction ou le tigre de bois. Pour eux, point de variation de pur et mêlé.
- (526) La juste distribution des timbres ; pas trop de faibles ni de forts.
- (527) Les cinq notes fondamentales à tons entiers : *ut, ré, fa, sol, la*.
- (528) Les ondes sonores sortant de la pierre et du métal vibrent comme des rayons, sur place.
- (529) Les cordes et les tuyaux les prolongent, font comme courir les ondes sonores.
- (530) *Tao-tchi*.
- (531) Ils montent et descendent comme des vagues, se prolongent, baissent, se relèvent, etc.
- (532) Le maintient même pendant un certain temps. « Flûte » spécialement à base de calebasse.
- (533) Règlent la mesure. Le tambour est l'instrument qui indique les pauses.
- (534) *K'ih=tchong*.
- (535) *T'ing*, c'est-à-dire selon le style chinois, « le son parfait ». *Ting hoa* « les sons réunis, harmonisés ».
- (536) Ping. La substitution du *lin* au *wu-yi* détruit cette proportion.
- (537) Litt. : « Ce qu'on fond c'est le métal ». etc. Le tambour indique qu'il faut renforcer ou diminuer, allonger ou précipiter.
- (538) Chaque vent à son instrument auquel il donne le son. Ainsi le nord fait résonner la peau ; le nord-est, les flûtes sheng ; l'est, le bambou ; etc...
- (539) Si le *wu-yi* devient *ta-lin*.
- (540) Le Tsong-pé et les officiers du corps musical.
- (541) Les cœurs unis se défendent puissamment ; le souffle chaud de toutes les bouches peut fondre le métal. C'est-à-dire : *L'union fait, donne la force*.
- (542) Celle des monnaies et celle des instruments de musique.
- (543) Les mots chinois indiquent un vieillard de quatre-vingts ans à l'esprit affaibli et quelque peu troublé.

NOTA. Il serait hors de propos de s'étendre ici sur les principes de la musique ; on pourra consulter à ce sujet le traité du père Amyot, le *Yo-king*, de Tchou-hi,

Koue-Yü

Discours des Royaumes

ma petite étude insérée aux annales de la *Société asiatique d'Italie*, 1893, et d'autres ouvrages encore. Mais il ne sera pas inutile d'en résumer ici les principaux traits nécessaires à l'intelligence de ce texte.

Les chinois connaissent et emploient nos douze notes de la gamme montant de demi en demi-ton. De très bonne heure ils en ont fixé le son en forgeant des tuyaux normaux dont chacun donne l'une des douze notes de cette gamme.

p.73 Ces tuyaux sont les *lut* (60. 6) qui se comptent de différentes manières ; parfois on en compte douze et l'on range toutes les notes dans une seule et même catégorie. D'autres fois on en distingue deux classes composées chacune de six notes que l'on qualifie de fortes et faibles, attribuant les premières au principe actif yang, les secondes au principe réactif yin ; on appelle aussi les dernières notes intermédiaires parce que ce sont les secondes, quartses ¹ ; etc : elles portent aussi les noms de *lu* (30. 4) et de *tong* (30. 3) ². Parfois encore on compte sept *lut*, qualifiant ainsi les sept notes de la gamme ordinaire. Mais ceci ne constitue encore que des tons idéaux. Les notes proprement dites, appelées *shing* ou *yin*, sons harmoniques, ont chacune un nom spécial : Mais les Chinois n'en reconnaissent que cinq comme fondamentales et dignes de ce nom ; ce sont celles qui se mesurent par un ton d'intervalle. Ainsi les *lut* ont un nom comme tels et la note qu'ils produisent en a un autre. La note fondamentale, la première des cinq, celle que donne le premier *lut*, est *fa*. Les autres sont calculées non point de ton en ton, mais par quintes *fa, ut, sol, ré, la*. On calcule ainsi les douze notes de quinte en quinte, ou de quarte en quarte en montant ou descendant ; *fa, sol, la ut et ré y* sont diésés.

Ces notes s'appellent *kong, shang, hio, tche, yu* (*fa, sol, la, do, ré*) ³ ; *kong* s'applique au premier des *lut*. Voici les noms des *lut* :

FORTS IMPAIRS		FAIBLES PAIRS	
<i>Hoang-tchong</i>	fa	<i>Ta-liu</i>	fa #
<i>Tai-tsou</i>	sol	<i>Ing-tchong</i>	sol #
<i>Kiu-si</i>	la	<i>Nan-liu</i>	la #
<i>Joui-pin</i>	si	<i>Lin-tchong</i>	ut
<i>I-tse</i>	do #	<i>Siao-liu</i>	ré
<i>Wou-yi</i>	ré #	<i>Kia-tchong</i>	mi

¹ Accompagnant

² Ce sont aussi les tons pairs et impairs.

³ Si est *pien-tche* et *mi, pien-kong*.

Koue-Yü Discours des Royaumes

p.74 La longueur et la largeur de ces tuyaux mélodiques sont fixées en pouces, lignes, etc., en sorte que leur dimension et leur ton sont invariables ; la première avait alors 1,2 pouces, 5 sur 6,41 lignes.

Les Chinois connaissent aussi la différence qui existe entre fa # et sol *b*, entre ut et si #, et comme leurs *lut* ne peuvent rendre ces nuances, ils ne peuvent admettre la substitution d'une base à l'autre, comme voulait le faire King-wang. Cela aurait troublé toute l'harmonie musicale ¹.

Les douze *lut* sont aussi mis en rapport avec les douze mois, le premier correspondant au onzième mois où se trouve le solstice d'hiver qui est le point générateur de l'année entière, année astronomique et à ce point de vue, invariable, tandis que l'année civile a commencé selon les temps à différentes époques.

La longueur du premier *lut* avait été déterminée par celle de 81 grains de millet noir mis bout à bout dans le sens de leur longueur. Les mesures ont varié ; mais nous ne pouvons entrer dans ces détails. D'après Tsai-yu, sous Shen-tsong des Ming (1573 à 1620), il y a trois genres de *lut* formant trois octaves : les graves ; les moyens (octave normal) et les aigus. La base des moyens est le pied ; celle des graves, le double pied ; celle des aigus, le demi-pied. Ces trois dénominations s'appliquent aussi à deux octaves ; les graves vont de *si* à *mi* ; les moyens, de *fa* à *mi* ; les aigus de *fa* à *la* #.

Pourquoi les Chinois n'ont-ils que cinq notes fondamentales ?

C'est incertain. Le plus probable, c'est qu'à toutes les choses de la nature ils cherchaient un nombre quintuple : cinq plantes, cinq éléments, cinq couleurs, cinq tons ; c'est qu'aussi la tierce et la septième ont un caractère particulier, séparées d'un demi-ton seulement des notes suivantes ; elles semblent p.75 appeler celles-ci et n'avoir qu'une résonance, une sonorité de transition².

Les Chinois distinguent encore les sept bases ou principes et les cinq compléments, c'est-à-dire les sept quintes naturelles *fa-ut*, *ut-sol*, *sol-ré*, *ré-la*, *la-mi*, *mi-si*, *si* puis les cinq suivantes : *si-fa* #, *fa* # - *ut* #, *ut* # - *sol* #, *sol* # - *ré* # et *ré* # - *la* # qui termine la série, *la* # ramenant à *fa*.

¹ Si *wou-yi* était *kong*, dit Tchen-tong-zhu, *tchong-lu* seul ferait *tche* et il n'y aurait plus de ton pour *shang*, *kio* et *yü*. C'est-à-dire que si *ré* # devient base, il faudra *mi* #, *fa* # # et *si* # ; or *mi* #, *fa* # # et *si* # n'existent pas dans les instruments de musique à tubes, etc.

² Ces notes portent aussi les noms de *ho*, *mi*, et *tchong*, *si*.

Koue-Yü Discours des Royaumes

Ajoutons que les Chinois attribuent un caractère particulier à chacun des cinq tons : *kong*, *shang*, etc., : « majesté », « force », « douceur », « promptitude », « action » et « brillant ».

(544) Ce mot désigne les six *lut* et les six *lu*. Les premiers sont formés du yang et les seconds du yin : Les six *lut* sont : le *koang-tchong*, le *ta-lu*, le *ku-sin*, le *yiou-pin*, le *i-tze* et le *wu-yi*. Les six *lu* sont : le *lin-tchong*, le *tchong-lin*, le *kia-tchong*, le *yiou-tchong* et le *nan-lin*. Le *hoang-tchong* commence au onzième mois dans lequel tombe le solstice d'hiver qui commence l'année astronomique. Les six premiers ou *lut* sont : la note du ton ou première, la tierce, la quinte, la septième, la neuvième et la onzième. Les six *lu* sont : les notes paires ou yin, seconde, quarte, sixte, octave, dixième et douzième.

(545) *Kiun* est le bois qui établit la mesure, le niveau du *tchong* ; il est long de 7 pieds et suspendu à une corde. Il sert à mesurer les *tchongs*, petits ou grands, purs ou mélangés.

(546) Litt. : « Les vieillards-aveugles-esprits ». Ce sont les chefs musiciens qui connaissaient les lois du ciel, et qui, après leur mort, sont honorés d'un culte comme « pères de la musique ». C'est pourquoi on les qualifie de *Shen*, « sachant combiner, harmoniser les sons » ; ils fixaient la forme des instruments et leur son par la mesure de la longueur et du contenu. On comptait en effet le nombre de grains de millet que devaient contenir les tubes normaux.

(547) Ils mesuraient la longueur des *lut* et des *lu* pour équilibrer leurs *tchengs* ou leurs instruments musicaux, et harmoniser leurs sons et fixer les lois des fonctions. C'est pourquoi il est dit que les *lut*, les mesures de longueur, de capacité et de poids y ont leur principe.

(548) Ce sont les six *khis* qui descendent du ciel et engendrent les cinq goûts. Ils ont la couleur de la lumière et cela fait donner à leur base le nom de *hoang-tchong* ou « *tchong* jaune ».

(549) Le *kuan* a 9 pouces de long, 3 fen de diamètre et 9 de circonférence. Le *lut* a 9 pouces de longueur. 9 x 9 font 81. C'est le nombre fixe du *hoang-tchong*.

(550) Tuyau de 8 pouces. Sa note est le *shang*. Le métal est la cloche qui dirige la mesure (cf. [Tcheou-li](#), XXIII, art. *Tchong-she*).

Koue-Yü Discours des Royaumes

(551) *Ku-sin* veut dire « lavé, pur ». Quand on en use au temple ancestral, on se concilie les esprits, et la paix qu'il fait régner permet de recevoir les hôtes que cette paix attire.

(552) *Kuan* de 6 pouces 3 fens. *Lut* de 6 pouces 81 fens. Son harmonie inspire l'esprit de concorde au temple ancestral et à la maison.

(553) *Lut* de 7 pouces 129 fens. Par lui, les êtres se parfont, les mélodies s'achèvent, les bonnes actions se font, etc.

(554) *Lut* de 4 pouces 6,561 fens.

(555) Les *lu* ou « tons pairs », intermédiaires des impairs ; seconde, etc.

(556) La seconde de la gamme, correspondant au douzième mois (son tube est de 8 p. 8 l.). À ce mois, le yin se rattache au yang par le hoang-tchong et domine ; les êtres commencent à se refaire.

(557) La quarte correspond au deuxième mois où tout renaît. Le *khi* reprend son action pour la perpétuer pendant les quatre saisons. Le kia-tchong aide le tchong du yang à se concentrer. Tube long de 7 pouces 4 lignes.

(558) La sixte ; quatrième mois ; tube de 6 pouces 6 lignes. Le khi du yang pénètre dans l'entre-ciel-et-terre. Le yin se renferme au centre du yang pour l'aider en son action, le khi se répand en faisant croître les êtres.

(559) La huitième ; le sixième mois ; tube de 6 pouces. *Lin-tchong* veut dire : « qui rassemble tout, achève ; en son action, point d'erreur ; tout en reçoit sa mission ; il aide à l'accomplir avec diligence et soin minutieux ». Il s'appelle aussi *han-tchong*.

(560) « Lu du Sud » ; 5 pouces 3 lignes. Correspondant au huitième mois ; c'est la dixième : Cette beauté est celle de l'épi non encore plein, de la fleur précédant les fruits. Le yin aide le yang à les produire, et à développer tout ce qui croît.

(561) « *Tchong* correspondant » ; dixième mois ; 4 pouces 7 lignes ; douzième. Le yin correspond au yang, a une action égale ; ainsi ils parfont les êtres, rassemblant tous les éléments constitutifs (tchong). Tous les instruments sont prêts selon le temps. leurs usages sont parfaitement réglés et équilibrés.

(562) On use de tout, selon les règles et la juste mesure.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(563) Il s'agit principalement des vases et ustensiles des sacrifices. Au premier mois d'hiver, il est ordonné de les mettre en ordre, afin qu'il n'y ait rien de désordonné, d'entravant l'emploi ; que les cœurs soient purs et pieux.

(564) Les Esprits ne nuisent aucunement ; rien ne blesse les êtres vivants ; tout est fait en son temps.

(565) *Tchong* est le *ta-tchong*, et *po* le *siao* (le fort et le faible) ; *tchong* sans *po* veut dire que les deux sons faibles ne s'harmonisent pas. C'est le *tchong* qui est la base de l'accord. Les deux sons minces sont ceux de la soie, du bambou, de la peau et du bois. Proprement *Tchong* est la grosse cloche musicale, *po* est la petite (Cf. [Tcheou-li](#), XXIII ; *Tchong-shi*).

(566) *Kong* et *shang* sont forts ; deux forts ne s'harmonisent pas : c'est pourquoi il faut *po*, (*tchong* faible) sans *ta-tchong* (ou fort).

(567) *Kong*, *shang* en leur timbre fort.

(568) Comp. [Lun-yu](#), III, 23.

(569) Parce qu'ils savaient qu'elle pouvait détourner les vents et changer les mœurs grossières.

(570) Les Tcheous connaissaient les sept notes et sept *lut* dont elles étaient la base.

(571) *Schun-ho*, espace du 9^e du Saule au 16^e degré du Filet dans l'Hydre.

(572) La mansion *Fong* au Scorpion.

(573) L'espace depuis le 10^e degré de la *Queue* jusqu'au 11^e du *Boisseau du midi* ; du Scorpion au Sagittaire. Le soleil était un degré devant.

(574) Devant les chevaux du char céleste (*Commentaire*.)

(575) La planète de l'Eau ou « Mercure ». Al. La constellation *Sing* dans l'Hydre.

(576) L'aire depuis le 8^e degré de la *Sin-niu* jusqu'au 15^e de *Wei* ; du *Verseau* à *Pégase*. L'aire de Tsi.

(577) Ils se succédèrent sur le trône. Les Tcheous descendent de Ti-kou par Heou-tsi. Tchuen-hu régna par la vertu de l'eau qui venait du nord ; Ti-kou, par celle du bois qui naît de l'eau. Les Tcheous règnent par cette vertu qu'ils ont prise aux Shangs (Wu-shu).

(578) L'espace Si-mu. L'aire correspondant à Tsi. Ils descendaient d'un prince de Tsi (Tsi-niu).

Koue-Yü Discours des Royaumes

(579) Partie du Sagittaire et le Bouvier.

(580) *Pi* désigne l'épouse défunte. C'est Ta-kiang, épouse de Tsi-Weng, mère de Wang-ki, père de Win-wang. « Pe-ling » ancêtre de Ta-kiang et prince de Fong. Fong-kong, descendant de Pe-ling, était le neveu de Ta-kiang. Les Yin avaient d'abord été investis de la principauté de Tsi. Ce pays appartenait au Tien-yuen, auquel ils avaient été associés.

(581) Les cinq sont : l'année, la lune, le soleil, les planètes et les constellations. Les trois sont : ce sur quoi se repose l'esprit de Fong-kong, le domaine des Tcheous et l'œuvre de Heou-tsi. (*Com.*)

(582) Le β, δ, π, ρ du Scorpion. *Com.* de *Tchang-siu* à *Fong-siu*.

(583) Les mansions 26, 27, 28, 1, 2, 3 et 4 ; de *Wuh* à *Tze*.

(584) *Tong*. Tantôt c'était *lie*. Ceux-ci représentent les *lut*, les sons mâles. Les *tong* représentent les sons femelles. Il y a sept *tong* de l'endroit où la race de Tcheou sortit jusqu'au Tien-yuen. Le ciel est divisé entre vingt-huit mansions lunaires, dont sept au nord et sept au midi. On voit que les exégètes ne sont pas sûrs de leurs explications.

(585) Par cet accord ils établissaient un accord également parfait entre les soldats et leur inspiraient confiance et fidélité. Le *kong* était la note fondamentale *fa*. Elle est qualifiée de *shang* (1.2) parce qu'à ce moment le *Khi* du Yang se portait vers le haut.

(586) *Comp.* le *Tcheou-li*, XXIII, *Ta-shi*, où il est dit que le *Ta-shi*, au moyen des tons fondamentaux et accessoires (*lut* et *tong*), détermine la note de la musique guerrière et augure du succès des manœuvres de l'armée.

(587) A l'anse du Boisseau.

(588) Le *yü* est un son qui anime, encourage. Le *Comm.* dit : avant d'employer *kong*, après que la conjonction était à la queue de l'Ourse ; la musique qu'on fait à ce classement du temps est le *yü*.

(589) Ce ton maintient, nourrit, propage la force et la vertu. Son ton est qualifié de *hia* parce que le *hoang-tchong* est au bas de l'échelle.

(590) Litt. : « Aux six corps d'armée ». C'était le nombre que devait avoir le souverain suprême.

(591) Même motif qu'à la note 5, p. 82 (*hia*).

(592) *Wen*. Le *Commentaire* y voit le nom de Wen-wang.

Koue-Yü Discours des Royaumes

(593) Wen-wang et ses ancêtres Wang-ki et Ta-wang.

(594) Localité incertaine « nom de pays », dit gravement Wei-shi.

(595) Voir note 590.

(596) Le Wu-yi convient particulièrement pour reproduire les leçons et faire comprendre les principes de l'équité.

(597) King-wang, n'ayant point d'héritier légitime, voulait instituer comme son successeur un de ses fils secondaires, Tze-Meng, puis il changea d'avis et voulut lui substituer son frère cadet, Tze-tchao. Hia Meng-tze, Ta-fou de Tcheou, était lieutenant de Tze-Meng, c'est pourquoi le roi voulait le faire tuer pour qu'il ne contrecarrât pas ses projets. Pin Meng, autre Ta-fou et lieutenant de Tze-tchao, plaidait la cause de son chef. King-wang goûtait ses avis, mais n'avait pas encore pris de résolution. Pour l'y décider, Pin-Meng profite de l'exemple du coq qui s'arrache la queue pour ne pas être sacrifié. Il représente l'acceptation de la royauté comme un sacrifice dont peu sont capables. Il faut profiter, dit-il, de ces dispositions rares de Tze-tchao.

(598) C'est l'acceptation de la couronne qui est ce sacrifice ; le prince se dévoue pour ses sujets.

(599) Au Ho-nan-hien.

(600) King-wang craignait que Tze-tchao n'acceptât pas la position de prince héritier. C'est pourquoi il voulait faire tuer Tan-tze, son ami et son confident, qui le détournait de cette acceptation. Le roi mourut d'une maladie de cœur.

(601) Fils et successeur du King-wang précédent ; les deux noms s'écrivent différemment. L'État de Tcheou avait été, à l'avènement de ce prince, dans le plus dangereux état de division et de guerre civile. Deux fils du précédent empereur, Meng et Tchao, se disputèrent sa succession. Meng, soutenu par ses deux ministres, Lien-shi et Tcheng-shi, avait fait une entrée triomphante dans la capitale, puis y était mort subitement quelques jours après. Ses généraux proclamèrent à sa place un frère utérin qui prit le nom de King-wang. Mais Tchao continua la lutte et King-wang, obligé de quitter la ville impériale, eut recours au prince de Tsin. Celui-ci vint à son secours avec une puissante armée et Tchao dut s'enfuir à Tcheou où il fut assassiné par des émissaires impériaux. Mais dans ces luttes, la capitale avait été à moitié démantelée, et il s'agissait de reconstruire ses remparts pour mettre l'empereur à l'abri des entreprises des rebelles. Le rôle joué par le prince de Tsin, dans cette lutte fratricide, obligeait les ministres de Tcheou de s'assurer

Koue-Yü Discours des Royaumes

de son appui. Ces deux personnages étaient deux ministres inférieurs de Tcheou. Tcheng-tcheou était, vis-à-vis de la capitale, séparée par le fleuve.

(602) Appelé aussi Tchang-shu. Nous apprenons par le *Tso-tchuen* le motif de cette sentence. Tchang-hwang agissait en maître dans Tcheou et, dans une assemblée des Grands, il s'était assis tourné vers le sud, ce qui était la position réservée à l'empereur seul. L'occuper était commettre un crime de lèse-majesté et d'usurpation de pouvoir.

(603) Tout cela est fort obscur et le *Commentaire* n'explique rien. Les piliers du ciel sont ou le pouvoir impérial que Tchang a usurpé, ou les préceptes et rites qu'il renverse par sa conduite. *Tchi* veut dire « rameau, soutien ».

(604) Traduit, en suivant Wei-shi, comme ce qui suit : « Se tenir debout est marque de respect ».

(605) Le quatorzième successeur de Yü le Grand (1879-1848). Il eut quatre successeurs, dont le dernier fut Kie, détrôné par Tang. On l'accuse principalement de s'être adonné au culte des Esprits des différentes contrées et d'avoir perverti le peuple (Ta-ki).

(606) Ti-kia, appelé aussi Siao-hia, cinquième successeur de Tang, troubla les lois de la dynastie. Son histoire est racontée de différentes manières que nous ne pouvons exposer : Le *Livre de Bambou* a un Tai-kia qui régna de 1686 à 1649.

(607) Yeou-wang a violé toutes les lois de Tcheou. Auparavant Tcheou avait produit des sages éminents, maintenant il n'y a plus que des gens cupides et rebelles. Ce prince, épris d'une épouse secondaire nommée Pao-sing, s'enferma dans son palais sans se mêler du gouvernement. Les princes se révoltèrent. Battu par celui de Tch'in, il fut fait prisonnier et mis à mort (770 a. C.). Il commença ainsi la décadence des *Tcheous*.

(608) Nom d'honneur de Shu-hwang ou Tchang-huang ; Hiuen-wang est Ki, le fondateur de la dynastie Shang.

(609) Litt. : Convient-elle à sa personnalité ?

(610) Il viole les lois de Tcheou, en faisant fortifier la ville de Tcheng-tcheou.

(611) Il projette au fond de faire changer de capitale et d'établir le siège du gouvernement à Tcheng-tcheou.

(612) Descendant de Wen-kong, dit le *Commentaire*, qui ajoute : « il faut lire Tao-wang au lieu de Ting-wang ».

Koue-Yü Discours des Royaumes

NOTA. Il est fait mention de ces projets de fortification et de leur exécution au [Tso-tchuen](#), livre de Tchao-kong. (Xe), an XXII , § 4 : Il y est dit que King-wang envoya Fu-sin et Shi-tchang à Ts'in pour demander l'appui des princes, tant la puissance de Tcheou était affaiblie. — Dans sa lettre le souverain vante sa bienveillance pour les princes et se plaint de leur peu de bienveillance. Il rappelle que Tcheng Wang avait jadis fortifié Tcheng-tcheou afin que cette ville pût être la capitale orientale de l'empire, et annonce qu'il va réparer les fortifications ébréchées pour rendre la sécurité à ses États. Sur le conseil de Fan-hien-tze, Wei-hien-tze, le ministre de Tsin dont il est question au *Koue-Yü*, envoya Pe-yin porter l'expression de son contentement et de la promesse de son concours. La deuxième année, Wei-shu et Han-fu-sin rassemblèrent les Ta-fous des divers États à Ti-tsiuen, où ils renouvelèrent leur engagement et donnèrent les ordres nécessaires pour le relèvement des remparts.

En cette réunion, Wei-hien-tze le ministre se plaça le visage tourné vers le sud comme s'il était le souverain, ce qui fit dire à Piu-he de Wei qu'il lui arriverait certainement malheur. Puis le *Tso-tchuen* raconte comment Sse-mi-meou fit les plans de la nouvelle forteresse et Han-kien-tze les exécuta à la satisfaction du souverain.

Ces renseignements nous sont donnés au règne de [Tchao, an XXXII](#). Mais, au livre suivant ([Ting-kong, an I](#)), nous trouvons des détails tout différents. Après la mention de la réunion de Ti-tsiuen, nous lisons dans ce dernier passage que Piu-he de Wei prédit malheur à Wei-hien-tze parce qu'il avait assumé la direction des travaux, sur quoi le ministre remit ce soin à Han-kien-tze et à Yuen-shen-kuo, s'en alla chasser à Talut et trouva la mort à Ning en revenant.

Après quoi l'auteur raconte des différends suscités par de petits États qu'on avait pas admis à prendre part aux travaux.

La reconstruction des murs fut achevée en trente jours. Kao-tchang de Tsi arriva trop tard pour y prendre part, c'est pourquoi Iu-shu-kuan de Tsin dit ces paroles :

— Ni Tchang-hwang de Tcheou, ni Kao-tchang de Tsi n'échapperont au châtement. Tchang-shu a agi en opposition avec le ciel et Kao-tze contrairement aux hommes. Ce que le ciel renverse ne peut être soutenu ; à ce que tous veulent faire on ne peut résister.

Il n'est pas besoin de faire ressortir les contradictions qui existent entre ces deux textes et que Legge avait déjà signalées. Il l'est moins encore de montrer

Koue-Yü Discours des Royaumes

que notre passage contredit tout spécialement le premier et ne s'accorde avec le second qu'en certains détails ou plutôt dans les conséquences qu'on peut en tirer, par exemple le blâme infligé à Tchang-shu. La dernière sentence n'est que partiellement au *Koue-Yü* et le conteur donne une autre cause à son introduction dans le discours.

Il est assez difficile de croire que tout cela provient d'un même auteur ; à moins que celui-ci n'ait compilé des textes divers sans aucune critique, ce qui est très possible.

Remarquons enfin que ni Sse-ma-tsien, ni les *Annales de Bambou* ne mentionnent aucun de ces faits. (Voir *Sse-ki*, IV, 26-27.).

Du reste, la mention du Yin et du Yang dans les passages précédents rend déjà cette partie des *Koue-Yü* très suspecte d'interpolation. Ces derniers faits confirment les soupçons et en font presque une certitude.

@